

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 30 JUIN ET 1ER JUILLET 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONTU AMMINISTRATIVU DI A CULLITTIVITÀ DI
CORSICA PAR L'ANNU 2021**

**COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COLLECTIVITÉ DE
CORSE POUR L'EXERCICE 2021**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport figure en annexe.



CULLETTIVÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**



Attrattività
Attractivité

Numata
Rayonnement

Sulidarità
Solidarité

Spannamentu
Épanouissement

Innuvazione
Innovation

Contu Amministrativu **Compte Administratif**

2021

WWW.ISULA.CORSICA

INTRODUCTION GENERALE	3
LE COMPTE ADMINISTRATIF EN CHIFFRES	5
PARTIE 1 : CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES 2021	9
1. UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE	9
2. UN SOLDE D'EXECUTION EN SECTION D'INVESTISSEMENT DEFICITAIRE	11
3. UN RESULTAT CUMULE DE 17,222 M€	13
PARTIE 2 : SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE CONFORME A LA TRAJECTOIRE FINANCIERE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE	14
1. LES DEPENSES	14
1.1. <i>Des dépenses réelles de fonctionnement en légère hausse de 0,21 % par rapport à 2020</i>	15
1.2. <i>Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 367,589 M€ avec un taux de réalisation de plus de 90,66 %</i>	25
2. LES RECETTES	30
2.1 <i>Les recettes réelles de fonctionnement en augmentation de 8,46%</i>	30
2.2 <i>Les recettes d'investissement</i>	41
2.3 <i>Les restes à recouvrer au 31/12/2021</i>	45
3. LA SITUATION FINANCIERE	47
3.1 <i>La constitution de l'épargne</i>	47
3.2 <i>Le financement des investissements 2021</i>	50
3.3 <i>L'incidence des neutralisations sur les résultats cumulés</i>	51
PARTIE 3 : BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE AU 31/12/2021	53
1. LE BILAN DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT AU 31/12/2021	54
2. LE BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME AU 31/12/2021	57
3. LE BILAN SUR LA DECISION DE TOILETTAGE EFFECTUEE EN 2021	60
PARTIE 4 : PRESENTATION PAR CHAPITRE FONCTIONNEL	61
1. SERVICES GENERAUX :	67
2. GESTION DES FONDS EUROPEENS :	68
3. SECURITE :	69
4. ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE :	70
5. CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS :	72
6. SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS APA ET RSA) :	74
7. APA :	76
8. RSA :	77
9. AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT :	78
10. ACTION ECONOMIQUE :	79
11. ENVIRONNEMENT :	81
12. TRANSPORTS :	82
PARTIE 5 : ETAT DE LA DETTE	84
1. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE 2021.....	84
2. L'ENCOURS DE DETTE	84
3. LA STRUCTURE DE LA DETTE REGIONALE	85
4. L'EVOLUTION DE LA CHARGE DE LA DETTE	86
5. L'EVOLUTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE DEPUIS 2016	87
PARTIE 6 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BILAN COMPTABLE	88
1. DESCRIPTIF DE L'ACTIF	88
1.1 <i>Actif immobilisé</i>	89
1.2 <i>Actif circulant</i>	90
2. DESCRIPTION DU PASSIF	90
2.1 <i>Capitaux permanents</i>	90
2.2 <i>Provisions</i>	91
2.3 <i>Dettes non financières</i>	91
CONCLUSION	92
ANNEXES	93

INTRODUCTION GENERALE

Le compte administratif 2021 s'inscrit dans un cadre règlementaire prévu au titre des dispositions des articles L1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L4422-15 du code général des collectivités locales.

Le vote du compte administratif, précédé par celui du compte de gestion du payeur de Corse, constitue l'arrêté des comptes de la collectivité. Il permet de dégager le résultat de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement ainsi que les restes à réaliser des deux sections.

C'est ainsi l'occasion pour la Collectivité de Corse d'arrêter les résultats comptables de l'exercice mais également de rendre plus largement compte de sa situation financière.

Dans une démarche de transparence et de cohérence de l'action publique, l'Exécutif a fait le choix de présenter le rapport financier du compte administratif en corolaire du rapport d'activité des services qui détaille, pour l'année 2021, le bilan des politiques publiques. Ce dernier est articulé autour de sept axes qui recouvrent ceux des documents budgétaires, permettant ainsi à l'Assemblée de disposer d'une lecture croisée et d'une vision globale de l'activité et de la santé financière de la Collectivité.

Le budget 2021, dernier budget de la mandature 2018-2021, a été voté dans un contexte de crise économique sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui a obligé la Collectivité de Corse à trouver des équilibres financiers beaucoup plus contraints que par le passé.

La réflexion budgétaire, menée dans ce contexte exceptionnel, a consisté à déterminer le point d'équilibre entre la mobilisation de crédits pour face à l'urgence économique et sociale et la sécurisation des ratios et équilibres financiers, en dépit de ressources fiscales sensibles aux effets de la crise.

L'Exécutif avait fait le choix, malgré les difficultés, du soutien et de la solidarité face à l'épreuve de la crise Covid-19, avec la mise en œuvre dans le budget du Plan « Salvezza è Rilanciu ».

Co-construites avec les acteurs et représentants du monde économique et social, puis votées à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, ces mesures d'exception n'ont toutefois pas obéré le choix politique de maintenir le cap en poursuivant les engagements en faveur d'investissements stratégiques pour l'avenir de l'île.

La stratégie du budget primitif a été confortée lors du vote du budget supplémentaire, qui a été l'occasion de reprendre un résultat de clôture de 30M€, et de réévaluer à hauteur de 8.80%, les recettes fiscales dopées par les effets d'une bonne saison touristique.

En cohérence avec la construction du Budget Primitif 2021, le Conseil Exécutif de Corse avait fait le choix d'affecter les recettes nouvelles aux financements des politiques sectorielles sans diminution du volume d'emprunt ouvert au budget primitif.

L'objectif était d'affecter toute la capacité budgétaire de la Collectivité à la relance et à l'accompagnement des acteurs économiques et des populations fragiles.

Les dépenses ventilées ont été abondées de 22,468 M€ en fonctionnement, et de 45,480 M€ en investissement pour un volume global de crédits d'intervention d'investissement portés à 355,433 M€.

Malgré ce contexte exceptionnel, les taux de réalisation en section de fonctionnement et en section d'investissement atteignent respectivement 97,30 % et 90,66 % et démontrent une sincérité au niveau des crédits portés au budget malgré l'abondement opéré au BS.

Ces réalisations confortent le constat posé par l'Exécutif lors du débat d'orientation budgétaire 2022, d'un budget sous-dimensionné au regard, d'une part, des besoins en investissement pour permettre le rattrapage infrastructurel et, d'autre part, de l'inéluctable effet ciseau dû à la stagnation de recettes des collectivités, qui au

fil des années s'assimilent davantage à des dotations via les mécanismes de fiscalité reversée et qui ne suffisent pas à couvrir l'évolution mécanique de certaines dépenses incompressibles.

Le recensement des projets éligibles au PTIC et proposés par l'ensemble des maîtres d'ouvrages suffit à démontrer que le PEI n'a pas suffi à combler les besoins en investissements structurants de l'île.

Renforcer les capacités financières de la Collectivité de Corse constitue un enjeu des discussions sur l'évolution du statut de la Corse.

Le rapport financier de l'exercice 2021 met en évidence, la maîtrise globale des dépenses réelles de fonctionnement avec une augmentation constatée de +0.2% par rapport à 2020 et surtout l'atteinte de l'objectif qu'avait fixé l'Exécutif en termes d'investissement.

Avec un montant historique réalisé de 367,5 M€ dont 317 M€ de dépenses sectorielles, les dépenses réelles d'investissement ont enregistré une évolution de +23,8% (+66,8M€) par rapport à 2020 et de +11,2% (32 M€) par rapport à 2019.

Ce bon niveau d'investissement a été atteint dans un cadre financier renforcé par la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui a permis d'affecter les ressources fiscales complémentaires à l'épargne de la Collectivité. L'épargne brute s'établit à 193,094 M€ fin 2021, en hausse de 36,05 % par rapport à 2020. En corolaire, la collectivité affiche une capacité de désendettement de 4,84 années.

Après quatre années d'existence, et à l'aube des discussions autour d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, la collectivité démontre à travers ses résultats financiers, sa capacité de gestion et de projection, les réalisations étant conformes aux trajectoires présentées à l'Assemblée de Corse.

La Collectivité doit cependant rester vigilante en matière de dépenses de fonctionnement. Ainsi pour maintenir son cap et réussir le projet de transformation de son modèle, elle devra innover en faisant appel à des solutions alternatives pour améliorer son efficacité et se réformer structurellement pour maintenir la qualité du service public et le niveau de ses interventions.

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN CHIFFRES



1,317 Md€

Les dépenses réelles
du CA 2021



4 329

Les effectifs de la
CDC au 31 décembre 2021



934,671 M€

Le dette de la CDC au 31 décembre
2021



+1,6 %

L'évolution de l'inflation
entre 2020 et 2021



3 563€

Le montant des dépenses
par habitant (dépenses réelles
ventilées)



193,094 M€

Le montant de l'épargne
brute au CA 2021



358 M€

Le montant des dépenses au titre
des **transports** du CA 2021



Evolution 2020 / 2021

+0,21% les dépenses réelles de
fonctionnement
+5,4% les recettes réelles de
fonctionnement



313 M€ de dépenses

structurantes d'investissement,
dont **49,87%** sous maîtrise d'ouvrage



39 M€

Mobilisés au titre de la culture, de la
vie sociale, de la jeunesse, des sports
et des loisirs



79 M€

Le montant des dépenses en faveur
de l'aménagement des territoires



61 M€

Mobilisés en faveur de
l'environnement et de la transition
énergétique



76 M€ injectés en faveur de
l'action économique



557€

Le montant de la politique
sociale par habitant du CA 2020,
laquelle représente **192 M€**



97 M€

Mobilisés au titre de l'enseignement
et la formation professionnelle

Les dépenses 2021 (Investissement & Fonctionnement) par axes stratégiques





La construction d'une administration innovante

284,44 M€

23,09%

Construire une société des solidarités

192,50 M€

15,63%



Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus

112,32 M€

9,12%

Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire

131,95 M€

10,71%



Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement

52,42 M€

4,26%

Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif

72,84 M€

5,91%

Améliorer les équipements structurants et l'offre de services



369,51 M€

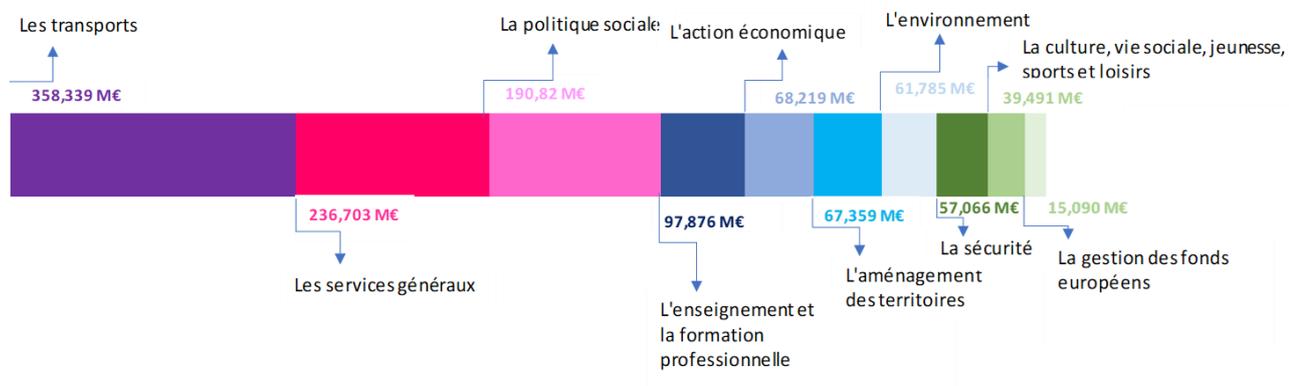
30%

Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

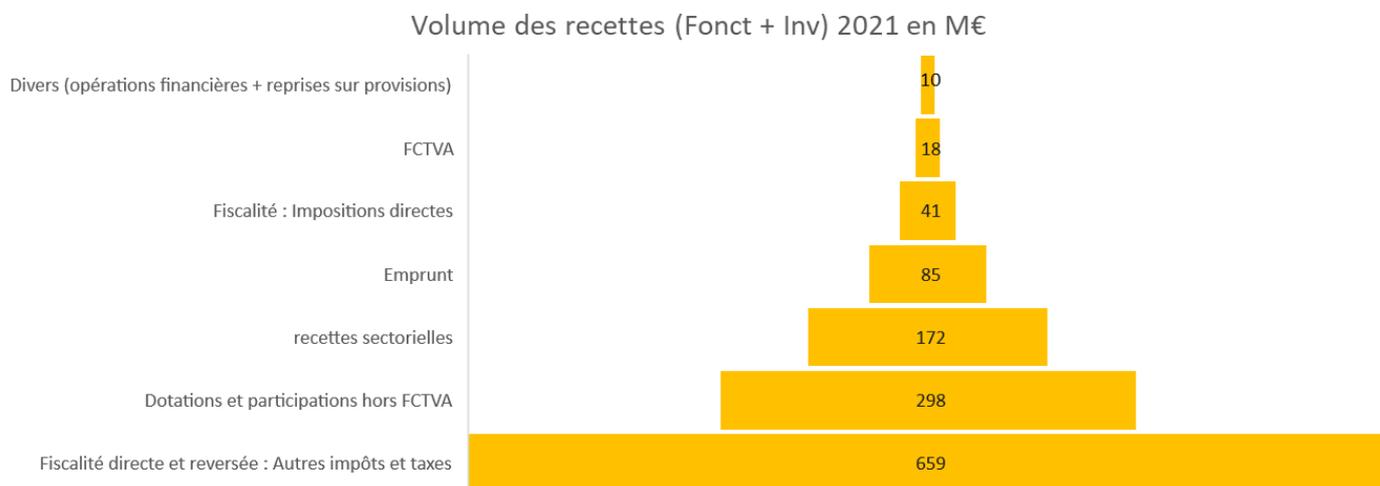
15,66 M€

1,27%

Le niveau des dépenses 2021 par chapitre fonctionnel



Le niveau des recettes 2021 (répartition fonctionnelle)



PARTIE 1 : CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES 2021

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la Collectivité de Corse.

Cet arrêté permet de dégager :

- le résultat proprement dit (section de fonctionnement) ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser des deux sections.

1. Un résultat de fonctionnement en hausse

L'instruction M57 précise que le résultat de la section de fonctionnement est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis et des annulations de mandats – cumul des mandats émis et des annulations de titres),
- du résultat reporté.

Les mouvements de dépenses et de recettes par chapitre font apparaître un niveau de recettes de 1 266,4M€ et un niveau de dépenses de 1 120,4M€.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
930 Services généraux	222 308 530,87	4 609 400,96
930-5 Gestion des fonds européens	99 687,70	194 707,92
931 Sécurité	49 624 438,40	643 128,00
932 Enseignement, formation pro apprenti:	79 155 372,66	9 397 661,17
933 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	24 001 760,87	3 551 955,63
934 Santé et action sociale (hors APA RSA)	94 672 375,02	14 906 969,68
934-3 APA	66 479 276,86	24 125 163,40
934-4 RSA / régularisations RMI	47 778 230,43	34 789 597,64
935 Aménagement des territoires et habita	9 595 462,48	1 629 414,12
936 Action économique	34 464 231,95	252 904,08
937 Environnement	37 105 432,58	5 859 450,53
938 Transports	248 778 196,59	12 910 298,53
940 Impositions directes		40 631 917,00
941 Autres impôts et taxes	7 113 630,00	658 507 886,39
942 Dotations et participations	3 466 086,00	320 207 597,00
943 Opérations financières	21 890 359,63	8 005 303,62
944 Frais de fonctionnement groupes élus	609 265,89	13 159,29
945 Provisions et autres opérations mixtes	2 785 641,96	2 233 926,18
TOTAL Mouvements réels	949 927 979,89	1 142 470 441,14
946 Transfert entre sections	170 474 614,66	123 921 290,36
TOTAL Mouvements d'ordre	170 474 614,66	123 921 290,36
TOTAL général fonctionnement	1 120 402 594,55	1 266 391 731,50
RESULTAT exercice		145 989 136,95

Le résultat de l'exercice en section de fonctionnement s'établit à 145 989 136,95 €, contre 60 415 309,44 € en 2020, soit +141,64 % et 174 272 433,33€ en 2019.

Avec l'excédent reporté d'un montant de 30 077 104,34€, le résultat de la section de fonctionnement cumulé s'élève à 176 066 241,29 € en hausse de 96,41 % par rapport à l'exercice précédent (pour mémoire 89,644 M€ en 2020 et 214,444 M€ en 2019).

Cette augmentation substantielle s'explique par :

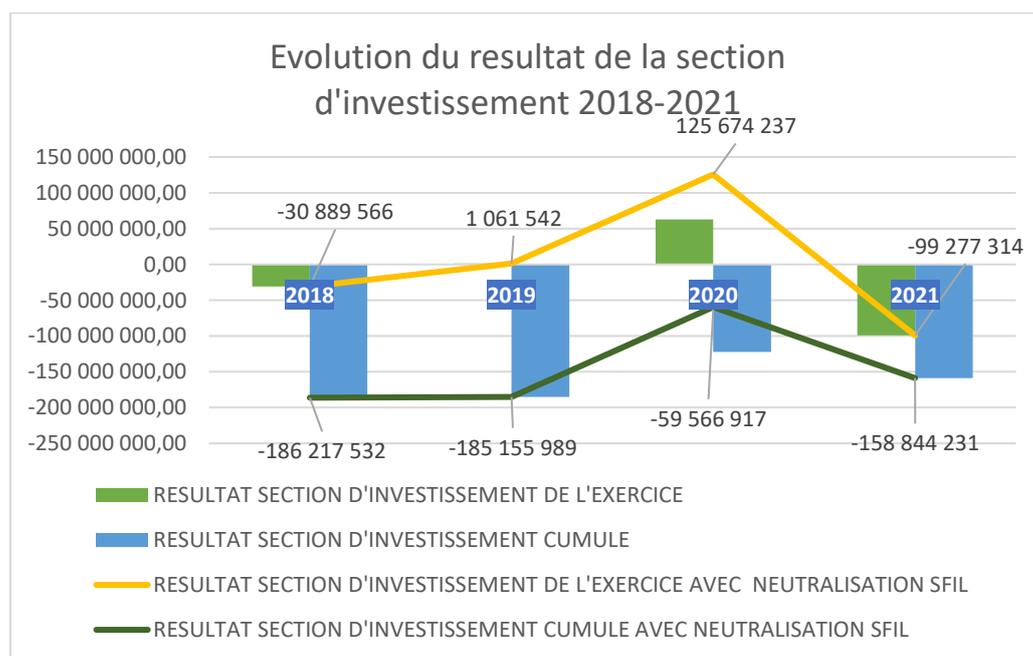
- l'impact budgétaire sur le résultat 2020 de la neutralisation des emprunts structurés (cf. protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local, SFIL et Dexia Crédit Local, votée par l'Assemblée de Corse en décembre 2020)
- une augmentation des recettes de 58 M€ (dont fiscalité +50M€).

Evolution du résultat sans renégociation des emprunts structurés SFIL :

Sans neutralisation	2018	2019	2020	2021
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	152 676 791,01	174 272 433,33	123 230 680,55	145 989 136,95
Evolution N/N-1		14,14%	-29,29%	18,47%
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT CUMULE	195 939 144,63	214 444 046,30	152 459 392,12	176 066 241,00
Evolution N/N-1		9,44%	-28,90%	15,48%

Evolution du résultat avec renégociation des emprunts structurés SFIL :

Avec neutralisation	2018	2019	2020	2021
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE NEUTRALISATION	152 676 791,01	174 272 433,33	60 415 309,44	145 989 136,95
Evolution N/N-1		14,14%	-65,33%	141,64%
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT CUMULE NEUTRALISATION	195 939 144,63	214 444 046,30	89 644 021,01	176 066 241,00
Evolution N/N-1		9,44%	-58,20%	96,41%



2. Un solde d'exécution en section d'investissement déficitaire

L'instruction comptable M57 précise que le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- de la différence entre le montant des émissions de titres, et des annulations de mandats et le montant des mandats et des annulations de titres de l'exercice ;
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
900 Services généraux	14 394 601,62	72 394,21
900-5 Gestion des fonds européens	14 991 040,04	16 667 779,50
901 Sécurité	7 442 038,32	68 772,31
902 Enseignement, formation pro apprentiss	18 721 114,79	4 164 548,69
903 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	15 489 327,41	1 243 218,57
904 Santé et action sociale (hors APA RSA)	333 063,36	81 811,16
904-4 RSA / régularisations RMI	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	69 890 820,01	6 191 305,28
906 Action économique	42 084 590,43	2 166 525,53
907 Environnement	24 679 927,61	1 376 511,70
908 Transports	109 561 277,62	26 727 279,03
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (y compris 10	1 804 449,00	77 998 537,75
923 Opérations financières	48 197 072,01	85 000 000,00
TOTAL Mouvements réels	367 589 322,22	221 758 683,73
925 Opérations patrimoniales	56 807 007,25	56 807 007,25
926 Transfert entre sections	123 921 290,36	170 474 614,66
TOTAL Mouvements d'ordre	180 728 297,61	227 281 621,91
TOTAL général investissement	548 317 619,83	449 040 305,64
RESULTAT exercice		-99 277 314,19

Le résultat de l'exercice en section d'investissement, après imputation en recettes des réserves comptabilisées au compte 1068 (59,566 M€), est déficitaire et s'établit à **- 99 277 314,19 € avec un emprunt porté à 85 000 000 €**.

Pour mémoire, le résultat de l'exercice 2020 s'élevait à 125 674 236,62€.

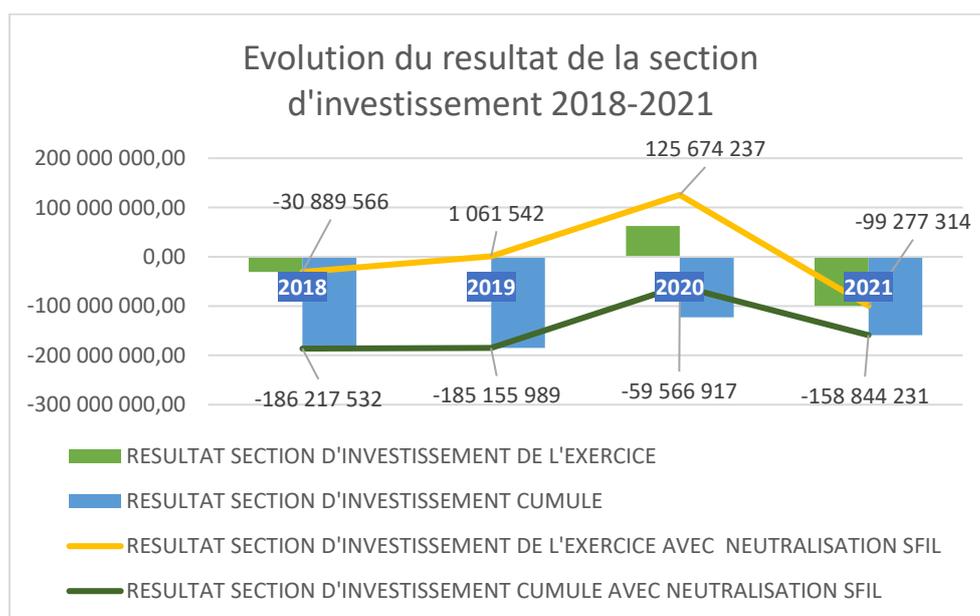
En 2021, le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 158 844 230,86€, en augmentation par rapport au CA 2020 (PM -59 566 916,67€).

Evolution du résultat sans renégociation :

Sans neutralisation	2018	2019	2020	2021
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-30 889 566,12	1 061 542,22	62 858 865,51	-99 277 314,19
Evolution N/N-1		-103,44%	5821,47%	-257,94%
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT CUMULE	-186 217 531,66	-185 155 989,44	-122 382 287,78	-158 844 230,86
Evolution N/N-1		-0,57%	-33,90%	29,79%

Evolution du résultat avec renégociation :

Avec neutralisation	2018	2019	2020	2021
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE NEUTRALISATION	-30 889 566,12	1 061 542,22	125 674 236,62	-99 277 314,19
Evolution N/N-1		-103,44%	11738,84%	-179,00%
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT CUMULE NEUTRALISATION	-186 217 531,66	-185 155 989,44	-59 566 916,67	-158 844 230,86
Evolution N/N-1		-0,57%	-67,83%	166,67%



3. Un résultat cumulé de 17,222 M€

La décomposition des résultats est la suivante :

Résultat cumulé	
Résultat exercice section de fonctionnement	145 989 136,95
Résultat reporté	30 077 104,34
Résultat de fonctionnement (a)	176 066 241,29
Résultat exercice section d'investissement	- 99 277 314,19
Résultat reporté	- 59 566 916,67
Solde d'exécution (b)	-158 844 230,86
Résultat Compte de gestion (a)+(b)	17 222 010,43
Solde Restes à réaliser (Recettes-Dépenses)	-
Résultat cumulé compte administratif (a)+(b)+(c)	17 222 010,43

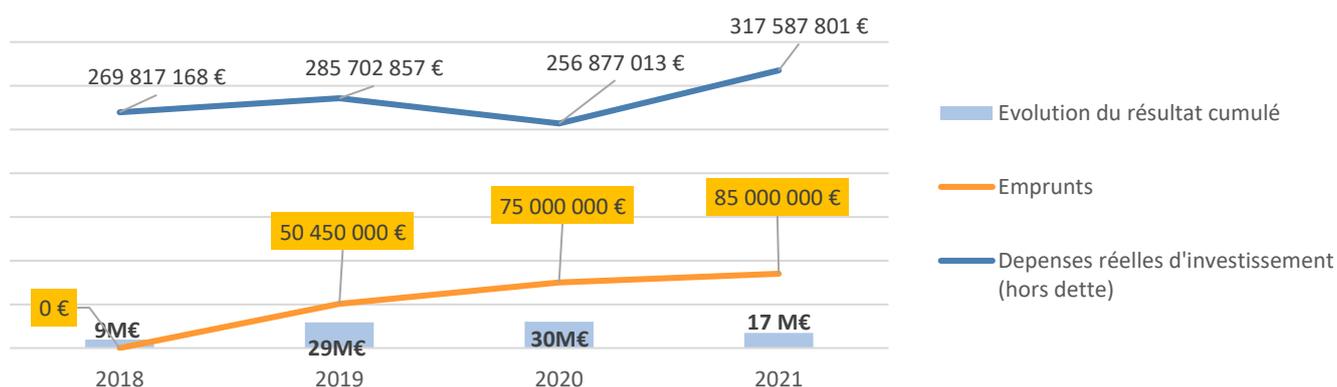
Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le Payeur régional.

Lors du vote du budget supplémentaire, l'Assemblée de Corse sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2021, soit 176 066 241,29 €.

Il viendra couvrir prioritairement le besoin de financement de 158 844 230,86€.

Le solde de 17 222 010,43 € pourra être affecté selon la décision de l'Assemblée en excédents de fonctionnement reportés ou en dotation complémentaire à la section d'investissement (compte 1068).

Evolution du résultat cumulé 2018-2021

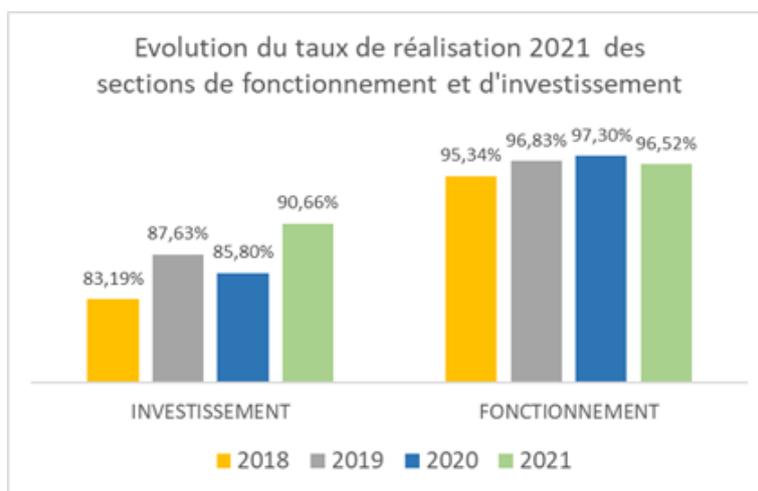


PARTIE 2 : SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE CONFORME A LA TRAJECTOIRE FINANCIERE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE

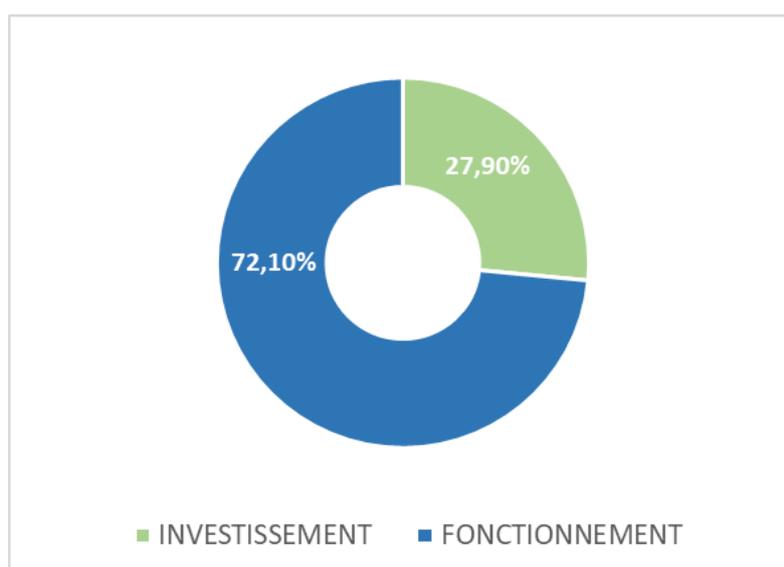
1. Les dépenses

Le compte administratif 2021 est directement impacté par les conséquences de la crise sanitaire engendrant à la fois des dépenses supplémentaires et des retards dans certains secteurs.

Malgré cela, les taux de réalisation en section de fonctionnement et en section d'investissement atteignent respectivement 97,30 % et 90,66 % et démontrent comme pour les précédents exercices une sincérité au niveau des crédits votés au budget.



La structure des dépenses fonctionnement/investissement est stable par rapport à celle de 2020 avec 72,10 % en section de fonctionnement et 27,90 % en section d'investissement.



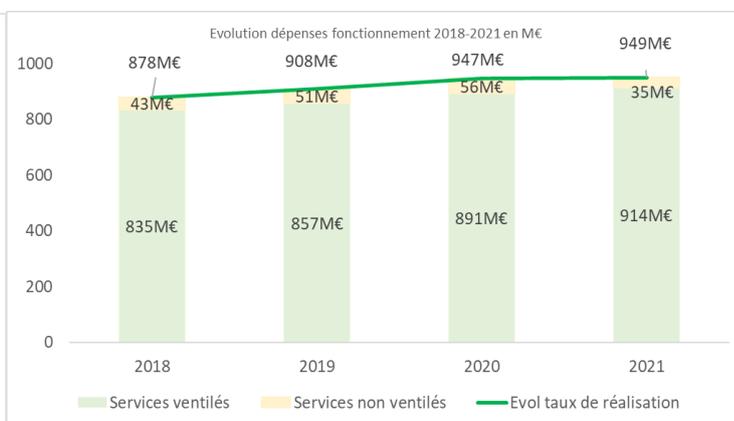
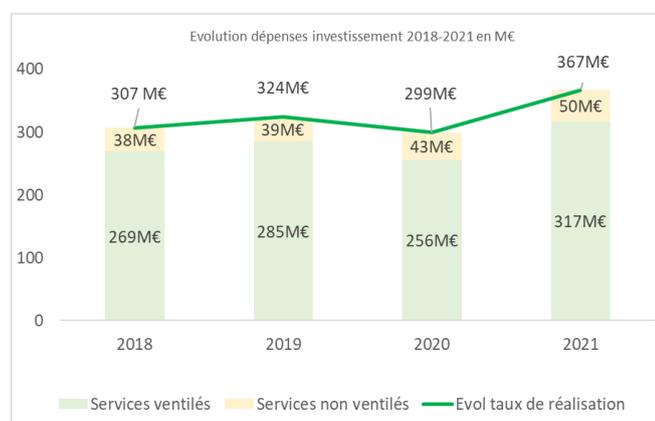
Les dépenses réelles 2021 de la Collectivité de Corse s'élèvent ainsi à 1,317 Milliard d'euros, en hausse de 5,51% par rapport à 2020.

Elles se décomposent ainsi :

- 949,927 M€ en section de fonctionnement, soit +0,21 % (PM 947,961 M€ en 2020).
- 367,589 M€ en section d'investissement, en hausse de 22,21 % par rapport à 2020 (300,787 M€).

L'analyse des dépenses 2021 permet de mettre en évidence :

- Une maîtrise globale des dépenses réelles de fonctionnement avec une augmentation de +0.2% par rapport à 2020 (+1,966M€).
- Une forte évolution des dépenses réelles d'investissement avec un montant historique de 367,5M € dont 317 M€ de dépenses sectorielles, soit une évolution de +23,8% (+66,8M€) par rapport à 2020 et de +11,2% (32 M€) par rapport à 2019.



1.1. Des dépenses réelles de fonctionnement en légère hausse de 0,21 % par rapport à 2020

Chapitres Nature	Réalisations CA 2019	Réalisations CA 2020	Réalisations 2021*	Evol n-1
011 - Charges à caractère général (hors 016 et 017)	67 458 782,18	74 486 241,06	81 175 362,40	8,98%
012 - Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	200 493 938,11	210 232 605,00	218 821 938,91	4,09%
014 - Atténuations de produits	16 457 092,21	12 111 129,92	11 588 995,08	-4,31%
016 - APA	58 698 588,55	64 034 282,52	66 479 276,86	3,82%
017 - RSA / Régularisations de RMI	43 727 648,12	45 968 946,80	47 778 230,43	3,94%
65 - Autres charges de gestion courante (hors 6586, 016 et 017)	485 884 842,86	495 786 458,88	498 021 284,37	0,45%
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	691 243,19	782 310,71	609 265,89	-22,12%
66 - Charges financières	22 554 583,36	34 694 760,37	21 504 413,95	-38,02%
67 - Charges spécifiques (hors 016 et 017)	269 468,09	639 974,00	1 163 570,04	81,82%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	13 022 039,01	9 224 963,00	2 785 641,96	-69,80%
Total dépenses réelles de fonctionnement	909 258 225,68	947 961 672,26	949 927 979,89	0,21%

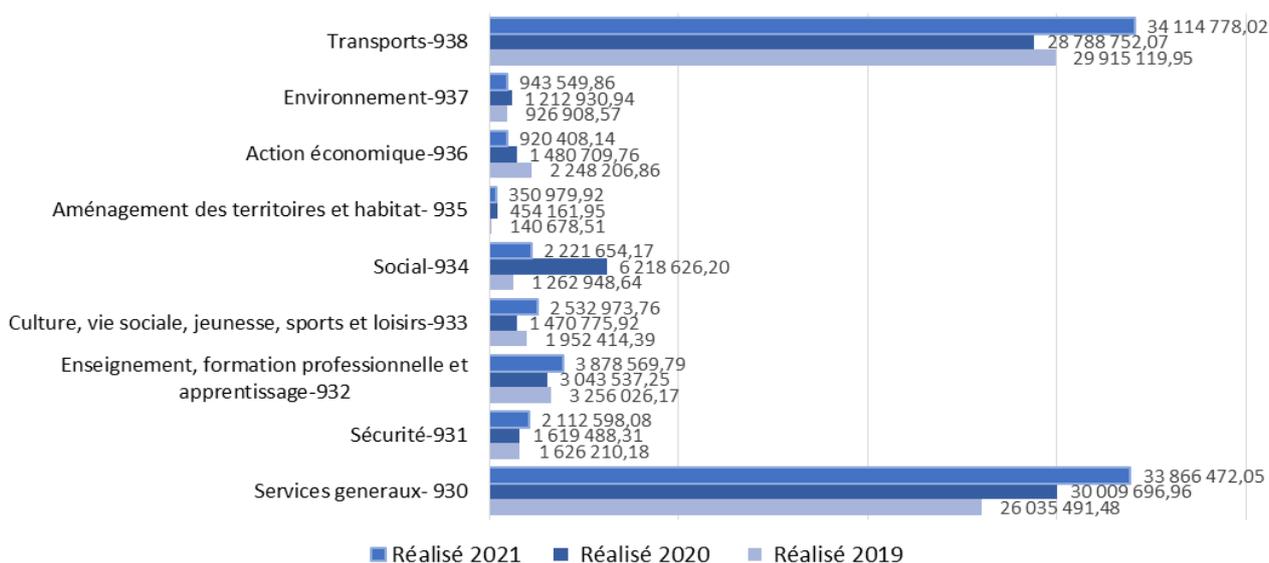
- Les **charges à caractère général** connaissent une évolution de 8,94 % pour s'établir à 80,941 M€.

La répartition de ces charges est la suivante :

Chapitres * par Fonction	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol % 2021/2020
Services généraux- 930	26 035 491,48	30 009 696,96	33 866 472,05	12,85%
Sécurité-931	1 626 210,18	1 619 488,31	2 112 598,08	30,45%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage-932	3 256 026,17	3 043 537,25	3 878 569,79	27,44%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs-933	1 952 414,39	1 470 775,92	2 532 973,76	72,22%
Social-934	1 262 948,64	6 218 626,20	2 221 654,17	-64,27%
Aménagement des territoires et habitat- 935	140 678,51	454 161,95	350 979,92	-22,72%
Action économique-936	2 248 206,86	1 480 709,76	920 408,14	-37,84%
Environnement-937	926 908,57	1 212 930,94	943 549,86	-22,21%
Transports-938	29 915 119,95	28 788 752,07	34 114 778,02	18,50%
Total général	67 364 004,75	74 298 679,36	80 941 983,79	8,94%

* hors chapitre 943 "Opérations financières "

Evolution 2019-2021 des dépenses à caractère général par chapitre fonctionnel



L'après-crise sanitaire met en évidence :

Une forte augmentation des dépenses sur les services de la culture (933) +72,22%, de la sécurité(931) +30,45%, de l'enseignement(932)+ 27,44% , du transport (938) +18,50% , des services généraux (930)+12,85%

Les charges à caractère général ne sont pas uniquement des frais généraux afférents au fonctionnement des services de la collectivité mais contribuent également au financement d'actions sectorielles.

Les principaux postes de dépenses en augmentation :

- +1,062M€ sur le chapitre 933 « patrimoine culture et sport », dont +0,020M€ concernant la culture (achat de prestations de service, foires et expositions...), +0,27M€ concernant la jeunesse et le sport, +0,974M€ pour le patrimoine et les musées.
- +0,493M€ sur le chapitre 931 concernant l'achat de fournitures et de carburant pour les ateliers, divers contrats de prestations de service, la fourniture de petit équipement, les locations mobilières, l'entretien du matériel roulant, des mobiliers et les taxes et impôts sur les véhicules destinés à l'exécution des missions

de la Collectivité de Corse sur l'ensemble du territoire et notamment au profit des forestiers sapeurs et du conservatoire de la forêt méditerranéenne.

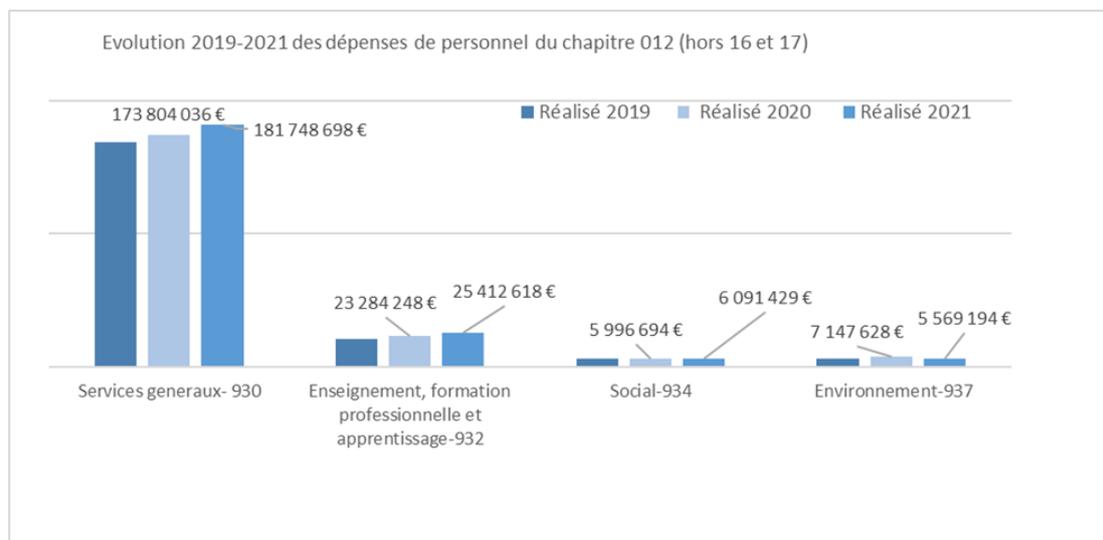
- +0,835M€ sur le chapitre 932 portant sur les marchés de formation professionnelle, apprentissage et sur l'enseignement primaire et secondaire.
- +5,326M€ concernant les transports (938) avec un rebond sur les dépenses relatives aux transports interurbains (PMR) et scolaires, les voiries départementale et régionales, les carburants et matériels roulants.
- +3,856M€ de dépenses réalisées en 2021 sur le chapitre 930 par rapport à 2020 dont :
 - +1,420M€ au titre de différents contrats de location immobilière et de marchés permettant le bon fonctionnement de la Collectivité ainsi qu'une continuité du service public (atelier de reprographie, copieurs, fournitures de bureau et papier, prestations nettoyage, affranchissement, habillement, fourniture mensuelle d'équipement de protection individuelle et désinfection quotidienne des locaux).
 - +1,517M€ pour les dépenses relatives à l'action sociale en faveur du personnel, à la prévention des risques professionnels, les marchés relatifs aux formations ...)
 - +0,598M€ consacrés au maintien et à la modernisation du système d'information.
 - +0,596M€ concernant la sécurité des bâtiments .

Une baisse dans la majorité des autres chapitres de fonctionnement que sont le social (934), l'action économique (936), l'environnement (937) ;

- -3,996 M€ sur le chapitre 934 (social) : les dépenses réalisées en 2021 sont trois fois moins importantes que les dépenses réalisées sur ce même chapitre en 2020. Le pic 2020 représente l'impact financier de la crise sanitaire sur ce service qui a supporté l'ensemble des dépenses concernant l'achat de masques et de kits de sécurité covid.
- -0,269 M€ concernant l'environnement
- -0,560 M€ concernant l'action économique dont la baisse est portée exclusivement sur les dépenses concernant le secteur de la forêt (-0,593M€).

➤ Les **charges de personnel** du 012 sont réalisées à hauteur de 218,821 M€ en 2021 contre 210,232 M€ en 2020, en hausse de +4,09 % soit une augmentation de 8,589M€.

Chapitres par Fonction	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol % 2021/2020
Services généraux- 930	168 406 660,02	173 804 035,80	181 748 697,66	4,57%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage-932	20 825 861,06	23 284 247,77	25 412 617,76	9,14%
Social-934	5 617 283,20	5 996 693,73	6 091 429,47	1,58%
Environnement-937	5 644 133,83	7 147 627,70	5 569 194,02	-22,08%
Total général	200 493 938,11	210 232 605,00	218 821 938,91	4,09%



Conformément à la nomenclature comptable M57, les dépenses de personnel du chapitre 012 ne prennent pas en compte les dépenses de personnel imputées sur les chapitres 016 et 017 de l'APA et du RSA. En retraitant l'ensemble des dépenses de personnel sur l'ensemble des chapitres naturels, ces dépenses connaissent une évolution de l'ordre de 3,64% soit une augmentation de 8,069 M€.

Chapitres par Fonction	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol % 2021/2020
Services généraux- 930	168 406 660,02	173 804 035,80	181 748 697,66	4,57%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage-932	20 825 861,06	23 284 247,77	25 412 617,76	9,14%
Social-934	5 617 283,20	5 996 693,73	6 091 429,47	1,58%
APA-934-3	6 274 696,36	7 309 179,83	6 803 235,18	-6,92%
RSA-934-4	4 160 902,59	4 023 635,12	4 009 458,63	-0,35%
Environnement-937	5 644 133,83	7 147 627,70	5 569 194,02	-22,08%
Total général	210 929 537,06	221 565 419,95	229 634 632,72	3,64%

Comme le présente le tableau ci-avant, les crédits inhérents aux dépenses de la masse salariale sont passés de 221 565 419€ en 2020 à 229 634 632€ pour l'année 2021, soit une augmentation d'environ 8M (+3.64%).

Bien que l'année 2021 ait été moins impactée par les effets de la crise sanitaire « COVID19 », cette dernière a tout de même eu des conséquences directes et indirectes sur l'augmentation de la masse salariale.

En effet, l'année 2020 a connu une sous-consommation de certains postes de dépenses, plus que compensée lors de la reprise de l'activité. Il s'agit :

- de la reprise des heures supplémentaires et des astreintes, soit + 420 000€,
- de la hausse des frais liés à l'absentéisme, soit + 265 000 € étant précisé qu'en 2021 deux accidents du travail graves ont généré des surcoûts particulièrement lourds supportés par la collectivité ;
- de la relance de la consommation des prestations d'action sociale, soit + 215 000 € ;
- du paiement des cotisations CNFPT qui avaient été gelées en partie en 2020 et qui constitue ainsi une hausse de +195 000 €.

De plus, la réforme du règlement du temps de travail appliquée en 2020 ainsi que la non consommation d'un très grand nombre de journées de congés au cours de l'année 2020 qui ont été épargnés puis en grande majorité monétisés en 2021 a constitué un surcoût de +980 000 €.

Par ailleurs, il est à préciser que depuis la fusion-cr ation de la Collectivit  de Corse, la politique de recrutements externes a pour objectif de satisfaire les n cessit s de service concernant les :

-Postes requ rant une technicit  particuli re, un dipl me sp cifique, un titre, des comp tences rares ou une exp rience requise (notamment dans le social et m dico-social) ;

-Postes n cessitant une expertise rare (le domaine routier ou juridique par exemple) ;

-Postes r pondant   des n cessit s imp rieuses li es au bon fonctionnement des services, au regard du bilan des effectifs existants et de la sp cificit  des secteurs g ographiques et des missions exerc es

-Postes strat giques rest s infructueux malgr  plusieurs relances en interne.

Toutefois, si l'ann e 2020 a vu une stabilisation et une rationalisation des recrutements externes sur des emplois permanents, la part des emplois non permanents r pondant   des n cessit s absolues dans le contexte de crise sanitaire a augment  de mani re conjoncturelle. Cette n cessit  s'est  galement prolong e en partie sur l'ann e 2021.

Malgr  cela, la planification pluriannuelle des recrutements a permis de relativement ma triser les co ts. L'augmentation de la masse salariale li e aux variations nettes d'effectifs s'est  lev e   3 120 000  entre 2020 et 2021,  tant pr cis  que les effets reports et les cons quences de la crise sanitaire ont eu un impact tr s significatif sur cette  volution.

D'autre part, l'une des derni res politiques d'harmonisation des conditions d'emplois des agents a eu des r percussions en 2021. En effet, la politique de r mun ration des assistants familiaux avaient  t  harmonis e au dernier trimestre 2020 produisant ainsi des effets reports   hauteur de +350 000 .

Enfin au-del  des effets conjoncturels et des sp cificit s propres aux politiques « RH » d ploy es par la CdC, on doit  galement rappeler ici la tr s forte rigidit  des d penses de masse salariale et leur  volution dynamique et naturelle   la hausse. Ainsi, cette variation m canique conn it un surco t de 2 330 000  en 2021 li es aux  volutions r glementaires telles que les op rations d'avancement et de promotion ou encore le Glissement Vieillesse Technicit  indiciariaire.

➤ **Les allocations APA (016) et le RSA (017)**

La crise  conomique cons cutive   la crise sanitaire, a des impacts majeurs en Corse tel l'augmentation de la pr carit . Les publics touch s sont divers, les jeunes, les personnes  g es et d pendantes, les personnes b n ficiant de petites retraites, les personnes handicap es.

Face   cette situation, la Collectivit  de Corse a affirm  sa qualit  de chef de file de l'action sociale sur la r gion par un soutien renforc  pour l'ensemble des publics.

Les chapitres 016 et 017 cumulent une partie des cr dits d di s   la mise en  uvre de la politique d'action sociale. Ces charges, pour un total de 114,257 M , repr sentent 12,50 % des d penses r elles ventil es de fonctionnement. Elles augmentent de 3,87% par rapport au CA 2020, soit + 4,254 M .

L'Allocation Personnalis e d'Autonomie (016 APA) est attribu e sous conditions de ressources et de r sidence aux personnes  g es de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Elle permet le maintien   domicile et la prise en charge du forfait d pendance en EHPAD et en unit  de long s jour.

Au niveau de la Corse, compte tenu du vieillissement de la population, la tendance est à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, chaque année les tarifs des établissements sont revalorisés afin d'intégrer l'évolution des charges liées au GVT et à l'inflation.

En 2021, les montants consacrés à l'APA augmentent de 3,82 % par rapport au CA 2020. Cette charge représente 7,27 % des dépenses réelles ventilées de fonctionnement.

	2018	2019	2020	2021	2021/20	Evol 21/18
016 - APA	58 961 520,71	58 698 588,55	64 034 282,52	66 479 276,86	2 444 994,34	6,18%
Variation annuelle		-0,45%	9,09%	3,82%		
<i>dont charges à caractères générales</i>	566 194,82	342 979,74	300 303,26	288 706,39	-11 596,87	-28,59%
Variation annuelle		-39,42%	-12,44%	-3,86%		
<i>dont charges de personnel</i>	6 509 332,48	6 274 696,36	7 309 179,83	6 803 235,18	-505 944,65	2,23%
Variation annuelle		-3,60%	16,49%	-6,92%		
<i>dont 651141 APA à domicile versée au service d'aide à domicile</i>	30 876 322,87	30 917 360,36	34 170 291,75	35 225 849,66	1 055 557,91	6,81%
Variation annuelle		0,13%	10,52%	3,09%		
<i>dont 651142 APA à domicile versée aux bénéficiaires</i>	11 144 342,85	11 259 504,73	11 939 114,14	13 550 979,57	1 611 865,43	10,27%
Variation annuelle		1,03%	6,04%	13,50%		
<i>dont 651143 APA versée aux bénéficiaires en établissement</i>	63 412,13	62 917,72	59 202,12	50 893,42	-8 308,70	-10,41%
Variation annuelle		-0,78%	-5,91%	-14,03%		
<i>dont 651144 APA versée aux établissements</i>	9 797 550,50	9 826 116,18	10 256 191,42	10 543 254,60	287 063,18	
Variation annuelle		0,29%	4,38%	2,80%		
<i>dont charges spécifiques</i>	4 365,06	15 013,46	0,00	16 358,04	16 358,04	93,58%
Variation annuelle		243,95%	-100,00%			

Le Revenu de Solidarité Active (017 RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu, variable selon la composition du foyer, mais également un accompagnement social et/ou professionnel afin de permettre leur réinsertion. Le nombre de bénéficiaires varie en fonction de l'activité économique. Celle-ci demeure liée à la saisonnalité et à l'emploi dont le principal indicateur est le taux de chômage.

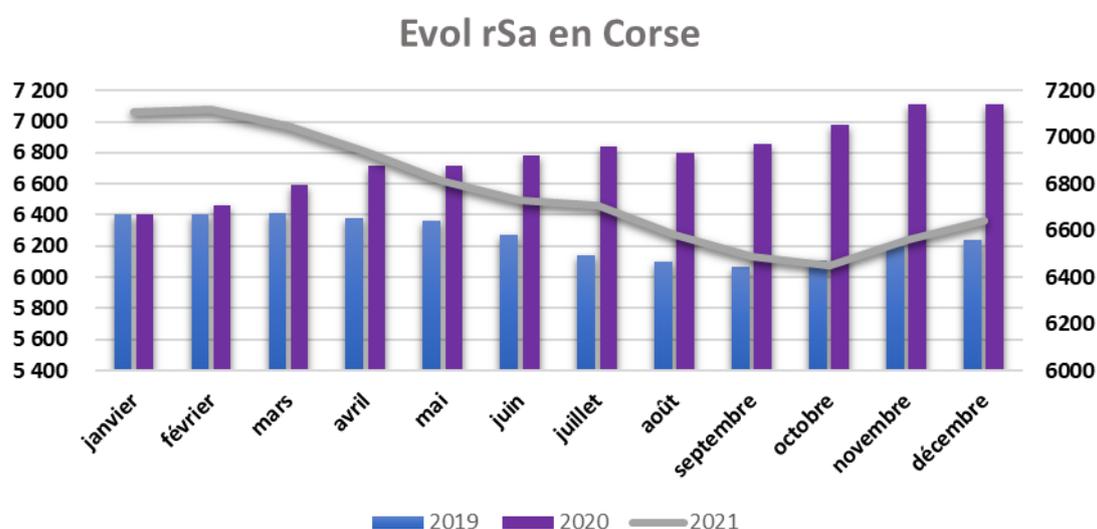
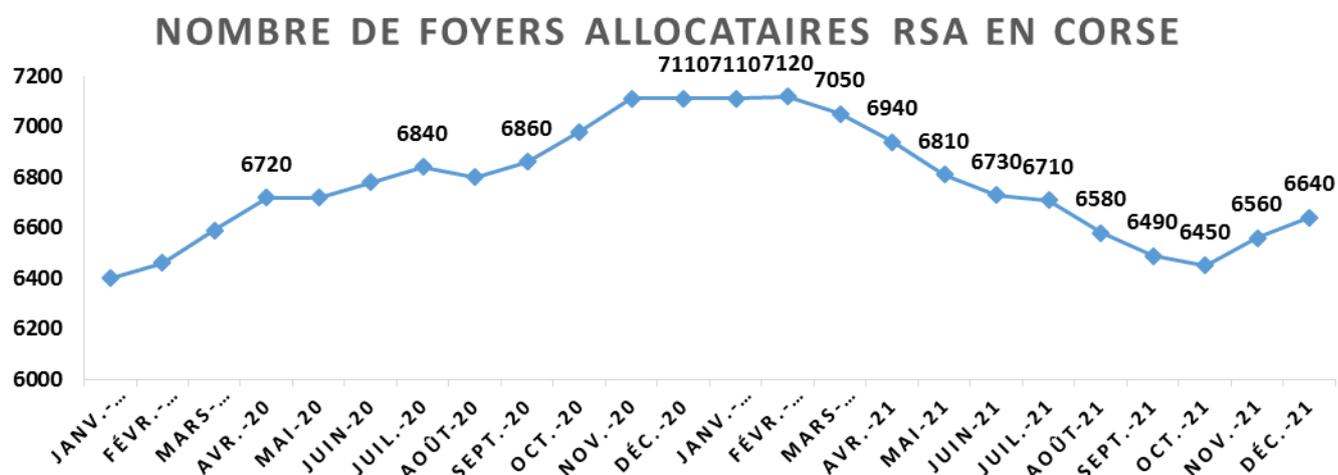
L'accentuation des actions de lutte contre la précarité a permis d'assurer un accompagnement renforcé des personnes dans la précarité.

Le dynamisme de cette allocation, renforcé par les effets de la crise COVID-19 et par la réforme de l'assurance chômage est bien marqué dans le CA 2021. Les montants alloués au RSA continuent ainsi de progresser de 3,94 % par rapport au CA 2020. Cette charge représente 5,23 % des dépenses réelles ventilées de fonctionnement.

	2018	2019	2020	2021	2021/20	Evol 21/18
017- RSA / Régularisations de RMI	44 300 468,27	43 727 648,12	45 968 946,80	47 778 230,43	1 809 283,63	3,85%
Variation annuelle		-1,29%	5,13%	3,94%		
<i>dont charges à caractères générales</i>	284 851,02	303 601,48	188 607,68	137 686,28	-50 921,40	-30,48%
Variation annuelle		6,58%	-37,88%	-27,00%		
<i>dont charges de personnel</i>	3 866 580,07	4 160 902,59	4 023 635,12	4 009 458,63	-14 176,49	1,83%
Variation annuelle		7,61%	-3,30%	-0,35%		
<i>dont autres charges de gestion courante</i>	3 486 961,56	2 853 131,41	2 526 596,10	3 308 930,33	782 334,23	-2,59%
Variation annuelle		-18,18%	-11,44%	30,96%		
<i>dont 65171 RSA versement allocations forfaitaires</i>	32 564 967,95	32 204 557,03	35 133 742,53	36 121 512,70	987 770,17	5,32%
Variation annuelle		-1,11%	9,10%	2,81%		
<i>dont 65172 RSA - Versements pour allocations forfaitaires</i>	4 086 367,65	4 205 006,72	4 090 576,43	4 153 905,76	63 329,33	0,82%
Variation annuelle		2,90%	-2,72%	1,55%		
<i>dont charges spécifiques</i>	10 740,02	448,89	5 788,94	46 736,73	40 947,79	108,61%
Variation annuelle		-95,82%	1189,61%	707,35%		

On dénombre en Corse plus de 6640 foyers allocataires, soit 11 400 personnes couvertes par ce dispositif. Le dernier trimestre 2021 enregistre une progression de +2,6% (identique pour les 2 départements). On retrouve régulièrement une hausse saisonnière entre fin septembre et fin décembre. Entre fin 2020 et fin 2021, le nombre

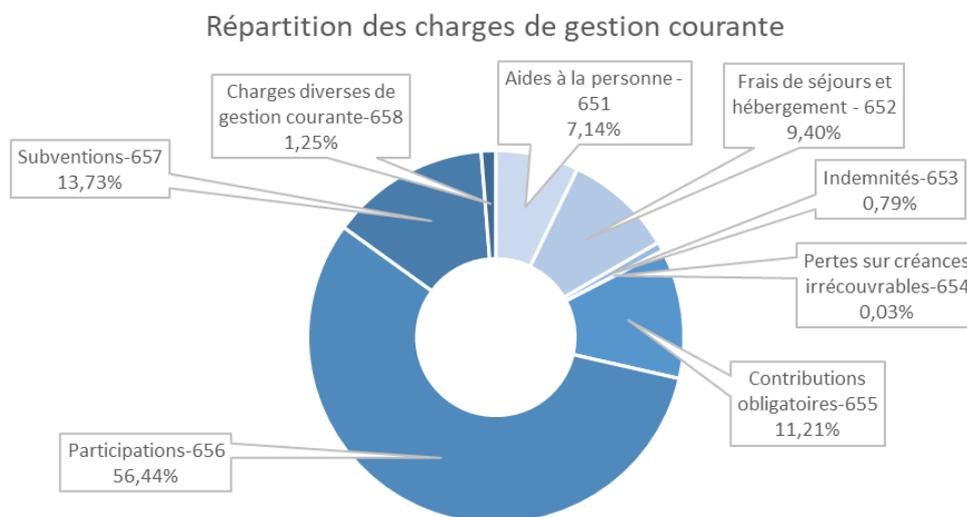
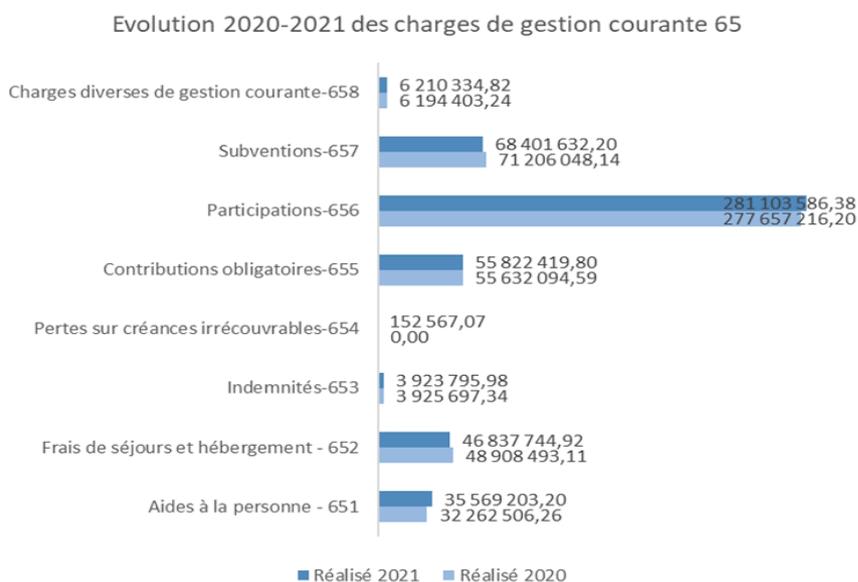
de foyers allocataires a diminué de -6,6% en Corse (-6,4% pour le Cismonte et -7% pour le Pumonte) mais le niveau d'avant-crise n'a pas encore été retrouvé.



➤ Les **charges de gestion courante** progressent de 0,5% par rapport à 2020 pour s'établir à 498,021 M€. Au regard de leur volume, elles constituent un poste de dépenses clé dont la maîtrise est primordiale pour pouvoir contenir l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et préserver un excédent brut suffisant pour financer le programme d'investissement de la CdC.

Comptes	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021/2020
Aides à la personne - 651	33 423 908,86	32 262 506,26	35 569 203,20	10,2%
Frais de séjours et hébergement - 652	45 833 308,80	48 908 493,11	46 837 744,92	-4,2%
Indemnités-653	3 988 349,00	3 925 697,34	3 923 795,98	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables-654	0,00	0,00	152 567,07	
Contributions obligatoires-655	52 596 995,99	55 632 094,59	55 822 419,80	0,3%
Participations-656	276 745 311,07	277 657 216,20	281 103 586,38	1,2%
Subventions-657	66 822 318,13	71 206 048,14	68 401 632,20	-3,9%
Charges diverses de gestion courante-658	6 474 651,01	6 194 403,24	6 210 334,82	0,3%
Total	485 884 842,86	495 786 458,88	498 021 284,37	0,5%

En 2021, la structure des dépenses de gestion courante s'établit ainsi :



- Les participations de la Collectivité, qui représentent la part prépondérante des autres charges de gestion courante (56,44 %), s'établissent à 281,104 M€, soit une augmentation de 1,2% par rapport à 2020 (277,657M€). Elles comprennent notamment la Dotation de Continuité Territoriale (DCT) de 187 M€ et les dotations aux agences et offices.

Hors agences et offices, les participations les plus significatives concernent le Conservatoire de musique, danse et arts dramatiques de Corse Henri Tomasi (2,303 M€), le syndicat mixte de l'abattage en Corse (1,174 M€) et la SAEML des Chemins de fer de la Corse (23,739 M€).

- Les subventions représentent le second poste de dépense. Elles s'établissent à 68,401 M€ et enregistrent une diminution de 3,94% par rapport à 2020 (71,206 M€).

La répartition des subventions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Chapitres fonctionnels	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021/2020 %
Services généraux - 930	1 813 783,00	758 748,00	72 995,72	-90,38%
Fonds européens - 9305	98 732,60	38 457,13	99 687,70	159,22%
Sécurité - 931	-	217 705,77	56 931,32	-73,85%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage - 932	44 644 356,42	39 370 667,32	39 600 533,97	0,58%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs - 933	14 259 004,67	17 022 051,43	18 273 699,04	7,35%
Social - 934	1 891 409,76	3 340 396,74	2 657 219,64	-20,45%
Aménagement des territoires et habitat - 935	3 519 400,82	6 723 052,10	3 056 649,49	-54,53%
Action économique - 936	17 137,46	0,00	3 538 197,05	
Environnement- 937	239 052,23	3 513 601,29	688 904,59	-80,39%
Transports - 938	339 441,17	221 368,36	356 813,68	61,19%
Total général	66 822 318,13	71 206 048,14	68 401 632,20	-3,94%

Sur la période 2020/2021, les variations les plus significatives portent, à la hausse, sur les chapitres 936 et 938, à la baisse sur les chapitres 930, 931, 934, 935 et 937

- Action économique 936 (+3,538M€) : mise en œuvre du plan de relance Salvezza 2(+1,411M€), prise en charge au titre des années 2021 et 2020 du coût des emprunts contractés par la Cadec pour la mise en place d'avances remboursables au profit des entreprises de Corse(+1,212M€), et versement de la part statutaire au SMAC (+0,870M€)
- Les transports 938 (+0,135M€) : cette augmentation est notamment liée à la mise en œuvre des dispositifs d'aides (participation financière de la CdC) visant au développement des transports scolaires dans les communes ; leur niveau est légèrement inférieur à celui de 2019.
- Les services généraux 930(-685M€): La variation 2020/2021 résulte de versements exceptionnels comptabilisés en 2020.
- La sécurité 931 (-160M€) : en 2021, les contributions INTERMED relatives au programme européen Interreg ont été enregistrées sur ce chapitre au regard des justifications présentées. En revanche en 2020, les avances avaient été versées à l'intégralité des partenaires.
- Le social 934 (-0,683M€) : cette différence s'explique d'une part par la comptabilisation en 2020 de primes COVID pour 1,878M€ et d'autre part, par l'internalisation en 2021 du FSL pour 0,694M€ mais aussi par une augmentation des subventions versées sur ce chapitre pour 0,464M€.
- L'aménagement des territoires et habitat 935 (-3,667M€): Cet écart résulte essentiellement de la fin, en 2020, des versements relatifs aux allègements d'emprunts consentis à la ville d'Aiacciu (3,479 M€).
- L'environnement 937 (-2,824M€): la baisse constatée correspond au versement en 2020 d'une subvention de 2,900M€ relative au « programme gestion des déchets » destiné à financer le transport des balles de déchets effectué par le Syvadec.
- Les contributions obligatoires, dont la part représente près de 11,21 % des autres charges de gestion courante, sont quasi stables (0,3 %) et s'établissent à 55,822 M€ (PM 2020 55,632 M€). L'augmentation des

contributions obligatoires concerne principalement les dotations aux SDIS + 2,865 M€ (46,648 M€) et celles à destination des collèges et lycées + 0,521 M€ (7,404 M€).

- Les aides à la personne (35,569 M€) progressent de 10,2% (32,263 M€ en 2020). Cette augmentation résulte de la progression des prestations de compensation du handicap pour les personnes âgées de plus de 20 ans (+2,809M€), et de l'attribution de bourses aux étudiants en formation sanitaire et sociale (+1M€)
 - Les frais de séjours/hébergements (46,838 M€) diminuent quant eux de 4,2 %, correspondant à un volume de 2,070 M€. Il s'agit de dépenses principalement à caractère social. Par rapport à l'exercice précédent, les principales évolutions portent sur la prévention spécialisée (+1,230 M€), les frais de séjour en établissements et services pour adultes handicapés (+1,2 M€) ainsi que les prises en charge des frais de séjour en établissements pour les personnes âgées (+ 0,85 M€).
 - Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ainsi que les indemnités et frais des membres du CESC s'élèvent à 3,924 M€ et sont stables par rapport à 2020.
 - Les charges diverses de gestion courante augmentent de 0,3% pour s'établir à 6,210 M€ (PM 2020 6,194M€). Il s'agit principalement de la prise en charge des déficits des budgets annexes.
- Les **charges financières inscrites au chapitre 66** s'établissent à 21,504 M€ et sont en diminution.

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à hauteur de 21,504 M€ pour l'exercice 2021. Elles sont en diminution de 38,02% par rapport à 2020.

Cette baisse résulte de la régularisation comptable des fonds consignés pour un montant de 14,065 M€ relatif aux intérêts sur la période 2018-2020.

En effet, la forte augmentation qui avait été observée au CA 2020 était directement liée au protocole signé avec la SFIL concernant la renégociation des quatre emprunts toxiques. En réalisant une comparaison avec le réalisé 2019 qui n'a pas connu d'évènement exceptionnel, le réalisé 2021 est en très légère baisse (-4,66%, soit – 1,050 M€).

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol %2021/2020
66111 – Intérêts réglés à échéance	21 706 955,38	35 748 318,89	21 124 614,01	-40,91%
66112 – Intérêts courus non échus	66 006,12	-1 898 620,24	-527 549,26	-72,21%
6688 – autres charges financières	781 621,86	845 061,72	907 349,20	7,37%
Total chapitre 66	22 554 583,36	34 694 760,37	21 504 413,95	-38,02%

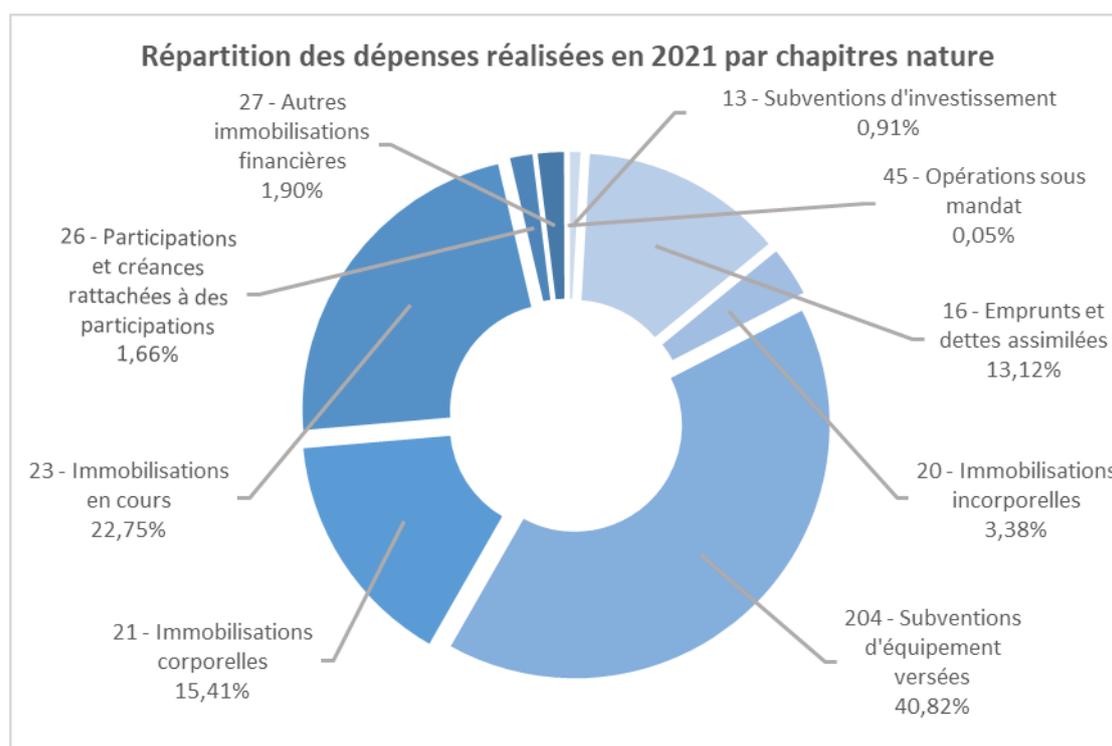
1.2 Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 367,589 M€ avec un taux de réalisation de plus de 90,66 %

	Réalisations 2019 *	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Evol n-1
13 - Subventions d'investissement	697 707,92	548 279,30	3 327 637,57	506,92%
16 - Emprunts et dettes assimilées	45 118 968,12	37 588 335,30	48 220 654,80	28,29%
20 - Immobilisations incorporelles	8 923 398,80	15 418 919,11	12 410 107,97	-19,51%
204 - Subventions d'équipement versées	127 052 558,21	127 467 417,61	150 053 235,85	17,72%
21 - Immobilisations corporelles	18 890 467,66	21 301 619,30	56 653 006,24	165,96%
23 - Immobilisations en cours	112 558 238,41	85 268 092,03	83 643 327,96	-1,91%
26- Participations & créances rattachées à des pa	0,00	1 450 000,00	6 100 000,00	320,69%
27 - Autres immobilisations financières	11 468 626,31	11 745 090,02	6 982 570,38	-40,55%
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	92,45	198 781,45	214915,09%
Total dépenses réelles d'investissement	324 709 965,43	300 787 845,12	367 589 322,22	22,21%

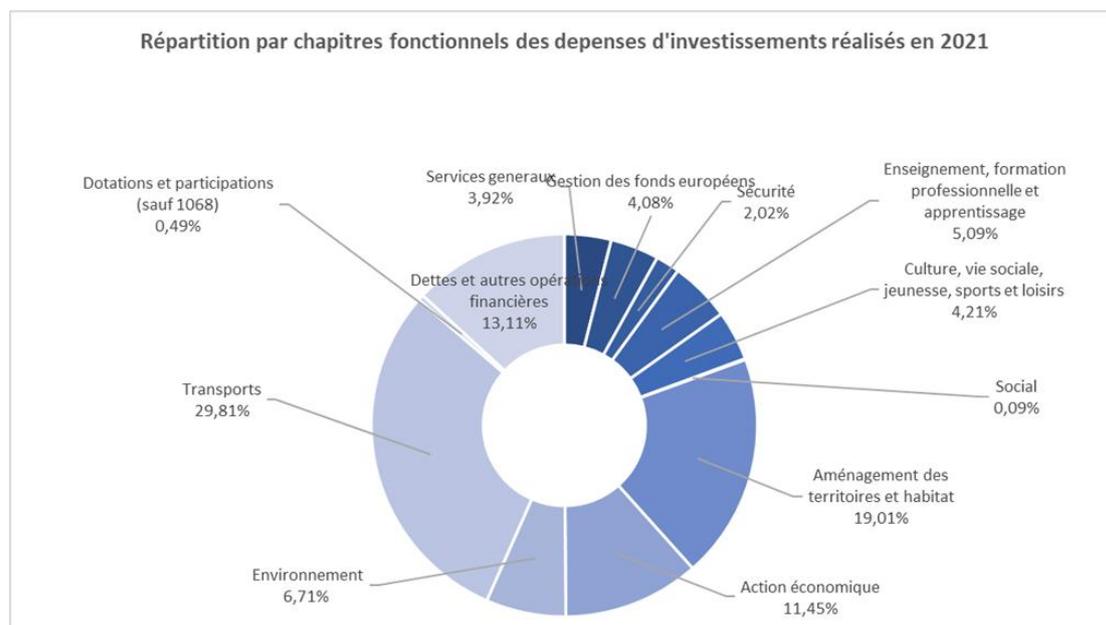
*Pour rappel les dépenses réelles d'investissement 2019 comprenaient des opérations de régularisation de comptes liées à la gestion des fonds européens, effectuées sur le chapitre par nature « 16 - Emprunts et dettes assimilées » pour un montant de 11,9 M€. La neutralisation de ce montant ramène ainsi les dépenses réelles d'investissement 2019 à 312,77 M€.

Hors emprunt, les dépenses d'investissement 2021 représentent 319,368 M€ de dépenses réelles (PM : 263,199 M€ en 2020) soit une progression notable de +21,34%. Ce bon taux de réalisation traduit la volonté de l'exécutif de voter sur l'exercice 2021 un budget ambitieux. Le choix avait été fait d'abonder les dépenses d'investissement lors du vote du budget supplémentaire pour affecter l'ensemble des capacités budgétaires de la collectivité au service de la relance et de l'accompagnement des entreprises et des actions économiques.

Les dépenses réelles d'investissement 2021 par nature sont ventilées comme suit :



Les dépenses réelles d'investissement 2021 par chapitre fonction sont réparties de la manière suivante :

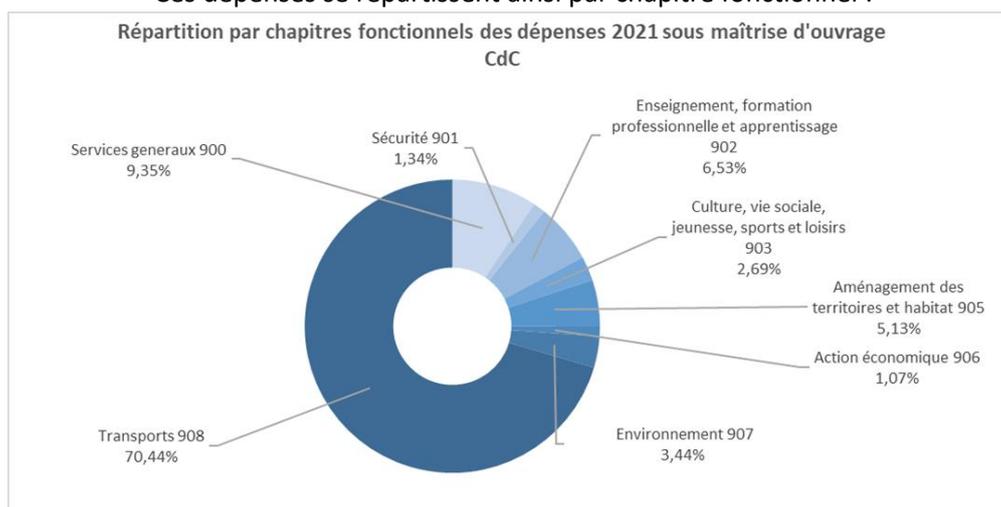


➤ Les **dépenses sous maîtrise d'ouvrage (Chapitres 20-21-23)** représentent un volume de dépenses de 152,706 M€ soit 41,54% des dépenses totales. Elles sont en augmentation de +31 M€ par rapport à 2020 (121,988 M€), soit une hausse de +25,18%.

Chapitres fonctionnels	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evo 2021/2020 %
Services généraux 900	7 536 736,54	8 301 707,52	14 276 227,45	71,97%
Sécurité 901	2 964 924,68	735 705,03	2 042 415,28	177,61%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 902	13 045 601,76	9 882 260,51	9 969 568,62	0,88%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 903	2 641 509,37	2 577 102,77	4 114 923,26	59,67%
Aménagement des territoires et habitat 905	4 803 164,23	4 633 817,37	7 830 210,35	68,98%
Action économique 906	135 632,93	191 821,65	1 641 273,42	755,62%
Environnement 907	3 340 183,16	2 699 876,29	5 259 378,76	94,80%
Transports 908	105 904 352,20	92 966 339,30	107 572 445,03	15,71%
Total général	140 372 104,87	121 988 630,44	152 706 442,17	25,18%

Une progression de l'investissement est constatée dans tous les secteurs d'activités.

Ces dépenses se répartissent ainsi par chapitre fonctionnel :



La compétence « Transports » représente 70,44% des dépenses réelles d'investissement sous maîtrise d'ouvrage avec un montant de 107,572 M€. Par rapport à 2020, les dépenses mandatées au titre de la politique des transports enregistrent une hausse de 15,71%, et par rapport à 2019 une hausse de 1,58% soit +1,168M€. Elles concernent essentiellement les voiries départementales et régionales, les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires. La baisse constatée en 2020 était directement liée à la crise sanitaire qui avait provoqué l'arrêt d'un certain nombre de chantiers notamment pendant la période du premier confinement.

Le chapitre « Services généraux » représente en 2021, 9,35% des dépenses réelles d'investissement sous maîtrise d'ouvrage. Le montant réalisé qui s'élève à 14,276 M€ est en augmentation de +71,97% par rapport à 2020 (5,974M€). Les principales dépenses sont consécutives aux effets de la crise sanitaire et ont principalement financées des frais d'étude, l'acquisition de matériels informatique et de concessions dans le domaine de l'informatique.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage en matière d'enseignement, formation professionnelle et apprentissage constituent le troisième poste de dépenses, soit 6,53% pour un montant total réalisé de 9,970 M€. Tout comme pour le secteur des transports, la forte baisse constatée en 2020 (-24,25%) résulte de l'arrêt des chantiers pendant les périodes de confinement.

Les dépenses affectées à la politique de l'aménagement des territoires qui s'élèvent à 7,830 M€ connaissent une forte augmentation de +68,98%. Il s'agit principalement du financement des opérations consacrées au déploiement des réseaux de haut et très haut débit et de celles en faveur de l'inclusion numérique des territoires.

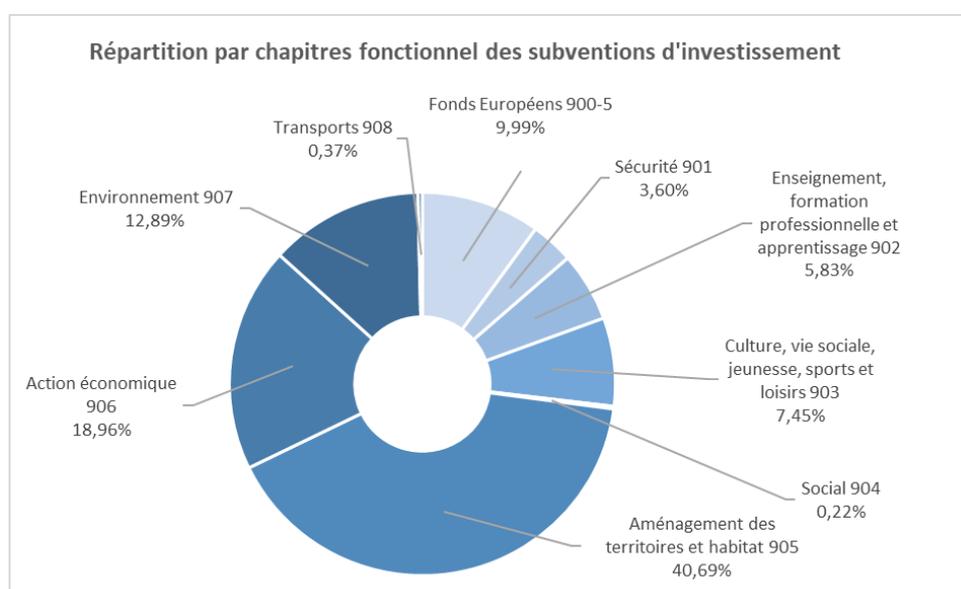
Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'environnement s'établissent à 5,259 M€, enregistrant ainsi une forte hausse par rapport à 2019 (+36,49%) et 2020 (+ 94,80%). Il est cependant à noter que la crise sanitaire a retardé des travaux sur les chantiers de travaux hydrauliques structurants conduits par l'OEHC ainsi que sur les investissements dédiés aux Espaces Naturels Sensibles et à la protection des milieux aquatiques, visant à préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'action économique s'établissent à 1,642 M€ et sont en forte hausse par rapport à 2019 et 2020. Elles financent principalement l'entretien de la voirie des forêts (1,167 M€), l'acquisition de véhicules utilitaires-spécifiques au domaine de la sylviculture (0,377M€), l'achat de matériel forestier et de fournitures phytosanitaires (0,96M€).

➤ **Les subventions d'équipements** versées aux tiers s'élèvent à 150,053 M€, en hausse de +17,72 % par rapport à 2020 (127,467M€). Ces subventions contribuent à accroître l'investissement structurant du territoire, et sont complétées par des dispositifs d'ingénierie financière (avances remboursables, prêts garantis, etc.).

La ventilation par chapitre fonctionnel s'établit ainsi :

Chapitres fonctionnels	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evo 2021/2020 %
Fonds Européens 900-5	7 194 376,02	8 924 797,19	14 991 040,04	67,97%
Sécurité 901	4 695 063,07	1 942 776,00	5 399 623,04	177,93%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 902	7 252 771,22	8 540 909,16	8 751 546,17	2,47%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 903	11 303 747,51	10 669 025,61	11 175 622,70	4,75%
Social 904	691 257,62	280 866,26	333 063,36	18,58%
Aménagement des territoires et habitat 905	47 298 050,23	48 571 101,20	61 060 609,66	25,71%
Action économique 906	28 908 190,99	29 794 656,55	28 455 538,01	-4,49%
Environnement 907	19 464 871,14	18 026 045,26	19 336 658,25	7,27%
Transports 908	244 230,41	717 240,38	549 534,62	-23,38%
Total général	127 052 558,21	127 467 417,61	150 053 235,85	17,72%



La politique de l'aménagement du territoire (905) représente le premier poste de dépenses avec 40,69% des subventions d'équipements réalisées, pour un montant total de 61,061 M€. En augmentation de 25,71% par rapport à 2020 (48,571 M€), elles concernent notamment les subventions versées aux communes et intercommunalités pour l'exercice de leurs compétences (voirie, éclairage public, bâtiments administratifs, réseaux divers, eau et assainissement, ...) pour un montant de 39 M€ ; le comité de Massif pour 2,9 M€ ; l'habitat logement & foncier pour 14,3 M€ ; le Réseau Haut débit pour 3,5 M€.

La politique en faveur de l'action économique, qui est en quasi-totalité assurée par l'ODARC, l'ATC et l'ADEC, représente un montant 28,456 M€ (dont 19,9 M€ au titre du secteur agricole et 8,4 M€ au titre de l'action économique et touristique).

Les subventions d'équipements dans le domaine de l'environnement représentent 12,89%, pour un montant de 19,337 M€. Elles contribuent au financement de la politique de l'eau (assainissement et soutien aux communes et intercommunalité, politique menée par l'OEHC), et de celle en faveur du développement durable, du territoire et de la transition énergétique et écologique menée par l'AUE et l'OEC.

Le secteur de la culture du patrimoine et des sports représente 7,45% des dépenses pour 11,176 M€ réalisés notamment 2,5M€ au titre du patrimoine, 6,3M€ au titre de la culture et 2,2M€ au titre du sport.

Les Fonds Européens, avec 14,991 M€, représentent 10% de ces dépenses. Ils constituent le cofinancement des projets avec des crédits du FEDER. L'augmentation de 67,97% s'explique par la préparation de la fin de gestion du programme opérationnel 2014-2020.

- Les **immobilisations financières** s'élèvent à 13,082 M€ en 2021 et se répartissent ainsi :
 - 6,1M€ concernant des participations et créances rattachées à des participations (Fonds paese, fonds sustegnu et fonds d'ingénierie financière mis en œuvre par l'ADEC).
 - 6,982M€ dont 0,095M€ concernent des prêts au personnel et des dépôts de garantie et 6,887 M€ concernent des dispositifs d'avances remboursables versées par l'ADEC et l'ATC au profit des TPE/PME.

- Les **emprunts et dettes assimilés** s'élèvent à 48,220 M€ en 2021, soit une hausse de 28,29% par rapport à l'exercice précédent, et sont composés du remboursement du capital de la dette (42,670M€) et d'un remboursement de l'avance DMTO perçue en 2020 (5,6M€).

2. Les recettes

En 2021 les recettes réelles de la Collectivité de Corse représentent 1,304 Mds d'euros, en augmentation de 4,40 % par rapport à 2020 (1,249 Mds d'euros).

Elles se caractérisent par :

- une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de +58,458 M€, soit une hausse de +5,39 % par rapport à 2020.

- une légère baisse des recettes réelles d'investissement de -2,08%, soit -3,518 M€.

Cette baisse par rapport à 2020 doit être analysée en intégrant l'impact de la renégociation des emprunts structurés en 2020 et le dispositif d'avance remboursable DMTO mis en place par le gouvernement pour faire face à la crise pour un total de 23,2M€. Ainsi, à périmètre constant, les recettes d'investissement sont en progression de 13,9%.

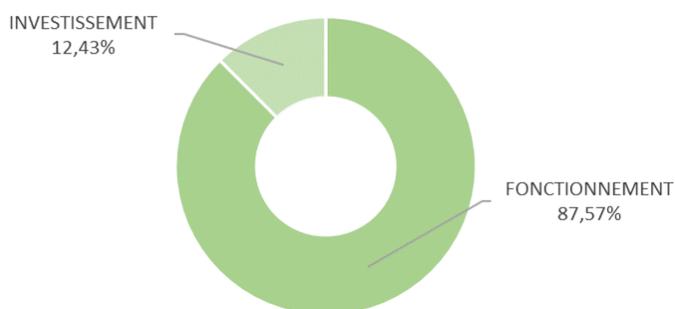
Le taux global de réalisation des recettes 2021 est de 89% (92% pour la section de de fonctionnement et 71% pour la section d'investissement).

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement en augmentat

Après une baisse conséquente des recettes de fonctionnement suite aux effets de la crise sanitaire, les recettes réelles de fonctionnement 2021 affichent une hausse de +5,4%, soit +58,5 M€, pour un montant titré de 1 142,470 M€(PM 2020 1 083,969 M€).

Les recettes de fonctionnement peuvent être regroupées en 3 catégories :

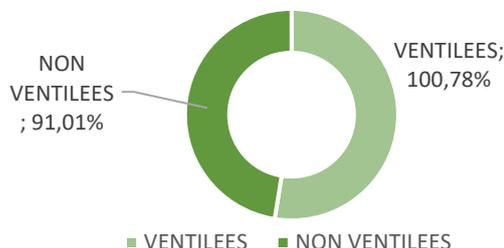
Répartition des recettes réelles 2021



Evolution 2018-2021 des recettes réelles



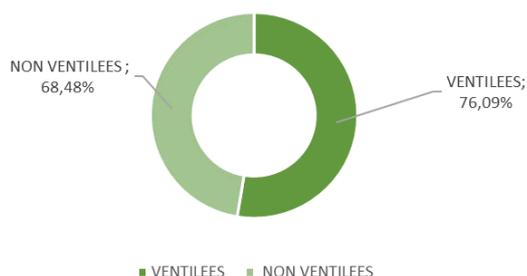
Taux de réalisation 2021 des recettes de fonctionnement



Taux de réalisation 2020 pour les recettes d'investissement

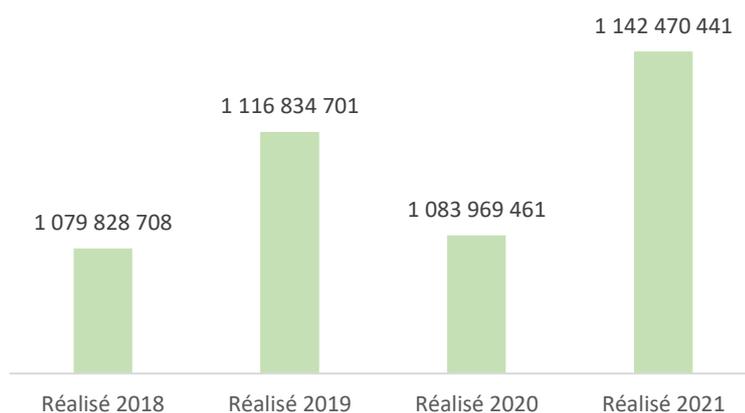


Taux de réalisation 2021 des recettes d'Investissement

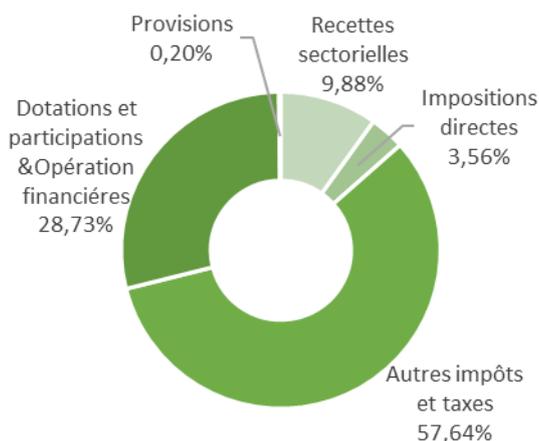


- **La fiscalité** (directe et indirecte – locale ou nationale reversée /chapitres 940-941) qui avec un volume de **699,139M€**, présente une hausse de +7,7% par rapport au CA 2020 (PM 649,346M€).
- **Les dotations et participations** (dotations, fonds de soutien /chapitres 942-943) à concurrence de **320,446 M€** sont en légère hausse par rapport au CA 2020 avec une évolution de 0,18 % (319,644 M€)
- **Les recettes sectorielles de fonctionnement**, y compris les recettes sociales (fonds APA et PCH, TICPE RSA, ...), pour **112,870 M€** sont en augmentation de 9,9% par rapport au CA 2020 (102,664 M€).

Evolution des recettes de fonctionnement sur la période 2018-2021



Repartition des recettes de fonctionnement 2021



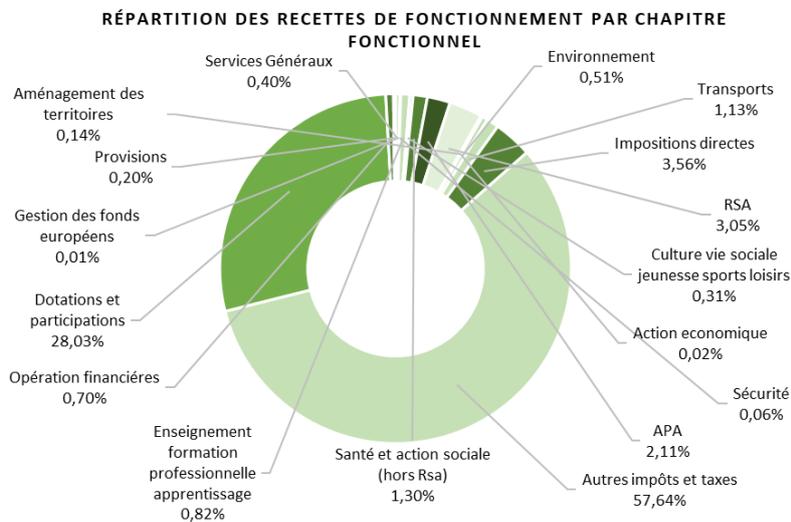
	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	1 116 834 701 €	1 083 969 461 €	1 142 470 441 €	58 500 980 €	5,40%
VENTILEES	108 406 490 €	102 664 677 €	112 870 652 €	10 205 975 €	9,9%
NON VENTILEES	1 008 428 211 €	981 304 785 €	1 029 599 790 €	48 295 005 €	4,9%

L'analyse des recettes réelles de fonctionnement sur la période 2019-2021 montre que les recettes réelles de fonctionnement 2021 retrouvent leur dynamique d'avant la crise sanitaire. En effet, malgré un premier semestre impacté par les suites du confinement de la fin d'année 2020 et par les pics de l'épidémie, les bons chiffres de la saison touristique et de l'arrière-saison permettent d'afficher un niveau de recettes fiscales en hausse de +4,9%, par rapport à 2020, soit +48,3M€.

Cette évolution confirme ainsi la dynamique des recettes de fonctionnement prévue dans la prospective financière, présentée lors des orientations budgétaires et actualisée tout au long de l'exercice avec un rattrapage d'une année par rapport aux prévisions (+2,10 d'évolution en 2021/2019 concernant les recettes fiscales non ventilées).

- Analyse et comparaison établies par chapitre fonctionnel

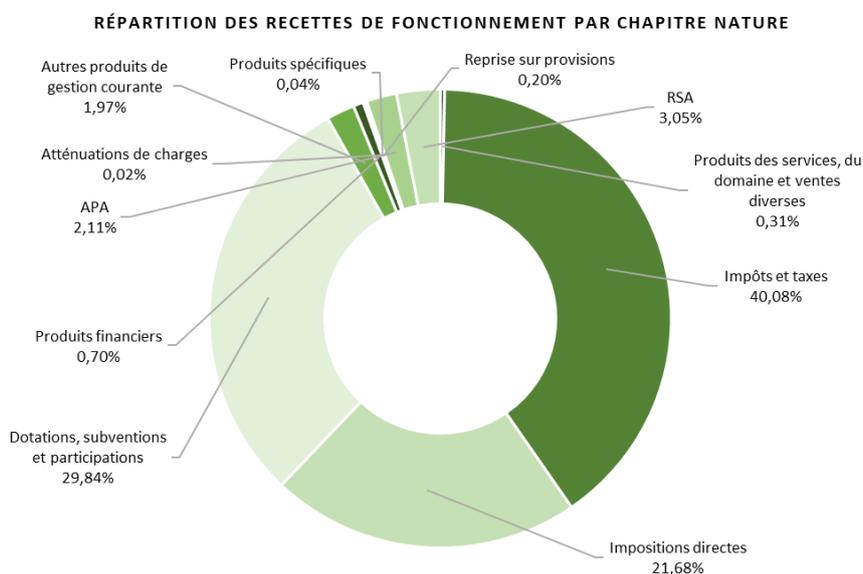
	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 116 834 701 €	1 083 969 461 €	1 142 470 441 €	58 500 980 €	5,4%
OPERATIONS VENTILEES	108 406 490 €	102 664 677 €	112 870 652 €	10 205 975 €	9,9%
930 Services Généraux	4 617 865 €	6 052 379 €	4 609 401 € -	1 442 978 €	-23,8%
930-5 Gestion des fonds européens	291 472 €		194 708 €	194 708 €	0,0%
931 Sécurité	836 464 €	1 544 016 €	643 128 € -	900 888 €	-58,3%
932 Enseignement formation professionnelle	7 772 634 €	7 206 969 €	9 397 661 €	2 190 692 €	30,4%
933 Culture vie sociale jeunesse sports loisirs	3 055 971 €	2 049 900 €	3 551 956 €	1 502 055 €	73,3%
934 Santé et action sociale (hors Rsa)	12 572 755 €	14 575 656 €	14 906 970 €	331 314 €	2,3%
934-3 APA	21 857 486 €	19 242 814 €	24 125 163 €	4 882 350 €	25,4%
934-4 RSA	34 023 666 €	34 403 882 €	34 789 598 €	385 715 €	1,1%
935 Aménagement des territoires	1 458 442 €	1 400 005 €	1 629 414 €	229 409 €	16,4%
936 Action économique	218 581 €	721 331 €	252 904 € -	468 426 €	-64,9%
937 Environnement	5 007 641 €	4 316 882 €	5 859 451 €	1 542 568 €	35,7%
938 Transports	16 693 513 €	11 150 843 €	12 910 299 €	1 759 455 €	15,8%
OPERATIONS NON VENTILEES	1 008 428 211 €	981 304 785 €	1 029 599 790 €	48 295 005 €	4,9%
940 Impositions directes	130 226 256 €	135 422 931 €	40 631 917 € -	94 791 014 €	-70,0%
941 Autres impôts et taxes	550 170 990 €	513 923 131 €	658 507 886 €	144 584 756 €	28,1%
942 Dotations et participations &	319 411 515 €	319 644 410 €	320 207 597 €	563 187 €	0,2%
943 Opération financières	8 116 942 €	9 005 233 €	8 005 304 € -	999 929 €	-11,1%
944 Frais de fonctionnement des élus	- €	- €	13 160 €	- €	0,0%
945 Provisions	502 508 €	3 309 080 €	2 233 926 € -	1 075 154 €	-32,5%



Afin d'effectuer une analyse croisée, la comparaison des recettes réelles figurant dans les comptes administratifs des années 2019 à 2021 est établie par nature.

- Analyse et comparaison établies par chapitre nature : une hausse des recettes de fonctionnement de +5,40%.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol% 2021/2020	EVOL% 2021/2020
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 116 834 701	1 083 969 461	1 142 470 441	58 500 980	5,40%
70 Produits des services, du domaine et ve	3 350 067	2 013 559	3 503 775	1 490 216	74,01%
73 Impôts et taxes	367 654 616	347 159 183	457 924 327	110 765 144	31,91%
731 Impositions directes	318 536 937	307 137 051	247 669 639	-59 467 412	-19,36%
74 Dotations, subventions et participation	337 698 193	338 196 402	340 887 479	2 691 077	0,80%
75 Autres produits de gestion courante	24 380 224	22 836 015	22 545 492	-290 523	-1,27%
76 Produits financiers	8 116 942	9 005 233	8 005 304	-999 929	-11,10%
77 Produits spécifiques	401 372	380 478	505 117	124 639	32,76%
78 Reprise sur provisions	502 508	3 309 080	2 233 926	-1 075 154	-32,49%
013 Atténuations de charges	312 689	285 766	280 622	-5 144	-1,80%
016 APA	21 857 486	19 242 814	24 125 163	4 882 350	25,37%
017 RSA	34 023 666	34 403 882	34 789 598	385 715	1,12%



2.1.1 La fiscalité, ressource principale de la Collectivité de Corse, en hausse de 7,61%

En matière de fiscalité, la Collectivité de Corse ne dispose d'un pouvoir décisionnel, par modulation de taux, coefficient ou tarif, que sur 34 % du produit fiscal.

Principale ressource de la Collectivité de Corse, la fiscalité comprend des recettes à caractère fiscal, basées sur les impôts directs et indirects, et des taxes.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol 2021/2020
Fiscalité directe	130 226 256	135 422 931	40 631 917	-70,00%
Fiscalité indirecte	550 170 990	514 299 358	658 507 752	28,04%
<i>Fiscalité indirecte générale</i>	<i>306 111 709</i>	<i>294 311 132</i>	<i>432 770 723</i>	<i>47,05%</i>
<i>Apprentissage</i>	15 952 985	5 849 352	4 429 794	-24,27%
<i>Spécificité Corse</i>	217 421 017	203 276 928	214 896 464	5,72%
<i>Fonds de péréquation</i>	10 685 279	10 861 946	6 410 771	-40,98%
Total fiscalité (hors social)	680 397 246,00	649 722 289,00	699 139 669	7,61%

a) Une fiscalité directe qui change de périmètre (Chapitre 940)

Les produits de la fiscalité directe encaissés en 2021 représentent un montant de 40,6M€ affichant une baisse de 70% par rapport à 2020. Cette baisse est due à un changement de périmètre instauré par les évolutions législatives introduites par les lois de finances 2020 et 2021. Ces dernières ont acté des changements importants concernant le produit de la fiscalité directe en transférant sur la fiscalité indirecte (941), par l'octroi d'une fraction de tva, le produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFBP) et de la part départementale de CVAE.

Fiscalité directe 940	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOL 2021/2020 %
	130 226 256	135 422 931	40 631 917	-70,00%
TFBP	55 409 926	57 557 893	0	0,00%
Cotisation sur la VAE	45 912 194	48 036 911	14 841 758	-69,10%
IFER	4 112 719	4 342 933	4 388 510	1,05%
Autres	543 458	601 374	553 067	-8,03%
FNGIR	13 119 870	13 119 860	13 119 860	0,00%
Fonds péréquation CVAE	457 980	527 923	0	0,00%
Frais de gestion de la TFPB	10 670 109	11 236 037	7 728 722	-31,21%

Cette diminution est compensée et neutralisée par une inscription complémentaire sur le chapitre 941. Au-delà de ce changement, les recettes issues de la fiscalité directe restent stables. Il s'agit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER) et le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE part départementale) est assise sur la valeur ajoutée des entreprises établies en Corse. Elle est donc directement indexée au flux d'activité des entreprises, calculé sur l'année N-1.

Jusqu'en 2020, la Collectivité de Corse percevait 73,5 % du produit de cette recette (50 % en tant que région et 23,5 % en tant que département), les 26,5 % restants revenant au bloc communal.

La loi de finances pour 2021 a acté la suppression de la part régionale de la CVAE et l'a remplacée par une compensation d'une nouvelle fraction de TVA destinée à limiter l'impact de la crise sanitaire sur les recettes de CVAE. Depuis, la CdC, à la différence des régions de droit commun, continue à percevoir la part départementale de CVAE qui n'a pas fait l'objet de compensation.

La part départementale de CVAE entre 2020 et 2021 est quasi stable avec +0,2 % (14,841M€ au titre de 2021 contre 14, 815 M€ en 2020) contrairement aux prévisions nationales de baisse liées à la crise sanitaire.

A contrario, on peut constater l'impact de la perte de garantie au titre des fonds de péréquation départementaux, actée en loi de finances pour 2021. En effet, elle vient directement affecter les Fonds de péréquation TFPB et CVAE, qui enregistrent une baisse de -31,2% par rapport à 2020. La loi de finances pour 2022 a validé la modification du système de péréquation qui existe entre les régions, faisant ainsi passer la Corse de contributrice à bénéficiaire, répondant ainsi aux sollicitations de la Collectivité de Corse qui avait déjà fait valoir cette injustice lors des travaux de préfiguration de la fusion.

b) Une fiscalité indirecte (Chapitre 941).

La fiscalité directe de la Collectivité de Corse représente la majeure partie des recettes fiscales avec 658,5 M€.

Fiscalité indirecte 941	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOL 2021/2020 %	EVOL 2021/2020
	550 170 990	513 923 131	658 507 886	28,1%	144 584 756
DMTO	77 529 098	72 652 761	98 803 816	36,0%	26 151 055
Taxe dpt. Additionnelle à droits d'enreg.	477 437	364 107	309 845	-14,9%	-54 262
Taxe sur la consommation finale d'électricité	3 224 316	5 068 645	5 298 563	4,5%	229 917
TICPE LRL	40 603 116	38 392 516	38 900 860	1,3%	508 344
Taxe sur les cartes grises	12 395 338	9 777 760	11 904 914	21,8%	2 127 154
Taxe sur les conventions d'assurance	56 050 420	58 337 445	61 417 839	5,3%	3 080 394
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	141 794	1 106 709	365 223	-67,0%	-741 486
Frais de gestion pour la formation professionnelle et l'apprentissage	3 321 239	3 436 244	2 016 686	-41,3%	-1 419 558
TICPE FPA	1 468 244	1 468 244	1 509 028	2,8%	40 784
TICPE Prime employeur apprenti	1 897 127	0	0		0
Fds de péréquation des DMTO	9 533 482	10 861 946	6 410 771	-41,0%	-4 451 175
Taxe sur les tabacs	117 682 828	125 799 239	143 845 400	14,3%	18 046 161
Taxe sur les transports de voyageurs	35 507 133	21 311 193	28 476 214	33,6%	7 165 021
Taxe francisation des navires	4 566 546	4 470 000	4 694 040	5,0%	224 040
TICPE Spécificité Corse	59 664 510	51 696 496	37 880 809	-26,7%	-13 815 686
Fraction de TVA compensation TFPB	0	0	57 657 588	0,0%	57 657 588
Fraction de TVA compensation CVAE	0	0	32 260 057	0,0%	32 260 057
Fraction de TVA nationale	115 300 361	108 136 489	125 850 730	16,4%	17 714 241
Autres	1 541 626	1 043 336	905 502	-13,2%	-137 834

En corollaire de la baisse décrite au chapitre 940, le chapitre 941 connaît une augmentation importante par rapport à 2020, soit +28,1%, représentant + 144,6M€, dont 89,9 M€ directement liés au changement de périmètre sur la fraction de TVA TFPB et CVAE régionale.

Au-delà de ces deux composantes, on constate ici de fortes évolutions, puisque en neutralisant les deux nouvelles fractions de TVA, le volume d'encaissement sur le chapitre 941 est de +569,495 M€, soit une augmentation de +10,8% (+55,5M€), par rapport à 2020.

- **La fiscalité indirecte générale : taxes d'assiette locale de droit commun**

- **Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : +36%**

Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)

En 2021, la taxe sur les DMTO a connu une augmentation très importante aussi bien en Corse qu'au niveau national avec une évolution de +36% (contre une moyenne de 24% au niveau national) et un montant encaissé de 98,8M€, en progression de 26,1M€ par rapport à 2020.



2021 marque aussi le retour à une dynamique d'évolution enregistrée depuis 2018.

➤ **Taxe sur les cartes grises : +21,8%**

Largement affectée en 2020 par la crise sanitaire et économique, cette taxe est en évolution de +21,8% (+2,127M€) par rapport à l'année passée. Elle reste cependant en recul de l'ordre de -4% par rapport à 2019 en raison des impacts de la crise sur le secteur de l'automobile.

➤ **TICPE LRL (Liberté Responsabilité Locale) : +1,3%**

Cette taxe a été également directement impactée par la crise. Même si elle connaît une évolution de +1,3% par rapport à 2020, elle reste en deçà des montants perçus en 2018 et 2019.

➤ **Taxe sur les conventions d'assurance : +5,3%**

La taxe sur les conventions d'assurances touche toutes les conventions d'assurances conclues avec une société ou compagnie d'assurances ou avec tout assureur. Cette taxe suit une évolution nationale avec une augmentation de +5,3% entre 2021 et 2020, soit + 3,080M€.

➤ **Les fractions de TVA :**

Depuis 2018, cette quote-part de TVA reversée a fortement évoluée et constitue l'une des principales ressources de la Collectivité.

Désormais, la fraction de TVA à percevoir par la Collectivité, comporte trois "sous-fractions" :

- une fraction de TVA compensatoire de la perte de DGF régionale supprimée en 2017
- une fraction de TVA compensatoire de la perte de la TFPB 2020 augmentée par des compensations d'exonérations et la moyenne des rôles supplémentaires 2018-2019-2020
- une fraction de TVA compensatoire de la perte de la part régionale de CVAE

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol 2021/2020 en %	Evol 2021/2020 en €
COTE PART DE TVA	115 300 361	108 136 489	215 768 375	99,5%	107 631 886
Fraction TVA	115 300 361	108 136 489	125 850 730	16,4%	17 714 241
Fraction TVA "TFPB"	0	0	57 657 588	0,0%	57 657 588
Fraction TVA "CVAE régionale"	0	0	32 260 057	0,0%	32 260 057

Directement liée à la croissance nationale, la fraction de TVA a connu une forte baisse en 2020. La reprise constatée en 2021 a impacté la fraction de tva « classique » qui enregistre une évolution de l'ordre de +16,4% (17,7M€). Les

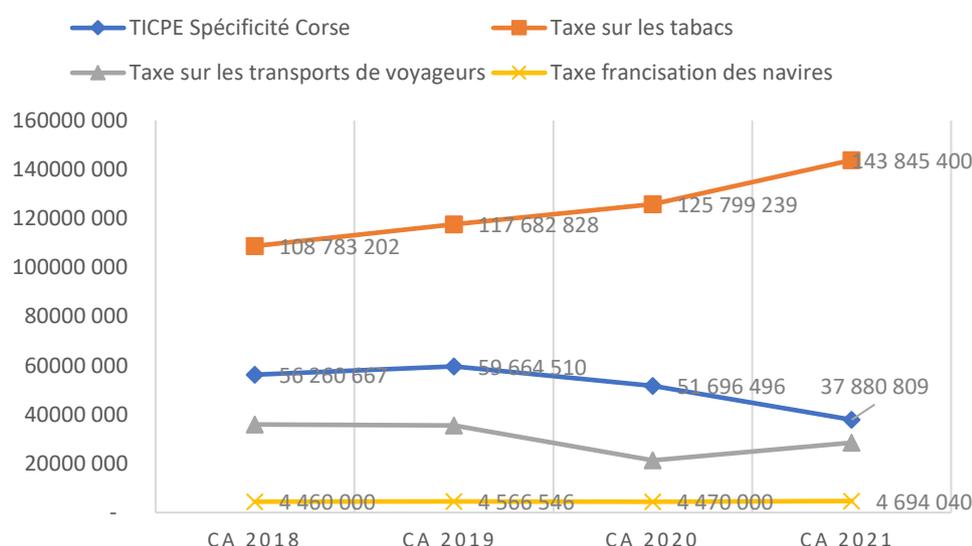
autres fractions, directement liées au changement de périmètre réglementaire, sont désormais assises sur une dynamique nationale.

➤ **Hausse du produit de fiscalité spécifique Corse : + 5,72 %**

Ces 4 taxes spécifiques représentent 214,9M€ en 2021, soit 19% des recettes réelles de fonctionnement. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol 2021/2020 en %	Evol 2021/2020 en €
FISCALITE SPECIFICITE CORSE	217 421 017	203 276 928	214 896 463	5,72%	11 619 535
Tabacs	117 682 828	125 799 239	143 845 400	14,35%	18 046 161
TICPE Corse	59 664 510	51 696 496	37 880 809	-26,72%	-13 815 687
Taxe sur les transports aériens	35 507 133	21 311 193	28 476 214	33,62%	7 165 021
Droit de francisation et de navigation	4 566 546	4 470 000	4 694 040	5,01%	224 040

EVOLUTION 2018-2021 DES QUATRE TAXES SPÉCIFIQUES CORSE



Après une forte baisse constatée en 2020 (-14,1 M€), le volume de recettes lié aux taxes spécifiques à la Corse a globalement retrouvé une dynamique en 2021. Cela s'explique notamment par une augmentation du produit de la taxe sur les tabacs de l'ordre de +22 % par rapport à 2019, soit +26,1 M€.

La taxe sur les transports avec une augmentation de +33,6% par rapport à 2020, enregistre une progression mais n'a pas retrouvé son rythme d'avant-crise, compte tenu de la situation sanitaire qui prévalait au cours du premier semestre 2021.

Le produit de la TICPE corse est en baisse de 26,7% et connaît, avec un décalage d'un an, les effets de la baisse des consommations de carburant enregistrée en 2020. En effet, le reversement de cette taxe par l'Etat est basé sur la consommation de l'année N-1.

La taxe de francisation des navires n'a été que très peu impactée par la crise. Elle connaît une augmentation de +5% par rapport à 2020.

2.1.2 Les dotations et participations (942&943) : +0,18%

Le bloc des dotations et participations (hors volet social) reste quasi stable par rapport à 2020 avec une évolution de +0,18%, soit +0,563M€.

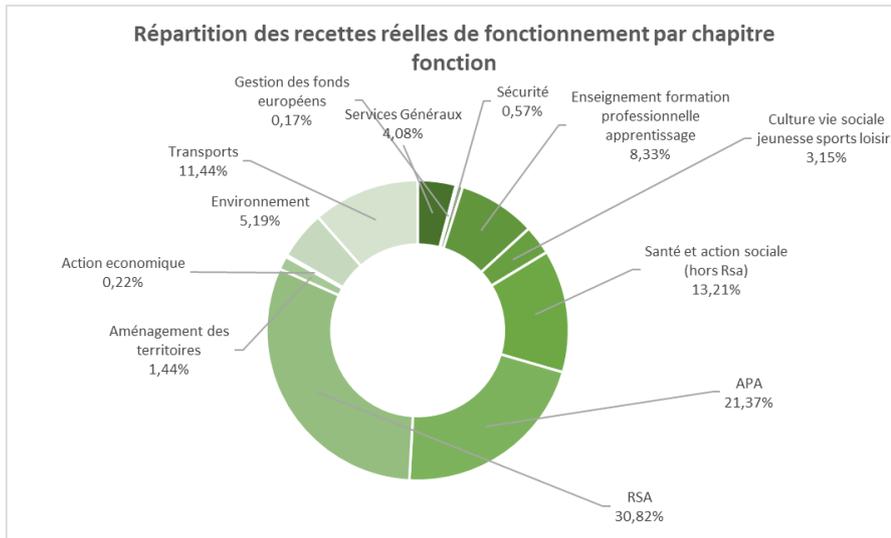
942-943:Dotations & participations	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOL 2021/2020 %	EVOL 2021/2020
Dotations & participations	319 411 515,00	319 644 410,00	320 207 597,00	0,18%	563 187,00
Dotation forfaitaire des départements	12 531 066,00	12 621 911,00	12 626 040,00	0,03%	4 129,00
Dotation de fonctionnement minimale des départements	19 858 920,00	19 858 920,00	19 858 920,00	0,00%	0,00
Dotation de compensation des départements	75 161 348,00	75 161 348,00	74 524 784,00	-0,85%	-636 564,00
Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage	0,00	703 986,00	703 986,00	0,00%	0,00
DGD	6 890 483,00	6 890 483,00	6 890 483,00	0,00%	0,00
DGD	187 049 387,00	187 049 387,00	187 049 387,00	0,00%	0,00
Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière	53 684,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
D.C.R.T.P.	13 405 479,00	13 374 664,00	13 336 535,00	-0,29%	-38 129,00
Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	8 902,00	15 732,00	6 339,00	-59,71%	-9 393,00
Compensation au titre des exonérations de taxe foncière	39 062,00	40 246,00	0,00	-100,00%	-40 246,00
Dotation pour transfert des compensations d'exonération de fiscalité directe locale	4 354 817,00	3 927 733,00	3 783 061,00	-3,68%	-144 672,00
Dotation de compensation pour perte des frais de gestion TH	0,00	0,00	1 428 062,00	0,00%	1 428 062,00
Autres	58 367,00	0,00	0,00	0,00%	-

2.1.3 Les recettes sectorielles de fonctionnement :

Les recettes dites sectorielles, relèvent des chapitres ventilés. Elles s'élèvent à 112,871 M€ et affichent ainsi une hausse de +9,9 % par rapport à 2020 (102,8M€),

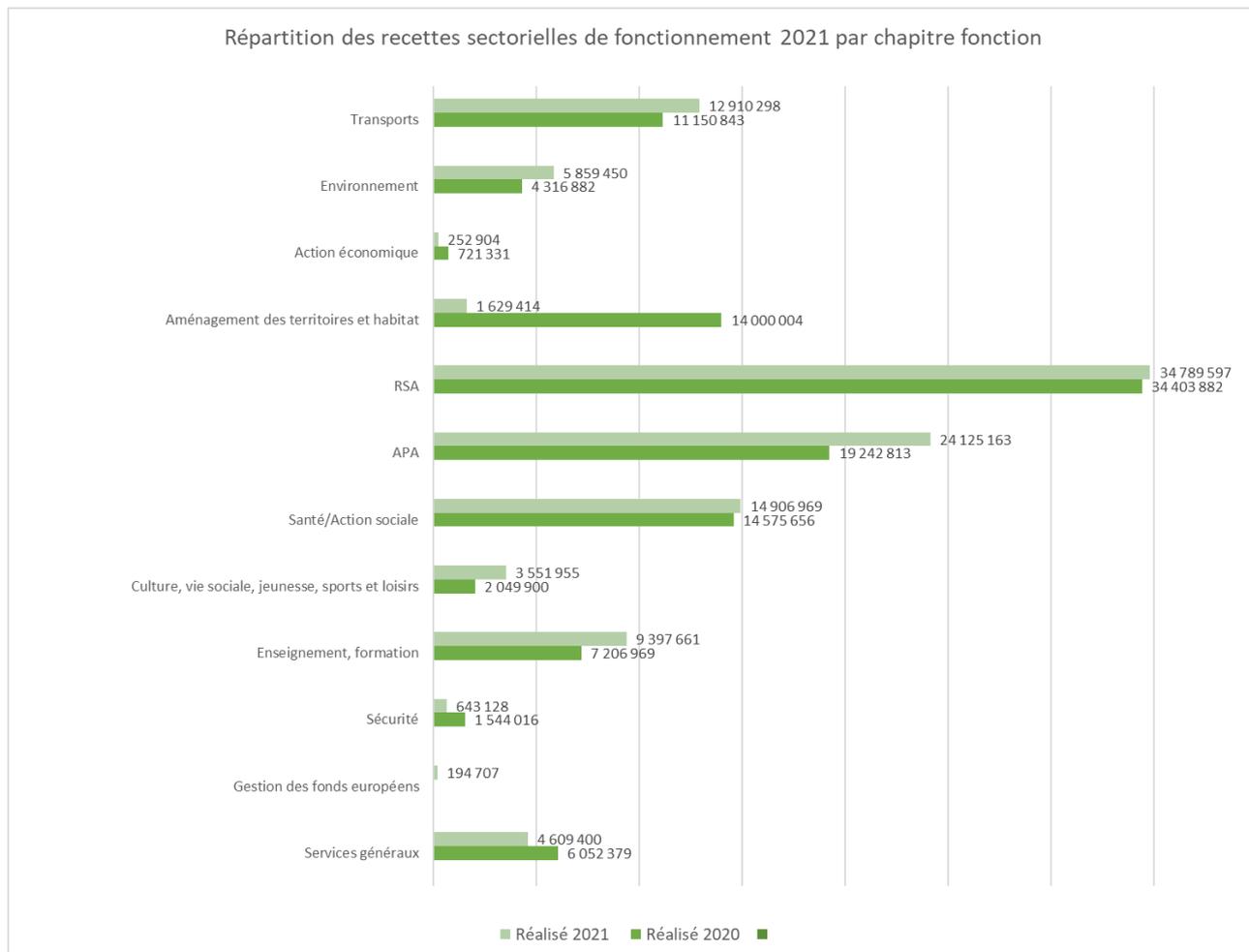
Elles se déclinent de la façon suivante, par chapitre fonctionnel :

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
RECETTES FONCTIONNEMENT	108 406 490 €	102 664 677 €	112 870 652 €	10 205 975 €	9,9%
OPERATIONS VENTILEES	108 406 490 €	102 664 677 €	112 870 652 €	10 205 975 €	9,9%
930 Services Généraux	4 617 865 €	6 052 379 €	4 609 401 €	- 1 442 978 €	-23,8%
930-5 Gestion des fonds euro	291 472 €		194 708 €	194 708 €	0,0%
931 Sécurité	836 464 €	1 544 016 €	643 128 €	- 900 888 €	-58,3%
932 Enseignement formatio	7 772 634 €	7 206 969 €	9 397 661 €	2 190 692 €	30,4%
933 Culture vie sociale jeun	3 055 971 €	2 049 900 €	3 551 956 €	1 502 055 €	73,3%
934 Santé et action sociale	12 572 755 €	14 575 656 €	14 906 970 €	331 314 €	2,3%
934-3 APA	21 857 486 €	19 242 814 €	24 125 163 €	4 882 350 €	25,4%
934-4 RSA	34 023 666 €	34 403 882 €	34 789 598 €	385 715 €	1,1%
935 Aménagement des terril	1 458 442 €	1 400 005 €	1 629 414 €	229 409 €	16,4%
936 Action économique	218 581 €	721 331 €	252 904 €	- 468 426 €	-64,9%
937 Environnement	5 007 641 €	4 316 882 €	5 859 451 €	1 542 568 €	35,7%
938 Transports	16 693 513 €	11 150 843 €	12 910 299 €	1 759 455 €	15,8%



La répartition par chapitre fonctionnel présente donc une part majoritaire de recettes sociales (65,4 %), au titre de l'APA, du RSA et de la PCH.

L'évolution entre 2020 et 2021 sur l'ensemble des chapitres fonctionnels est détaillée comme suit :

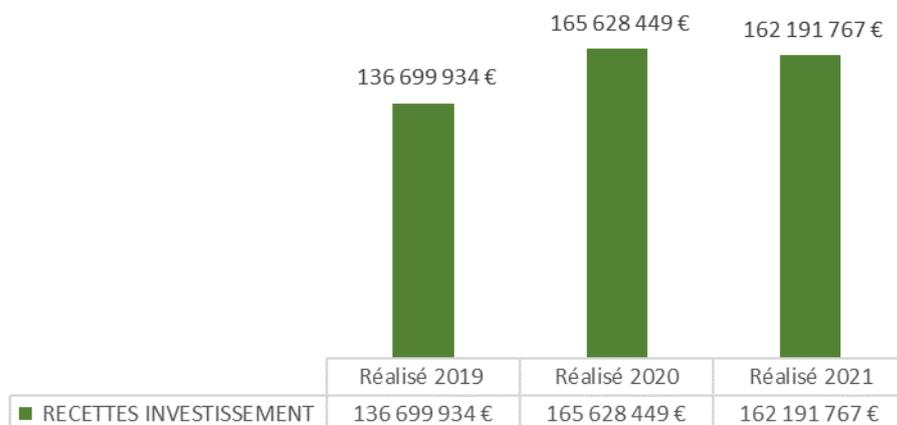


- **Le secteur social** APA-RSA PCH représente 65,4% des recettes sectorielles pour un montant de 73,8M€, en augmentation de +8,2% par rapport à 2020. Cette augmentation provient des versements de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie (+4,8 M€), corrélés à l'augmentation des dépenses de prestations APA versées par la CdC en 2021.
- **Le secteur des transports** représente 11,44% des recettes sectorielles de fonctionnement pour un montant de 12,9M€, soit une évolution de +15,8% par rapport à 2020. Ces recettes résultent du reliquat de DCT 2020 (10 M€), ainsi que du produit des régies des transports routiers et des redevances perçues sur le domaine public routier.
- **Le secteur de l'Aménagement des territoires et habitat** représente 1,44% des recettes sectorielles avec 1,6 M€ en augmentation de 16,4% par rapport à 2020. La quasi-totalité de cette recette est composée de la part perçue au titre de la Taxe d'aménagement, qui comme les autres taxes a connu une forte augmentation par rapport à 2020, induit par un effet de rattrapage à la suite de la crise sanitaire.
- **Le secteur de l'environnement** représente 5,19% des recettes sectorielles pour un montant de 5,9M€, en augmentation de +35,7%. Tout comme pour le chapitre aménagement du territoire, la quasi-totalité de cette recette est composée par la Taxe d'aménagement dédiée aux Espaces Naturel Sensibles (5,4M€). Les autres recettes sont composées par diverses redevances et les recettes de l'ARS liées à la lutte anti-vectorielles
- **Le secteur des services généraux** représente 4,08% des recettes avec un montant de 4,6M€, en retrait de -23,8% par rapport à 2020. Ces recettes concernent notamment les loyers, diverses redevances, les remboursements des mises à dispositions, la gestion des tickets-restaurants ainsi que les remboursements liés aux arrêts maladie.
- **Le secteur de la culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** représente 3,15% des recettes sectorielles avec un montant de 3,55M€ en augmentation de +73,3% par rapport à 2020. Il s'agit notamment des recettes du FEDER MARITIMO concernant le projet GRITACCESS porté par la CdC (1,6M€) et par le fonds territorial de soutien du sport (1,67 M€) ainsi que des recettes encaissées par les régies des musées et sites archéologiques
- **Le secteur de l'enseignement & Formation professionnelle** représente 8,33% des recettes sectorielles pour un montant de 9,4M€, en augmentation de +30,4% par rapport à 2020. La montée en charge du PRIC (pacte régional d'investissement dans les compétences) génère, de facto, une majoration des recettes qui constitue la plus grande partie des encaissements sur ce chapitre (6,15M€ en 2021 contre 4 M€ en 2020). Les autres recettes sont constituées par les encaissements du fonds académique de rémunération de personnels d'internat pour les cantines scolaires, de recettes du Fonds social européen pour la formation professionnelle et du Fonds de soutien pour les centres de formation des apprentis.

2.2 Les recettes d'investissement

Les recettes globales d'investissement 2021 s'élèvent à 162,192M€, enregistrant facialement une baisse de -2,1%, par rapport à 2020 (PM : 165,628 M€).

Evolution des recettes d'investissement sur la période 2019-2021

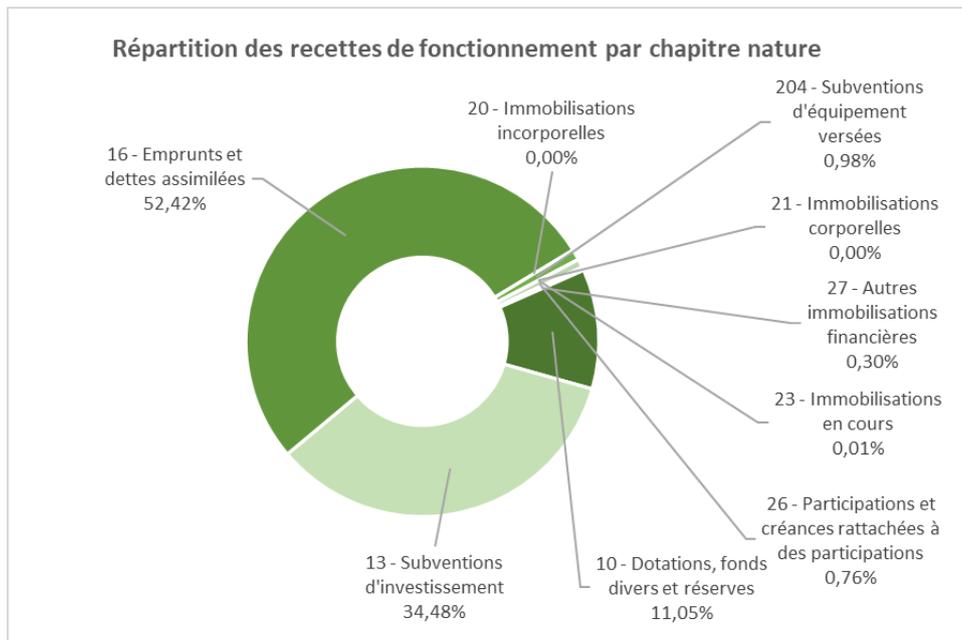


Cependant, en neutralisant les écritures comptables effectuées pour un montant global de 23,2 M€, durant l'exercice 2020, au titre de la renégociation des emprunts structurés, approuvée par l'Assemblée de Corse au mois de novembre 2020, pour 17,5M€ et la neutralisation des 5,7M€ de l'avance remboursable DMTO, les recettes d'investissement 2021 sont en large progression de +13,9% (soit +19,8 M€).

A titre de comparaison, l'évolution des recettes 2021/2019 est de +18,6% soit +25,4 M€

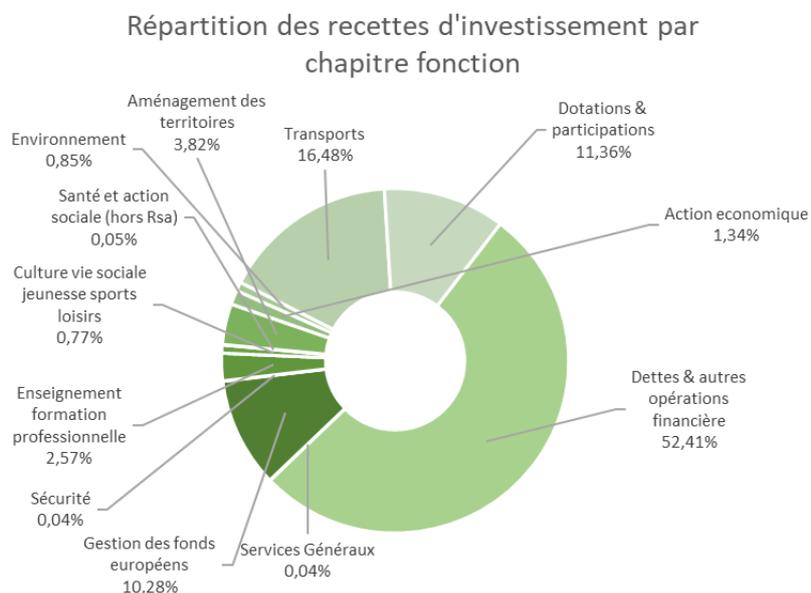
- Analyse et comparaison établies par chapitre nature.

Chapitre nature	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
RECETTES INVESTISSEMENT	136 699 934 €	165 628 449 €	162 157 723 €	- 3 470 726 €	-2,1%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 482 550 €	21 128 749 €	17 920 267 €	- 3 208 482 €	-15,2%
13 - Subventions d'investissement	62 557 391 €	38 335 376 €	55 913 403 €	17 578 027 €	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 450 000 €	80 730 483 €	85 000 000 €	4 269 517 €	5,3%
20 - Immobilisations incorporelles	- €	9 051 €	4 470 €	- 4 581 €	-51%
204 - Subventions d'équipement versées	47 931 €	179 254 €	1 589 712 €	1 410 457 €	786,8%
21 - Immobilisations corporelles	- €	135 €	621 €	486 €	0,0%
23 - Immobilisations en cours	194 871 €	532 906 €	15 028 €	- 517 877 €	-97,2%
26 - Participations et créances rattachées à des part	- €	- €	1 224 750 €	1 224 750 €	0,0%
27 - Autres immobilisations financières	1 967 190 €	24 712 495 €	489 472 €	- 24 223 023 €	-98,0%



- **Analyse et comparaison établies par chapitres fonction.**

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
RECETTES INVESTISSEMENT	136 699 934 €	165 628 449 €	162 191 767 €	9 843 444 €	-2,1%
OPERATIONS VENTILEES	63 362 689 €	43 894 416 €	58 760 146 €	14 865 730 €	33,9%
900 Services Généraux	782 688 €	4 562 852 €	72 394 €	- 4 490 458 €	-98,4%
900-5 Gestion des fonds européens	29 674 331 €	10 998 514 €	16 667 780 €	5 669 266 €	52%
901 Sécurité	75 615 €	157 329 €	68 772 €	- 88 557 €	-56,3%
902 Enseignement formation professionnelle	1 163 187 €	217 500 €	4 164 549 €	3 947 049 €	1815%
903 Culture vie sociale jeunesse sports loisirs	24 500 €	1 124 057 €	1 243 219 €	119 162 €	10,6%
904 Santé et action sociale (hors Rsa)	- €	- €	81 811 €	81 811 €	0,0%
905 Aménagement des territoires	2 636 948 €	6 287 455 €	6 191 305 €	- 96 150 €	-1,5%
906 Action économique	1 032 609 €	2 669 329 €	2 166 526 €	- 502 803 €	-18,8%
907 Environnement	1 207 457 €	1 314 337 €	1 376 512 €	62 175 €	4,7%
908 Transports	26 765 354 €	16 563 043 €	26 727 279 €	10 164 236 €	61,4%
OPERATIONS NON VENTILEES	73 337 244 €	121 734 033 €	103 431 621 €	- 5 022 286 €	-15,0%
922 Dotations & participations	22 887 244 €	23 453 907 €	18 431 621 €	- 5 022 286 €	-21,4%
923 Dettes & autres opérations financière	50 450 000 €	98 280 125 €	85 000 000 €	- 13 280 125 €	-13,5%



2.2.1 Les recettes sectorielles d'investissement : +33,9%

Les recettes sectorielles d'investissement s'élèvent à 58,8 M€. Elles sont en augmentation de +33,9% par rapport à 2020, soit +14,9M€ en volume et sont réparties de la manière suivante, par chapitre fonctionnel :

- **Le secteur des transports** représente 16,48% des recettes sectorielles d'investissement pour un montant de 26,7M€, en évolution de +61,4% par rapport à 2020 (+10,1M€). Elles sont composées essentiellement des recettes PEI (24,8M€) ayant pour objet de cofinancer des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Cette forte augmentation par rapport à 2020 traduit en partie, un effet report de l'après-covid, mais également un montant historique de mandatement sur ce chapitre budgétaire, engendrant de fait une augmentation dans la justification des cofinancements.
- **Le secteur des fonds Européens** représente 10,28% des recettes avec un montant de 16,7M€, en augmentation de +52% par rapport à 2020. Il s'agit des recettes liées aux appels de fonds FEDER du PO 2014-2021, qui rentre dans son avant-dernière année d'exécution, générant de fait une accélération de la réalisation des opérations programmées sur la période.
- **Le secteur de l'Aménagement des territoires et habitat** représente 3,82% des recettes avec 6,2 M€, quasi stable par rapport à 2020. La majeure partie de cette recette concerne les cofinancements (FEDER & Etat) relatifs au déploiement du réseau haut débit (6,1M€).
- **Le secteur de l'Action économique** représente 1,34% des recettes avec 2,2M€, en retrait de -18,8% par rapport à 2020. Les recettes de ce secteur concernent les remboursements des instruments d'ingénierie financière du PO-FEDER 2007-2013, ainsi que les avances remboursables du dispositif U pattu Ristrutturazioni, à destination des entreprises en difficulté, mis en œuvre par l'ADEC. La baisse par rapport à 2020 est induite par une ré-imputation comptable d'une dépense liée au dispositif mis en place pour la crise sanitaire qui vient également s'inscrire en recette pour un montant de 1,5M€.
- **Le secteur de l'environnement** représente 0,85% des recettes sectorielles pour un montant de 1,4M€, quasi stable par rapport à 2020. Les recettes sur ce chapitre portent sur des cofinancements PEI et de l'agence de l'eau sur des opérations d'infrastructures liées à la gestion de l'eau.
- **Le secteur de la culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** représente 0,77% des recettes avec un montant de 1,2M€, en augmentation de +10,6 % par rapport à 2020. Ces recettes sont composées notamment des cofinancements du Centre national du cinéma et de l'image (CNC) pour le secteur de l'audiovisuel et de cofinancements Etat dans le domaine du patrimoine.
- **Concernant le secteur des services généraux**, les variations enregistrées sont liées à des imputations comptables sur des recettes d'investissement 2020 non reconduites en 2021.
- **Le secteur de l'enseignement & Formation professionnelle** représente 2,57% des recettes pour un montant de 4,2M€, soit une augmentation de +3,9M€ par rapport à 2020. Cette forte évolution est due à la comptabilisation de recettes PEI perçues au titre de cofinancements d'opérations sur les lycées et collèges pour un montant de 3,1 M€, ainsi que du fonds de soutien au développement des Centres de formation des apprentis pour 0,565M€.

2.2.2 Les recettes d'investissement non ventilées : -15%

Hors emprunt, les recettes non ventilées d'investissement 2021 s'élèvent à 18,4M€, en retrait de 21,4% par rapport à 2020.

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
OPERATIONS NON VENTILEES	73 337 244 €	121 734 033	103 431 621 €	- 5 022 286 €	-15,0%
922 Dotations & participations	22 887 244 €	23 453 907	18 431 621 €	- 5 022 286 €	-21,4%
923 Dettes & autres opérations financière	50 450 000 €	98 280 125 €	85 000 000 €	- 13 280 125 €	-13,5%

Le poste « dotations et participations » présente une baisse de -5M€ impacté notamment par :

- Le FCTVA 2021 d'un montant de 17,9 M€, dont la baisse de (-3,2 M€) par rapport à 2020 est directement lié à la baisse des investissements constatée pendant la période de crise.
- La baisse de la part projet de la DSID 2021, liée au retard pris sur l'avancement des opérations cofinancées (lycées et collèges) en raison de la crise sanitaire.

Le poste « dettes & autres opérations financières » est également en diminution de 13,3M€. Cette dernière pouvant s'expliquer à la fois :

- Par la comptabilisation d'une recette exceptionnelle au travers du dispositif d'avance remboursable DMTO mis en place par le gouvernement en 2020 à la suite de la crise (5,7M€),
- Par la déconsignation liée à la renégociation des emprunts structurés (17,6 M€). En neutralisant cette somme l'évolution des recettes hors emprunt serait de 5,1%

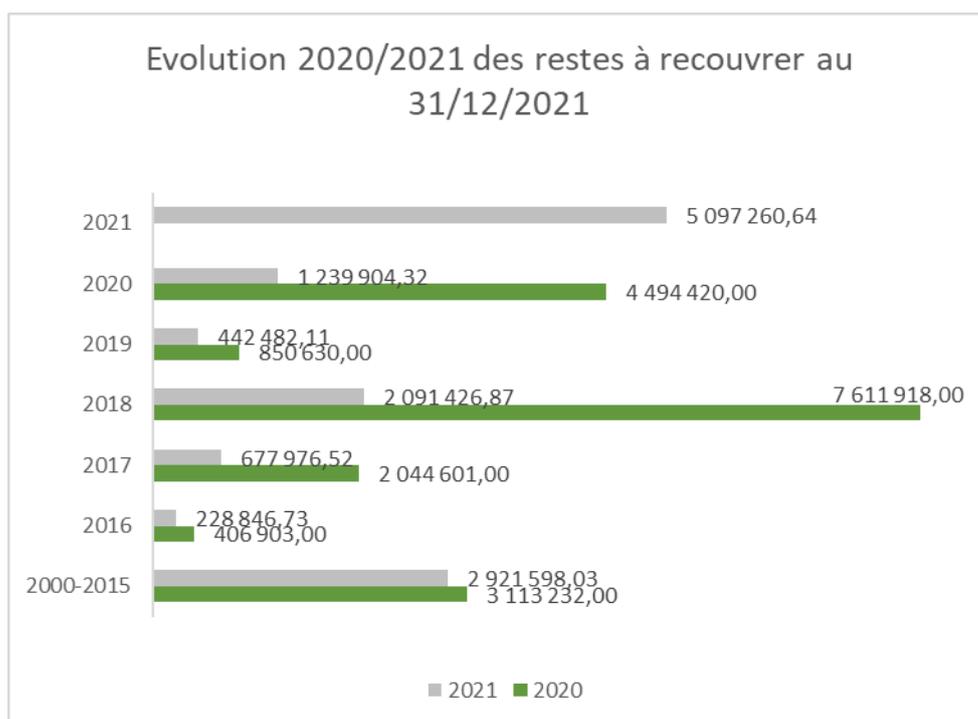
COMPARATIF SANS NEUTRALISATION					
Chapitre fonction/nature	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
922	22 887 244	23 453 907	18 431 621	- 5 022 286	-21,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 482 550	21 128 749	17 920 267	- 3 208 482	-15,2%
13 - Subventions d'investissement	1 404 694	2 325 158	511 354	- 1 813 804	-78,0%
923	50 450 000	98 280 125	85 000 000	- 13 280 125	-13,5%
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 450 000	80 706 900	85 000 000	4 293 100	5,3%
27 - Autres immobilisations financières	-	17 573 225	-	- 17 573 225	-100,0%
Total général	73 337 244	121 734 033	103 431 621	- 18 302 412	-15,0%
COMPARATIF AVEC NEUTRALISATION					
Chapitre fonction/nature	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evol 2021/2020	Evol 2021/2020 %
922	22 887 244	23 453 907	18 431 621	- 5 022 286	-21,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 482 550	21 128 749	17 920 267	- 3 208 482	-15,2%
13 - Subventions d'investissement	1 404 694	2 325 158	511 354	- 1 813 804	-78,0%
923	50 450 000	75 000 000	85 000 000	10 000 000	13,3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 450 000	75 000 000	85 000 000	10 000 000	13,3%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	-	0,0%
Total général	73 337 244	98 453 907	103 431 621	4 977 714	5,1%

2.3 Les restes à recouvrer au 31/12/2021

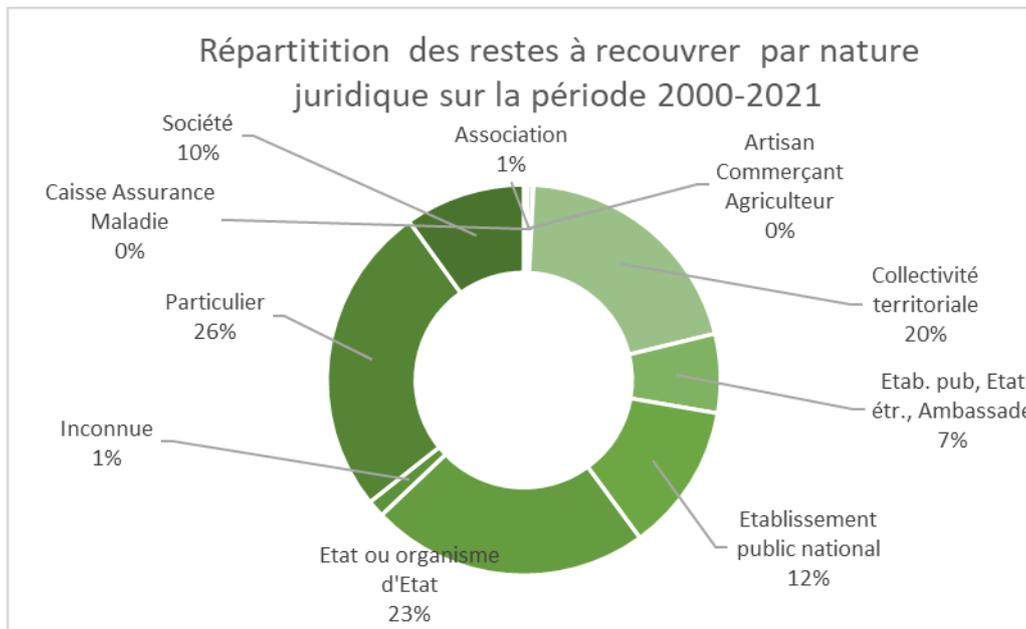
Les restes à recouvrer sont constitués des titres émis par la Collectivité, pris en charge par la paierie de Corse, donc intégrés au résultat, mais non encore recouverts.

Ils sont arrêtés à la somme de 12,699 M€ au 31 décembre 2021, dont 5 M€ au titre de l'exercice 2021. Pour mémoire, le montant au 31/12/2020 était de 18,470M€.

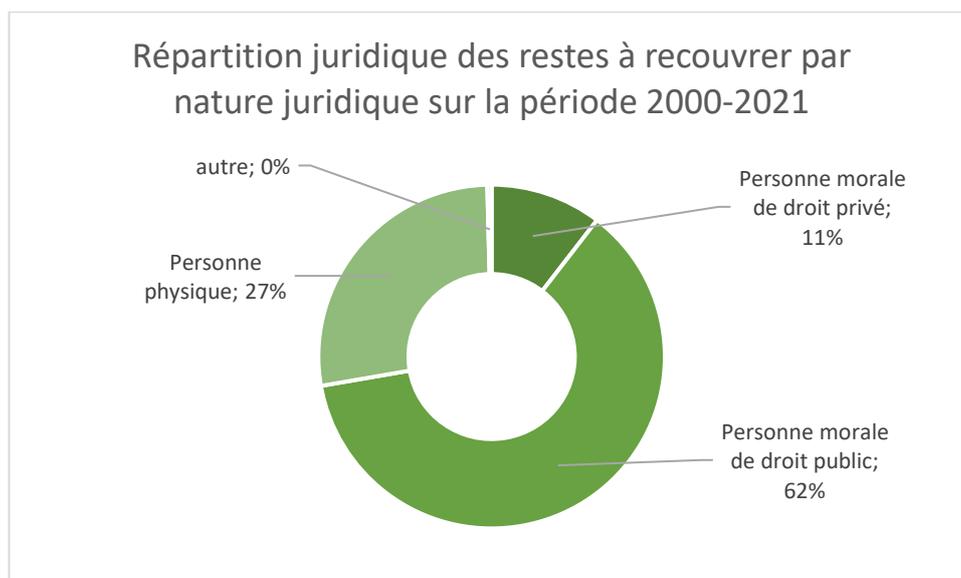
Les services de la Collectivité ont mis en place, en lien avec la Paierie de Corse, un travail sur la qualité comptable dont une partie des effets se traduit par l'amélioration du recouvrement.



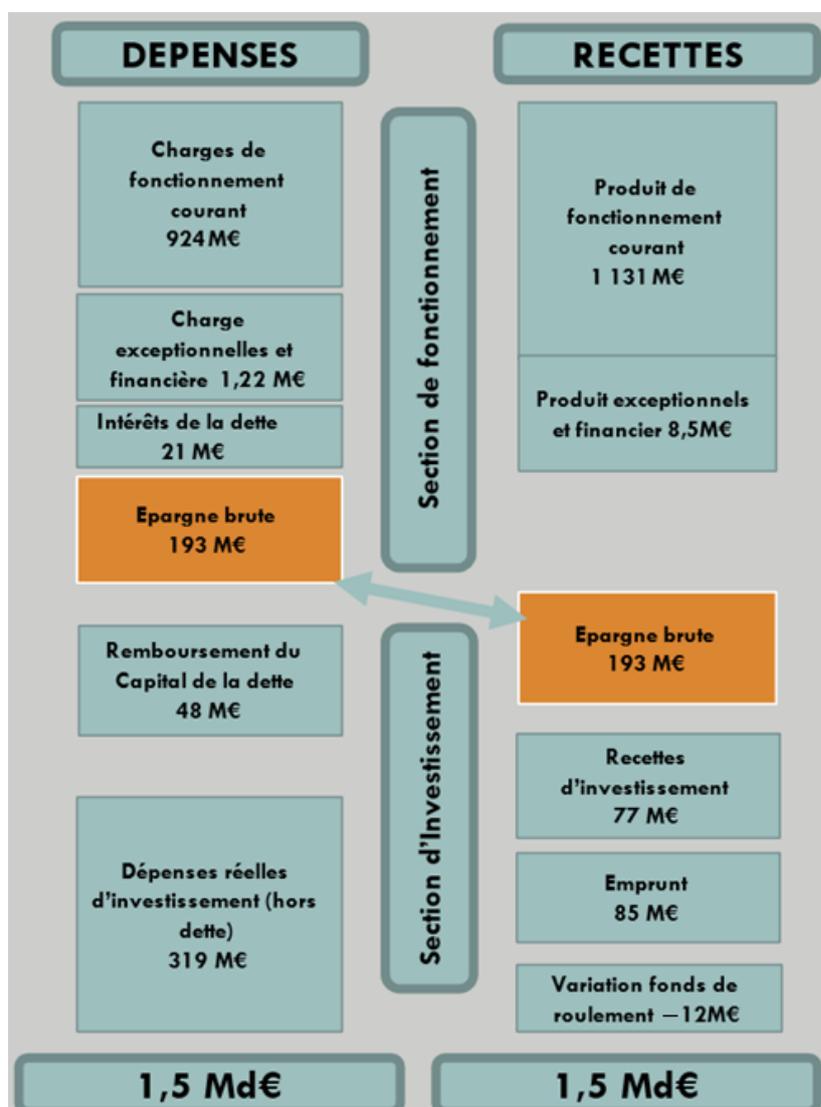
La répartition par nature juridique des tiers débiteurs sur la période 2000 à 2021 est présentée dans le graphique ci-dessous.



Pour 2021, la structure des restes à recouvrer s'établit ainsi :



3. La situation financière



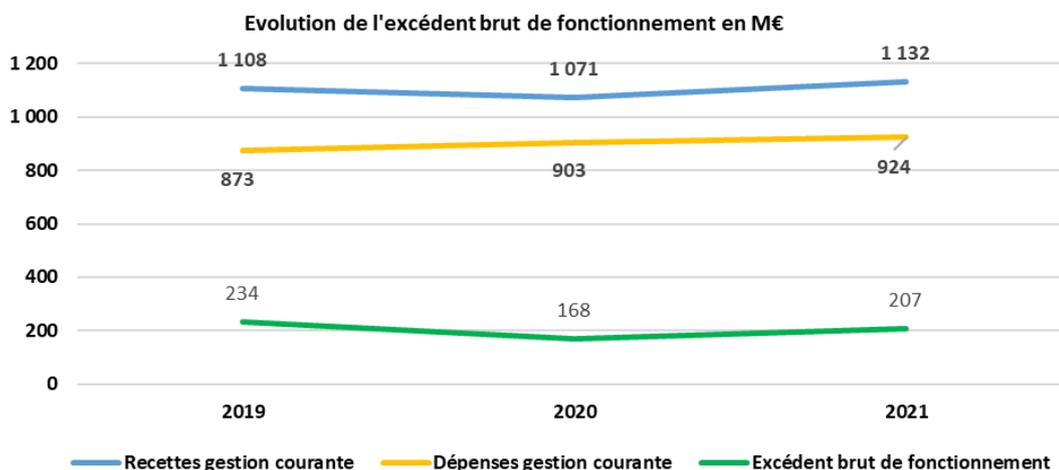
3.1 La constitution de l'épargne

L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement contribue au financement des investissements. L'analyse des soldes d'épargne permet d'apprécier la capacité structurelle d'une collectivité à couvrir ses besoins de financement.

Soldes intermédiaires de gestion

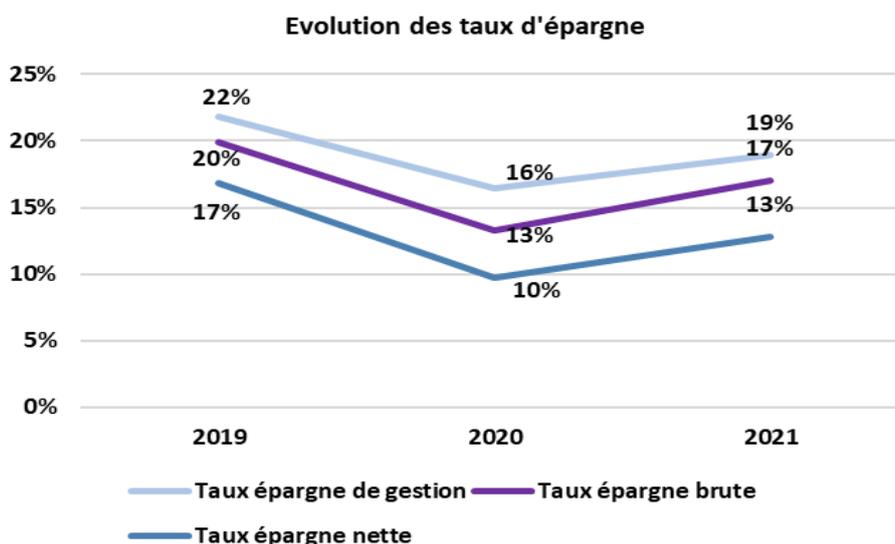
	2019	2020	2021	2021/20	Evol 21/19
Produits services et des domaines - 70	3 350 066,83	2 013 558,62	3 503 774,92	1 490 216,30	2,27%
Impôts et taxes - 73 et 731	686 191 553,75	654 296 233,68	705 593 965,70	51 297 732,02	1,40%
Dotations et participations - 74	337 698 192,92	338 196 402,00	340 887 478,97	2 691 076,97	0,47%
Autres produits de gestion courante - 75	24 380 224,41	22 836 014,68	22 545 491,57	-290 523,11	-3,84%
Recettes sociales - 015 016 et 017	55 881 152,77	53 646 695,71	58 914 761,04	5 268 065,33	2,68%
Atténuation de charges - 013	312 688,93	285 766,04	280 622,12	-5 143,92	-5,27%
Total recettes gestion courante (1)	1 107 813 879,61	1 071 274 670,73	1 131 726 094,32	60 451 423,59	1,07%
<i>Variation annuelle</i>	3,36%	-3,30%	5,64%		
Charges à caractère général - 011	67 458 782,18	74 486 241,06	81 175 362,40	6 689 121,34	9,70%
Charges de personnel - 012	200 493 938,11	210 232 605,00	218 821 938,91	8 589 333,91	4,47%
Autres charges de gestion courante - 065 et 6586	486 576 086,05	496 568 769,59	498 630 550,26	2 061 780,67	1,23%
Social - 015 016 et 017	102 410 774,32	110 003 229,32	114 257 507,29	4 254 277,97	5,63%
Atténuation de produits - 014	16 457 092,21	12 111 129,92	11 588 995,08	-522 134,84	-16,08%
Total dépenses gestion courante (2)	873 396 672,87	903 401 974,89	924 474 353,94	21 072 379,05	2,88%
<i>Variation annuelle</i>	3,09%	3,44%	2,33%		
Excédent brut de fonctionnement (1) - (2)	234 417 206,74	167 872 695,84	207 251 740,38	39 379 044,54	-5,97%
<i>Variation annuelle</i>	4,38%	-28,39%	23,46%		
+ Produits financiers - 76	8 116 942,06	9 005 232,57	8 005 303,62	-999 928,95	-0,69%
+ Produits exceptionnels (hors 7761, 7718 et 777)	401 371,74	380 477,71	505 117,02	124 639,31	12,18%
- Charges exceptionnelles et financières	1 066 552,30	1 485 035,72	1 163 570,04	-321 465,68	4,45%
= Epargne de gestion	241 868 968,24	175 773 370,40	214 598 590,98	38 825 220,58	-5,81%
<i>Variation annuelle</i>	4,90%	-27,33%	22,09%		
- Intérêts de la dette - 66111 et 66112	21 772 961,50	33 849 698,65	21 504 413,95	-12 345 284,70	-0,62%
= Epargne brute	220 096 006,74	141 923 671,75	193 094 177,03	51 170 505,28	-6,33%
<i>Variation annuelle</i>	5,76%	-35,52%	36,05%		
Taux épargne brute	19,87%	13,25%	17,06%		-7,33%
- Remboursement du capital de la dette	33 186 539,66	37 588 335,30	48 220 654,80	10 632 319,50	20,54%
= Epargne nette	186 909 467,08	104 335 336,45	144 873 522,23	40 538 185,78	-11,96%
<i>Variation annuelle</i>	6,64%	-44,18%	38,85%		
Capacité de désendettement	3,60	6,20	4,84		

- **L'excédent brut courant** s'établit à 207,252M€ en 2021, en hausse de +23,46 % par rapport à l'année précédente. Ce solde entre produits de fonctionnement courants et charges de gestion courante permet d'évaluer la capacité de la collectivité à dégager sur sa gestion courante, un excédent, et par conséquent des marges de manœuvre.



A partir de l'excédent brut, l'épargne se décompose comme suit :

- **L'épargne de gestion**, qui sert prioritairement au paiement de l'annuité de la dette, se calcule en majorant l'excédent brut courant des produits exceptionnels et financiers, minoré des charges exceptionnelles et financières. En 2021, elle s'établit à 214,599 M€, en hausse de 22,09 % par rapport à 2020.
- **L'épargne brute**, qui correspond strictement à la contribution de la section de fonctionnement au financement de l'investissement, se déduit de l'épargne de gestion en retranchant les intérêts de la dette. **Ce ratio s'établit à 193,094 M€ en 2021**, en hausse de 36,05 % par rapport à 2020.
- **L'épargne nette** quant à elle indique la capacité de financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement une fois couverte la dépense d'investissement obligatoire qu'est le remboursement de la dette en capital. Elle s'établit à 144,874 M€ contre 104,335 M€ en 2020.



En 2021, la Collectivité voit ses taux d'épargne remonter, après avoir été fortement impactés à la baisse par la crise en 2020.

Le taux d'épargne brute se situe au CA 2021 à 17,06 %.

Considérant que le « seuil de vigilance » d'un département se situe à 10% et celui d'une région à 15%, celui d'une CU peut être positionné autour de 12,5%.

La capacité de désendettement est de moins de 4,84 années. Le seuil de vigilance est de 9 années.

Le taux de désendettement de la collectivité s'élève à 82,59 %. Ce ratio également appelé « ratio de surendettement », permet de mesurer le poids de la dette par rapport à la richesse de la collectivité.

La moyenne de la strate régionale s'établit à 111,4 % en 2021.

3.2 Le financement des investissements 2021

La Collectivité de Corse dispose des ressources suivantes pour financer ses investissements :

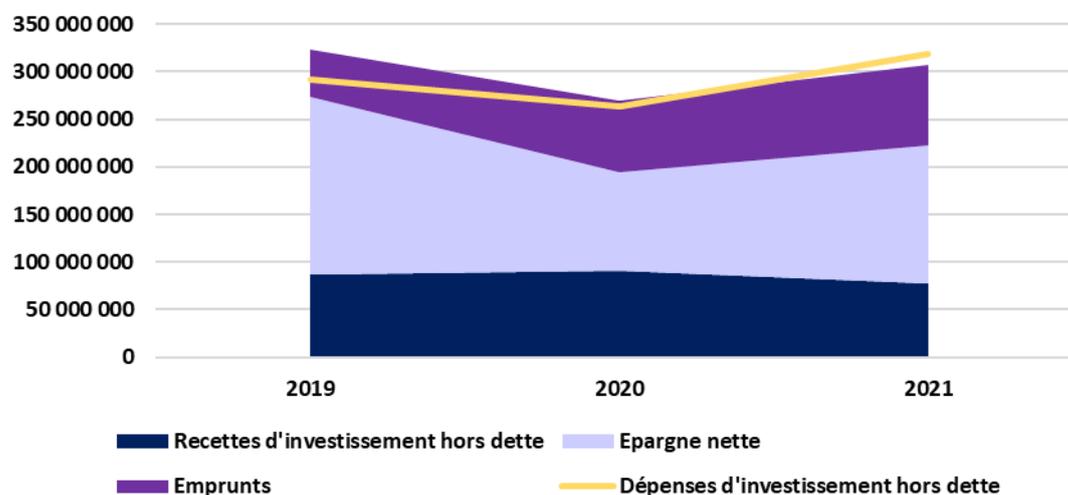
- ✓ Les ressources externes : subventions, FCTVA, autres dotations
- ✓ L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement
- ✓ L'emprunt

	2019	2020	2021
(-) Dépenses d'investissement hors dette	291 523 425,87	263 199 509,82	319 368 667,42
(+) Recettes d'investissement hors dette	86 249 933,84	90 628 448,66	77 191 767,06
(=) Capacité ou besoin de financement total	-205 273 492,03	-172 571 061,16	-242 176 900,36
<i>Variation annuelle</i>	<i>5,96%</i>	<i>-15,93%</i>	<i>40,33%</i>
(+) Epargne nette	186 909 467,08	104 335 336,45	144 873 522,23
(=) Capacité ou besoin de financement réel	-18 364 024,95	-68 235 724,71	-97 303 378,13
<i>Variation annuelle</i>	<i>-0,50%</i>	<i>271,57%</i>	<i>42,60%</i>
(+) Emprunts	50 450 000,00	75 000 000,00	85 000 000,00
<i>Variation annuelle</i>		<i>48,66%</i>	<i>13,33%</i>
(=) Variation du fonds de roulement (VRF)	32 085 975,05	6 764 275,29	-12 303 378,13

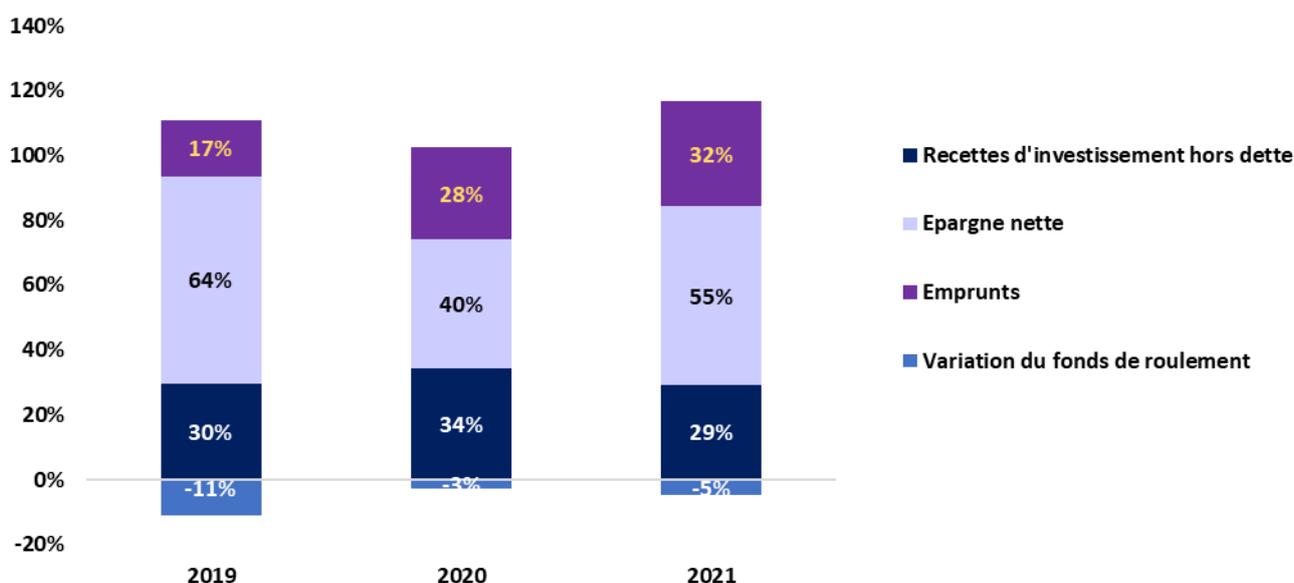
La comparaison des dépenses et des recettes d'investissement détermine un besoin de financement total. Il s'élève à 242,177 M€ en 2021. Ce besoin de financement est couvert prioritairement par l'épargne nette dégagée sur la section de fonctionnement, à hauteur de 144,874M€, soit 59,82 %.

Un besoin de financement réel subsistant à hauteur de 97,303M€, la collectivité a décidé de recourir à l'emprunt.

Structure du financement des investissements



Structure du financement des investissements



3.3 L'incidence des neutralisations sur les résultats cumulés

L'instruction comptable M57 précise la procédure de neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics et des subventions d'équipement versées.

« À l'exception des communes et de leurs établissements publics (article R. 2321-1 du CGCT), un champ des amortissements élargi aux bâtiments publics est retenu pour les entités publiques locales afin d'améliorer la connaissance de la situation de leur patrimoine. Or, cet amortissement généralisé peut, par l'accroissement des charges d'amortissement, conduire l'entité à constater pour un ou plusieurs exercices un déséquilibre de son budget, l'amenant ainsi à lever des recettes supplémentaire (fiscalité). Aussi, un dispositif spécifique a-t-il été prévu pour permettre à l'entité, après avoir inscrit les opérations relatives à l'amortissement des immobilisations et l'ensemble des autres dépenses et recettes du budget, de corriger un éventuel déséquilibre en utilisant la procédure de neutralisation décrite ci-après. Le dispositif de neutralisation vise à garantir, lors du vote annuel du budget, le libre choix par l'entité de son niveau d'épargne. Ainsi, dans le cas d'une neutralisation budgétaire, l'amortissement ne remplit plus sa mission d'autofinancement : la charge d'amortissement est compensée par un produit de neutralisation (compte 7768 « Neutralisation des amortissements et des provisions ») en contrepartie d'une diminution d'un compte de fonds propres spécifique (compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Le champ de la neutralisation des charges d'amortissements varie selon les entités (cf. commentaire du compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Les métropoles, la collectivité de Corse et les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : – des bâtiments publics, déduction faite du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées. Les départements, les régions et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : – des bâtiments administratifs et scolaires, diminuée du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées »

La neutralisation n'influence pas le résultat cumulé de l'exercice.

Au CA 2021, la neutralisation s'élève à 110,686 M€ pour une dotation aux amortissements de 148,942 M€.

Les tableaux ci-dessous reprennent les données du compte de gestion.

- ✓ Aucune influence sur le résultat cumulé de l'exercice 2021

Il convient de rappeler que la neutralisation n'influence par le résultat de l'exercice (Voir tableaux ci-dessous).

Résultat de l'exercice 2021 :

	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 266 391 731,50	449 040 305,64	1 715 432 037,14
Dépenses	1 120 402 594,55	548 317 619,83	1 668 720 214,38
Résultat	145 989 136,95	-99 277 314,19	46 711 822,76

Résultat de l'exercice 2021 hors neutralisation des amortissements

Hypothèse sans neutralisation	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 155 704 911,50	449 040 305,64	1 604 745 217,14
Dépenses	1 120 402 594,55	437 630 799,83	1 558 033 394,38
Résultat	35 302 316,95	11 409 505,81	46 711 822,76

- ✓ Aucune influence sur le résultat cumulé au 31/12/2021

Résultat cumulé de l'exercice 2021 :

Hypothèse avec neutralisation	Résultat de clôture au 31/12/2020	Part affectée à l'investissement exercice 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture au 31/12/2021
Investissement	- 59 566 916,67		11 409 505,81	-48 157 410,86
Fonctionnement	89 644 021,01	59 566 916,67	35 302 316,95	65 379 421,29
			186 089 546,06	17 222 010,43

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2021 sera affecté ainsi en 2021 :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 59,567 M€ ;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 17,222 M€.

Résultat cumulé de l'exercice 2021 hors neutralisation des amortissements

Hypothèse sans neutralisation	Résultat de clôture au 31/12/2020	Part affectée à l'investissement exercice 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture au 31/12/2021
Investissement	- 59 566 916,67		11 409 505,81	-48 157 410,86
Fonctionnement	89 644 021,01	59 566 916,67	35 302 316,95	65 379 421,29
			46 711 822,76	17 222 010,43

L'affectation des résultats sera effectuée comme suit :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 48,157 M€ ;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 17,222 M€.

La neutralisation effectuée en 2021 ne modifie ni le résultat de l'exercice 2021 ni le résultat cumulé au 31/12/2021, ni l'affectation des résultats.

PARTIE 3 : BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE AU 31/12/2021

- Les stocks

Pour la section de fonctionnement, le stock d'AE non couvertes par des CPF au 31/12/2021 est de 218,603 M€, soit une baisse de -6,83% par rapport au CA 2020.

Le stock est composé de 61,52% d'opérations directes, et de 33,81% de subventions de fonctionnement.

Pour la section d'investissement, le stock d'AP non couvertes par des CPI au 31/12/2021 est de 1 449,607 M€, en hausse de +1,45% par rapport au CA 2020.

Le ratio de couverture des autorisations d'engagement affectées non mandatées au 31/12/2021 s'établit à 0,44 année. Cela signifie, qu'à niveau de réalisations en CPF 2021, la CdC pourrait résorber son stock en cinq mois.

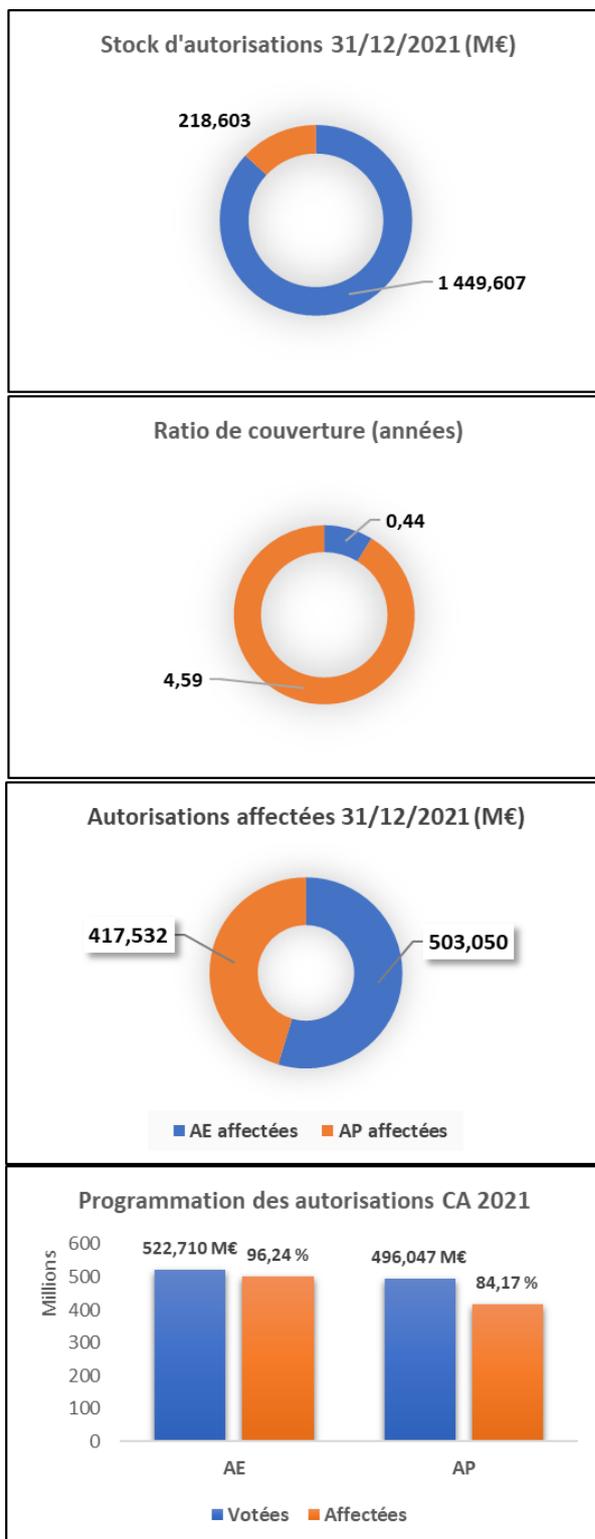
Le ratio de couverture des autorisations de programme affectées non mandatées au 31/12/2021 se monte à 4,59 années. Cela signifie qu'à niveau de réalisations en CPI 2021, la CdC pourrait résorber son stock en 4 ans et demi. La CdC se rapproche de la norme prudentielle qui est de 4 années, mais qui ne peut s'analyser qu'au regard de la nature des opérations.

- Taux de programmation

La Collectivité de Corse maintient son taux d'affectation des autorisations votées à un niveau important :

Pour l'exercice 2021, les taux sont :

- ✓ 96,24 % en fonctionnement
- ✓ 84,17 % en investissement

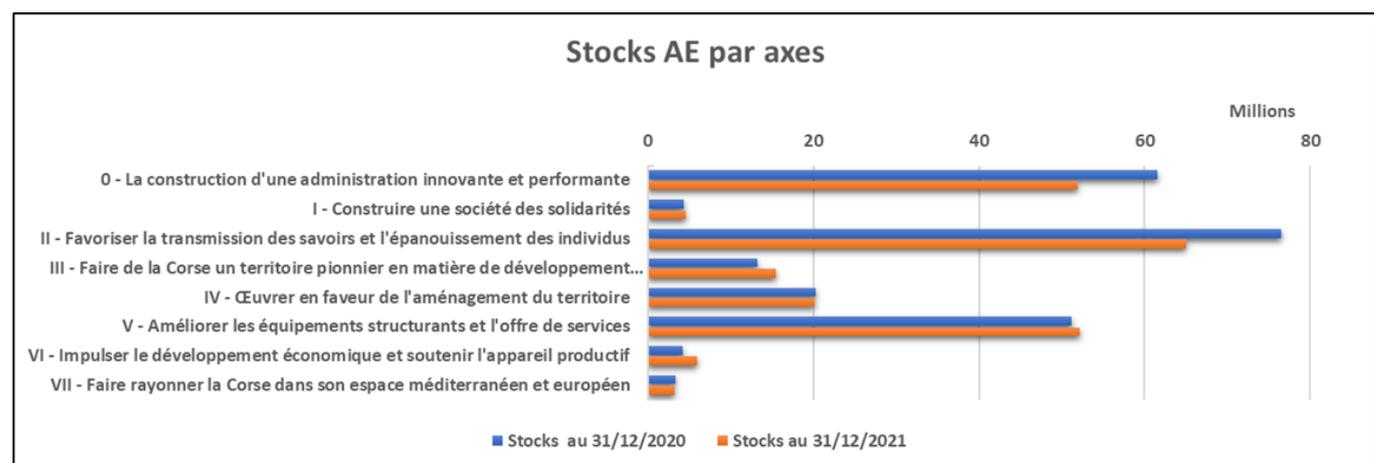


1. Le bilan des autorisations d'engagement au 31/12/2021

Le tableau présenté ci-dessous est une adaptation de l'annexe AE/AP règlementaire de la nomenclature M57, présente dans les annexes du compte administratif 2021. Un bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité doit être présenté à l'occasion du vote du CA.

En 2021, le montant des AE ouvertes et disponibles en fonctionnement pour affectation et mandatement était de **522 710 567,91 €**. Ces AE ont été affectées à hauteur de **503 050 522,90€**.

Libellé	AE Votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE non affectées annulées (3)	Stock AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4)-(5)	Ratio de couverture
0 - La construction d'une administration innovante et performante	37 265 700,00	61 541 051,33	35 138 240,00	5 033 567,35	91 645 723,98	39 757 208,36	51 888 515,62	1,31
I - Construire une société des solidarités	9 013 540,00	4 334 312,68	3 322 200,26	54 036,83	7 602 476,11	2 987 124,21	4 615 351,90	1,55
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	87 757 488,00	76 502 028,65	76 679 265,57	10 480 893,18	142 700 401,04	77 694 270,53	65 006 130,51	0,84
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement	39 275 168,00	13 280 519,89	38 379 815,14	1 283 704,46	50 376 630,57	34 862 791,93	15 513 838,64	0,44
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	61 198 909,00	20 258 545,15	58 280 114,93	739 190,16	77 799 469,92	57 621 057,19	20 178 412,73	0,35
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	251 829 159,00	51 118 845,63	252 427 159,00	2 959 228,90	300 586 775,73	248 433 680,10	52 153 095,63	0,21
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	35 073 603,91	4 210 573,95	37 791 283,59	5 286 308,20	36 715 549,34	30 754 139,94	5 961 409,40	0,19
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	1 297 000,00	3 371 940,17	1 032 444,41	444 731,47	3 959 653,11	672 419,30	3 287 233,81	4,89
TOTAL	522 710 567,91	234 617 817,45	503 050 522,90	26 281 660,55	711 386 679,80	492 782 691,56	218 603 988,24	0,44



Le stock d'AE restant à mandater au 31/12/2021 est de 218,603 M€, en baisse de -6,83% par rapport au CA 2020.

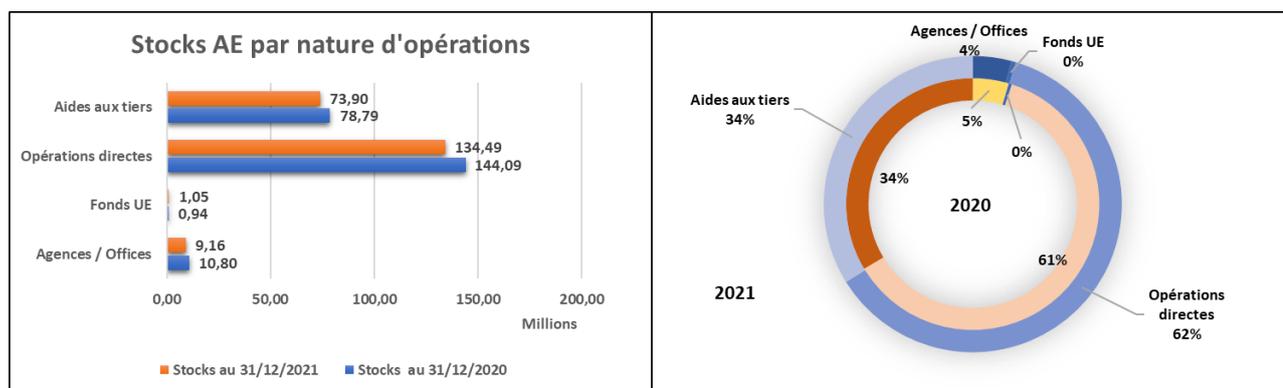
- **La structure du stock d'AE**

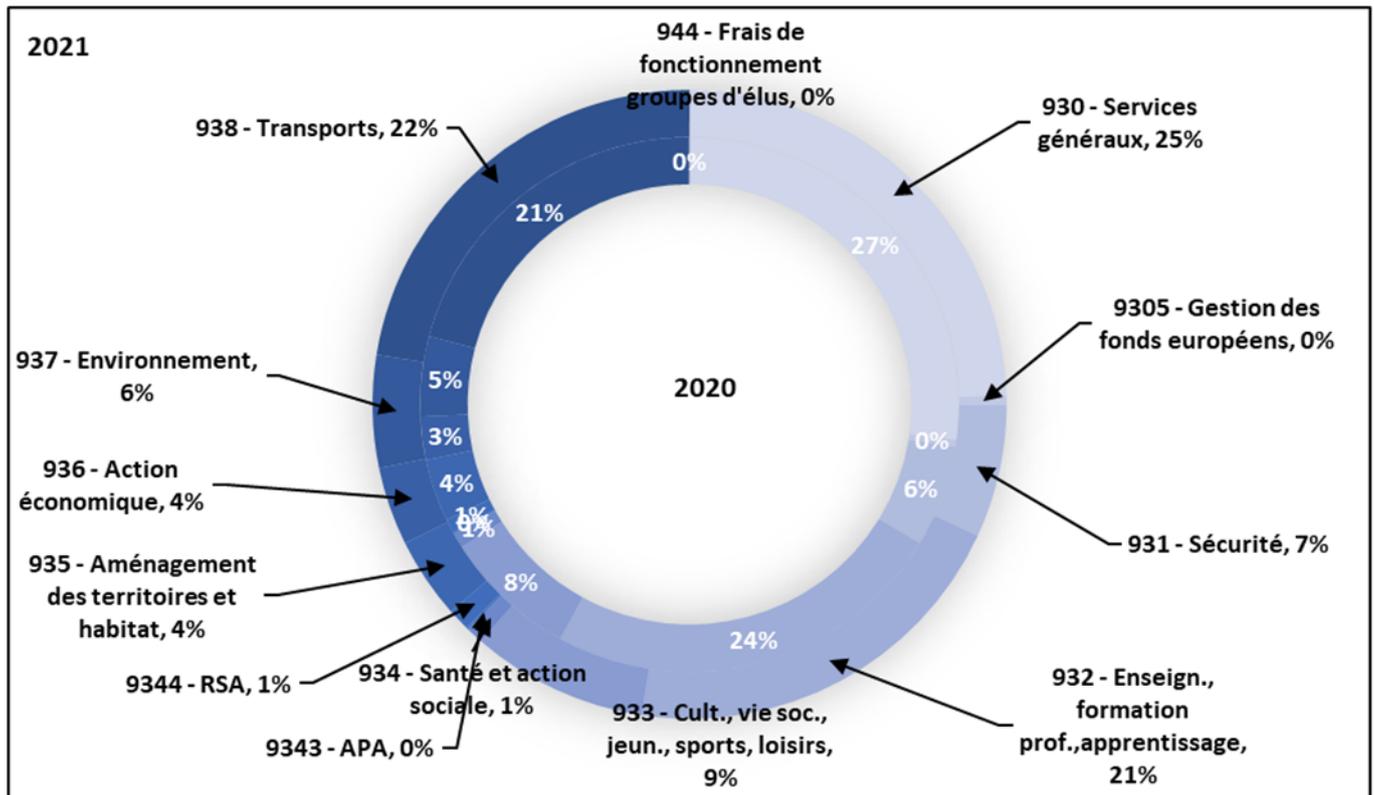
Ventilation par chapitre fonctionnel

Libellés	Stocks 31/12/2020	Stocks 31/12/2021	Evol N-1
930 - Services généraux	63 674 952,53	53 696 718,68	-15,67%
9305 - Gestion des fonds européens	943 463,98	1 047 978,68	11,08%
931 - Sécurité	14 456 817,05	14 875 993,98	2,90%
932 - Enseign., formation prof., apprentissage	56 939 271,82	44 949 455,17	-21,06%
933 - Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	18 940 281,28	19 728 032,71	4,16%
934 - Santé et action sociale	2 142 830,65	1 907 842,27	-10,97%
9343 - APA	229 694,84	229 694,84	0,00%
9344 - RSA	1 961 787,19	2 477 814,79	26,30%
935 - Aménagement des territoires et habitat	8 819 022,71	9 150 987,59	3,76%
936 - Action économique	6 143 564,54	8 775 748,98	42,84%
937 - Environnement	11 347 529,30	12 642 112,13	11,41%
938 - Transports	48 867 611,37	48 921 271,39	0,11%
944 - Frais de fonctionnement groupes d'élus	150 990,19	200 337,03	32,68%
TOTAL	234 617 817,45	218 603 988,24	-6,83%

Ventilation par nature d'opérations

Nature d'opérations	Stocks au 31/12/2020	Stocks au 31/12/2021	Evol N-1
Agences / Offices	10,80	9,16	-15,12%
Fonds UE	0,94	1,05	11,08%
Opérations directes	144,09	134,49	-6,66%
Aides aux tiers	78,79	73,90	-6,21%
Total général	234,6	218,6	-6,83%





Sur le graphique ci-dessus, nous retrouvons les évolutions du stock par chapitre fonctionnel.

Le stock d'AE le plus important se retrouve sur la politique « Services Généraux » (53,696 M€). On y trouve principalement l'administration générale (12,502 M€), le pôle travaux (6,631 M€), l'action sociale (7,415 M€), l'informatique (7,430 M€).

La politique des transports (48,921 M€) avec les transports scolaires (20,306 M€), le fonctionnement du parc de la voirie (8,685 M€) et l'entretien des réseaux routiers territoriaux et départementaux (10,113 M€).

L'enseignement supérieur, la formation professionnelle et l'apprentissage (44,949 M€), avec 18,991 M€ pour la formation professionnelle (dont la partie FSE), 8,516 M€ pour la matrice en convention avec l'université de Corse, 5,869 M€ pour la recherche et diffusion.

On trouve ensuite les politiques culture/patrimoine/sports/jeunesse (stock de 19,728 M€), la sécurité (stock de 14,876 M€), l'environnement (stock de 12,642 M€), l'aménagement des territoires (9,150 M€), l'action économique (8,775 M€). Les autres politiques sectorielles possèdent des stocks minimes.

- **Le ratio de couverture**

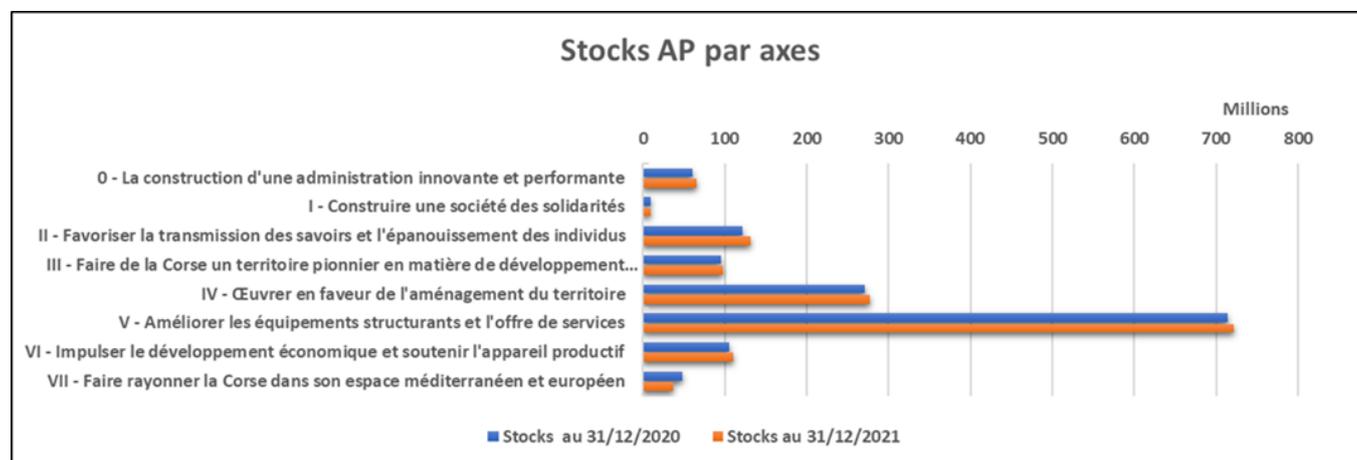
En considérant le stock d'AE 2021 et les consommations de crédits de paiements de fonctionnement (CPF) annuels, le ratio de couverture au 31/12 de l'exercice est de 0,44 année.

2. Le bilan des autorisations de programme au 31/12/2021

Le tableau présenté ci-dessous est une adaptation de l'annexe AE/AP réglementaire de la nomenclature M57, présente dans les annexes du compte administratif 2021. Un bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité doit être présenté à l'occasion du vote du CA. Ce bilan s'appuie sur les annexes réglementaires prévues dans le cadre comptable et budgétaire.

En 2021, le montant des AP ouvertes et disponibles en investissement pour affectation et mandatement était de **496 047 829,59 €**. Ces AP ont été affectées à hauteur de **417 532 107,01 €**.

Libellé	AP Votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP non affectées annulées (3)	Stock AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4)-(5)	Ratio de couverture
0 - La construction d'une administration innovante et performante	20 567 608,60	60 924 221,48	20 108 000,00	996 039,08	80 036 182,40	14 660 422,78	65 375 759,62	4,46
I - Construire une société des solidarités	800 000,00	9 887 144,37	396 238,37	251 514,43	10 031 868,31	333 063,36	9 698 804,95	29,12
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	50 165 969,97	122 305 692,04	47 689 907,26	4 577 732,59	165 417 866,71	34 291 762,84	131 126 103,87	3,82
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement	24 072 100,00	95 871 334,88	21 158 132,18	2 325 799,95	114 703 667,11	17 281 850,13	97 421 816,98	5,64
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	127 444 372,02	271 169 255,37	113 383 525,27	33 960 880,34	350 591 900,30	73 301 092,22	277 290 808,08	3,78
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	153 935 000,00	714 577 953,52	157 682 700,00	32 140 199,75	840 120 453,77	119 081 770,46	721 038 683,31	6,05
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	76 862 779,00	106 073 960,83	52 874 094,43	6 543 190,58	152 404 864,68	42 084 590,43	110 320 274,25	2,62
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	42 200 000,00	48 094 799,60	4 239 509,50	7 833,46	52 326 475,64	14 991 040,04	37 335 435,60	2,49
TOTAL	496 047 829,59	1 428 904 362,09	417 532 107,01	80 803 190,18	1 765 633 278,92	316 025 592,26	1 449 607 686,66	4,59



Le stock d'AP restant à mandater au 31/12/2021 est de **1 449,607 M€**, en hausse de **+1,45%** par rapport au CA 2020.

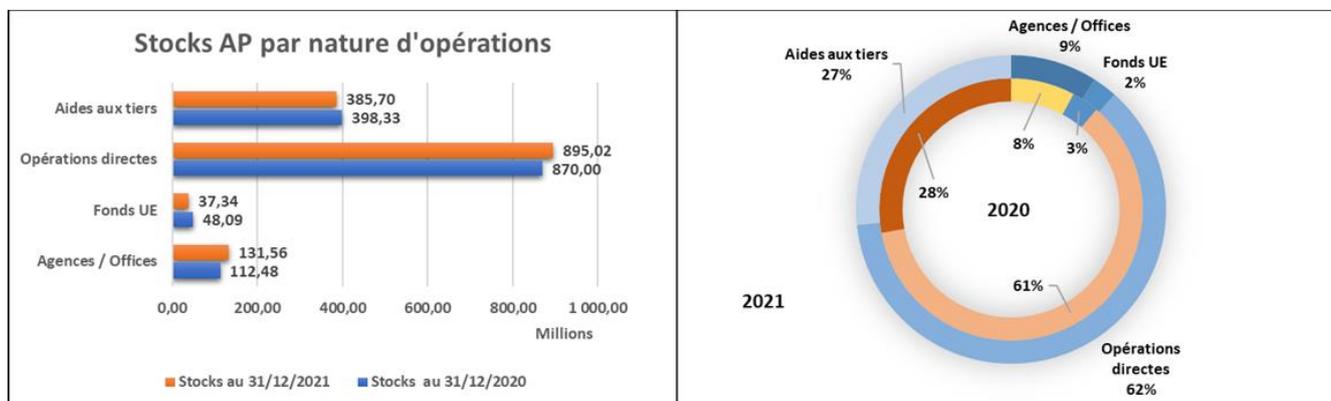
- **La structure du stock d'AP**

Ventilation par chapitre fonctionnel :

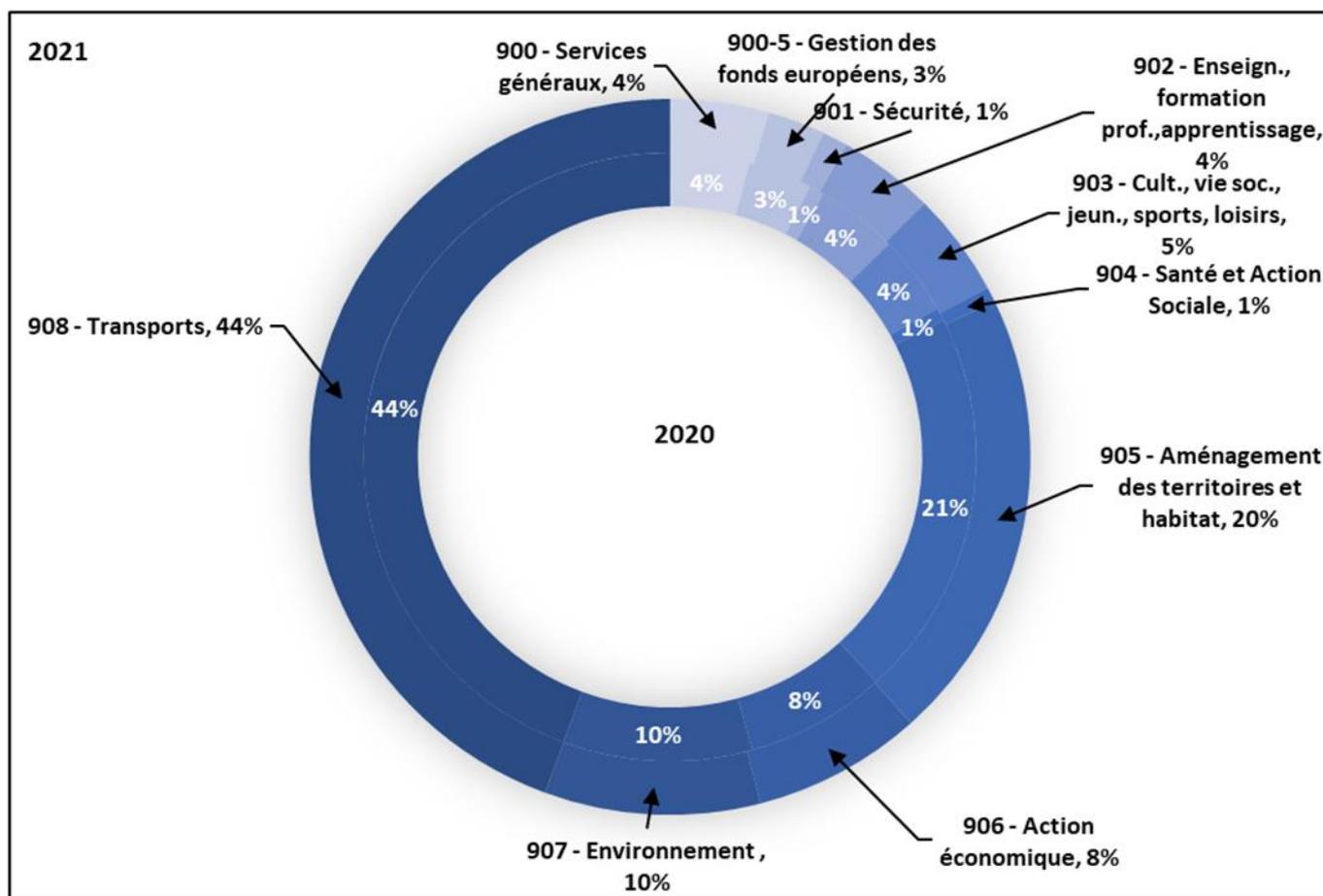
Libellés	Stocks au 31/12/2020	Stocks au 31/12/2021	Evol N-1
900 - Services généraux	60 065 556,05	64 257 819,00	6,98%
900-5 - Gestion des fonds européens	48 092 939,30	37 335 435,60	-22,37%
901 - Sécurité	11 313 145,72	16 495 205,73	45,81%
902 - Enseign., formation prof., apprentissage	61 554 588,99	62 832 769,69	2,08%
903 - Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	60 410 440,55	67 958 603,13	12,49%
904 - Santé et Action Sociale	9 887 144,37	9 698 804,95	-1,90%
905 - Aménagement des territoires et habitat	295 218 709,49	297 220 974,85	0,68%
906 - Action économique	106 116 863,68	110 363 177,10	4,00%
907 - Environnement	142 757 301,42	140 408 699,06	-1,65%
908 - Transports	633 487 672,52	643 036 197,55	1,51%
TOTAL	1 428 904 362,09	1 449 607 686,66	1,45%

Ventilation par nature d'opérations :

Nature d'opérations	Stocks au 31/12/2020	Stocks au 31/12/2021	Evol N-1
Agences / Offices	112,48	131,56	16,97%
Fonds UE	48,09	37,34	-22,37%
Opérations directes	870,00	895,01	2,87%
Aides aux tiers	398,33	385,70	-3,17%
TOTAL	1 428,90	1 449,60	1,45%



Sur le graphique ci-dessous, les évolutions par chapitre fonctionnel :



Le stock d'autorisations de programme le plus important est pour la politique des transports, qui représente près de 45% du stock en investissement. 373,251 M€ pour les travaux sur les réseaux routiers, 159,169 M€ pour le ferroviaire, 108,884 M€ pour les ports-aéroports, 1,7 M€ pour les transports scolaires et interurbains.

L'autre stock le plus important concerne l'aménagement du territoire, représentant quasiment 21% du stock total. On y retrouve la partie subventions d'équipements aux communes et intercommunalités pour 172,809 M€, 75M€ pour la DSP fibre, 36M€ pour la politique de l'habitat, 5,7 M€ pour l'office foncier de la Corse.

La politique environnementale : 53,703 M€ pour l'OEHC (dont 38M€ d'opérations de travaux sous maîtrise d'ouvrage CDC), 42,660 M€ pour l'assainissement-eau, 23 M€ pour l'OEC.

L'action économique avec l'ODARC (57,519 M€), l'ADEC (39,169 M€), l'ATC (8,7 M€).

Le chapitre 903, avec 33,909 M€ pour le patrimoine, 19,070 M€ pour la culture, 13,917 M€ pour le sport.

Les services généraux, avec notamment les travaux d'investissement dans les bâtiments administratifs, les travaux de bâtiments scolaires et universitaires ; la gestion des fonds européens, la participation aux SIS, les forestiers-sapeurs.

- **Le ratio de couverture**

En considérant le stock d'AP 2021 et les consommations de crédits de paiement d'investissement (CPI) annuels, le ratio de couverture au 31/12 de l'exercice est de 4,59 années.

Pour rappel, les futures ouvertures d'autorisations lors des prochains exercices budgétaires devront prendre en compte l'évolution des stocks existants afin d'éviter la déconnexion entre les AP et les CPI.

3. Le bilan sur la décision de toilettage effectuée en 2021.

Pour rappel, un toilettage a été effectué au cours de l'exercice (*DELIBERATION N° 21/235 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE ADOPTANT LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 2, RELATIVE AU TOILETTAGE BUDGÉTAIRE*) permettant l'annulation de 89 029 488,08 € d'autorisations, réparties comme suit :

Fonctionnement : -20 169 927,14

Investissement : -68 859 560,94

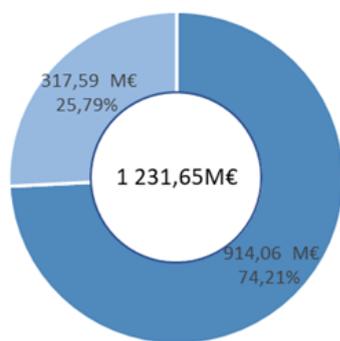


PARTIE 4 : PRESENTATION PAR CHAPITRE FONCTIONNEL

La présente partie propose une photographie des consommations de crédits de paiement et des affectations par chapitre fonctionnel. Le rapport d'activité pour 2021 de la Collectivité de Corse détaille les politiques et leurs principales actions.

Présentation des volumes de crédits mandatés par chapitres fonctionnels			
	CP votés en 2021	CP mandatés en 2021	Taux de réalisation
Environnement	67 193 668,00	61 785 360,19	91,95%
Fonctionnement	39 069 614,00	37 105 432,58	94,97%
Investissement	28 124 054,00	24 679 927,61	87,75%
Action économique	92 469 995,00	76 548 822,38	82,78%
Fonctionnement	39 332 216,00	34 464 231,95	87,62%
Investissement	53 137 779,00	42 084 590,43	79,20%
Aménagement des territoires et habitat	86 017 476,00	79 486 282,49	92,41%
Fonctionnement	11 429 811,00	9 595 462,48	83,95%
Investissement	74 587 665,00	69 890 820,01	93,70%
APA	66 453 770,00	66 453 769,01	100,00%
Fonctionnement	66 453 770,00	66 453 769,01	100,00%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48 032 983,00	39 491 088,28	82,22%
Fonctionnement	27 872 312,00	24 001 760,87	86,11%
Investissement	20 160 671,00	15 489 327,41	76,83%
Enseignement, formation professionnelle et ap	108 567 994,00	97 876 487,45	90,15%
Fonctionnement	86 785 494,00	79 155 372,66	91,21%
Investissement	21 782 500,00	18 721 114,79	85,95%
Gestion des fonds européens	15 550 000,00	15 090 727,74	97,05%
Fonctionnement	300 000,00	99 687,70	33,23%
Investissement	15 250 000,00	14 991 040,04	98,30%
RSA / Régularisations de RMI	50 625 800,00	47 778 230,43	94,38%
Fonctionnement	50 625 800,00	47 778 230,43	94,38%
Santé et action sociale	96 691 690,00	95 030 946,23	98,28%
Fonctionnement	95 909 850,00	94 697 882,87	98,74%
Investissement	781 840,00	333 063,36	42,60%
Sécurité	60 403 172,00	57 066 476,72	94,48%
Fonctionnement	50 120 169,00	49 624 438,40	99,01%
Investissement	10 283 003,00	7 442 038,32	72,37%
Services généraux	247 324 540,00	236 703 132,49	95,71%
Fonctionnement	229 217 540,00	222 308 530,87	96,99%
Investissement	18 107 000,00	14 394 601,62	79,50%
Transports	362 098 975,00	358 339 474,21	98,96%
Fonctionnement	248 880 677,00	248 778 196,59	99,96%
Investissement	113 218 298,00	109 561 277,62	96,77%
Total général	1 301 430 063,00	1 231 650 797,62	94,64%
Total fonctionnement	945 997 253,00	914 062 996,41	96,62%
Total Investissement	355 432 810,00	317 587 801,21	89,35%

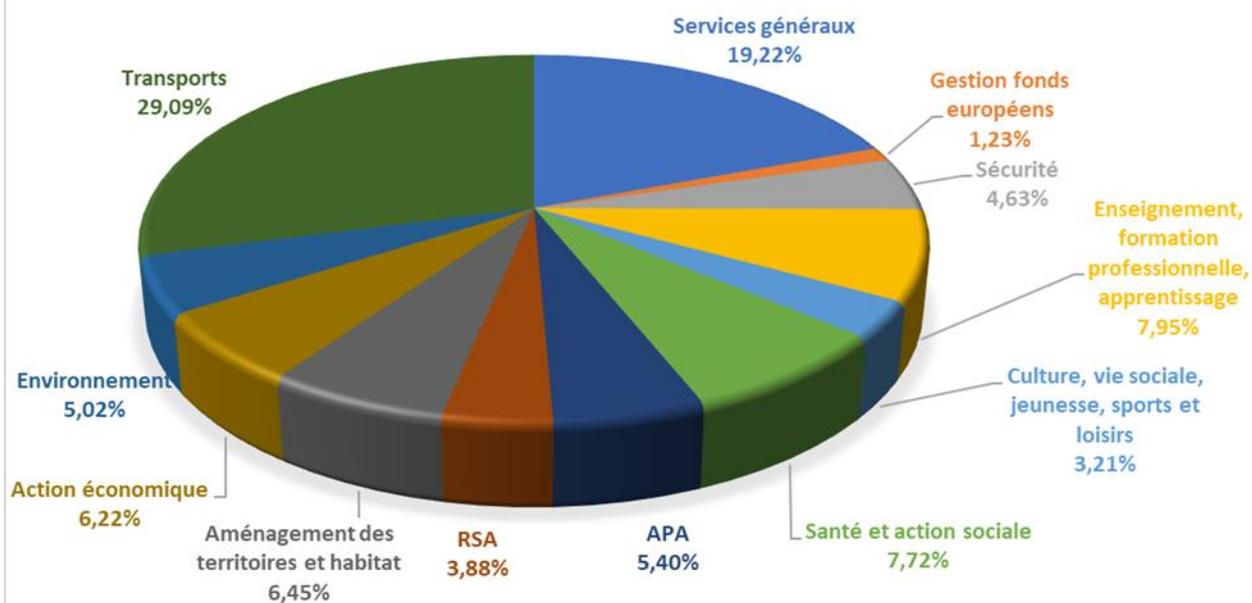
LES DEPENSES



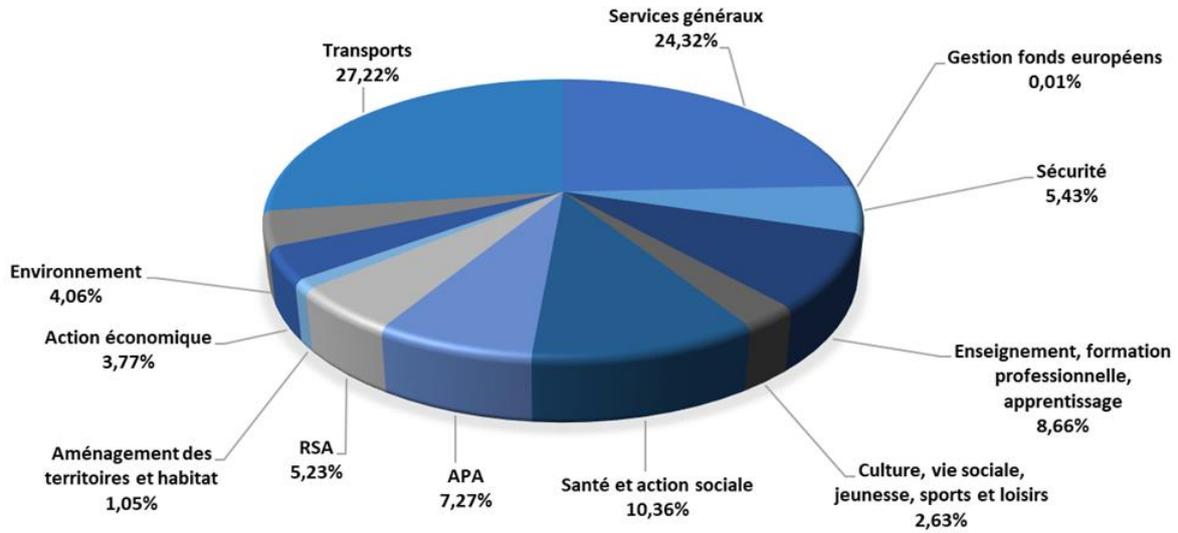
- Fonctionnement (CP mandatés)
- Investissement (CP mandatés)

Un taux de réalisation de **96,62 %** en fonctionnement et de **89,35 %** en investissement

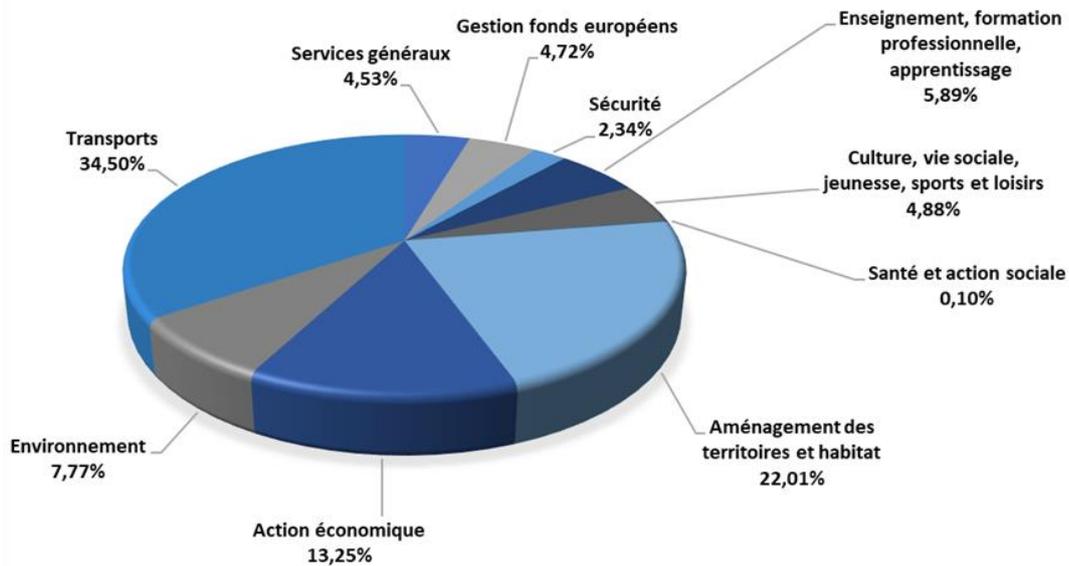
RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES PAR CHAPITRE



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

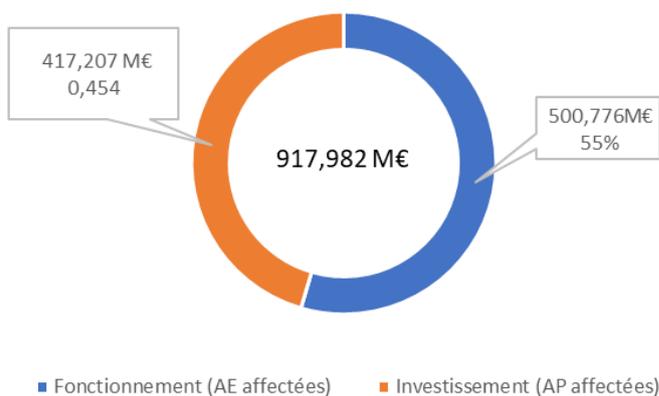


RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



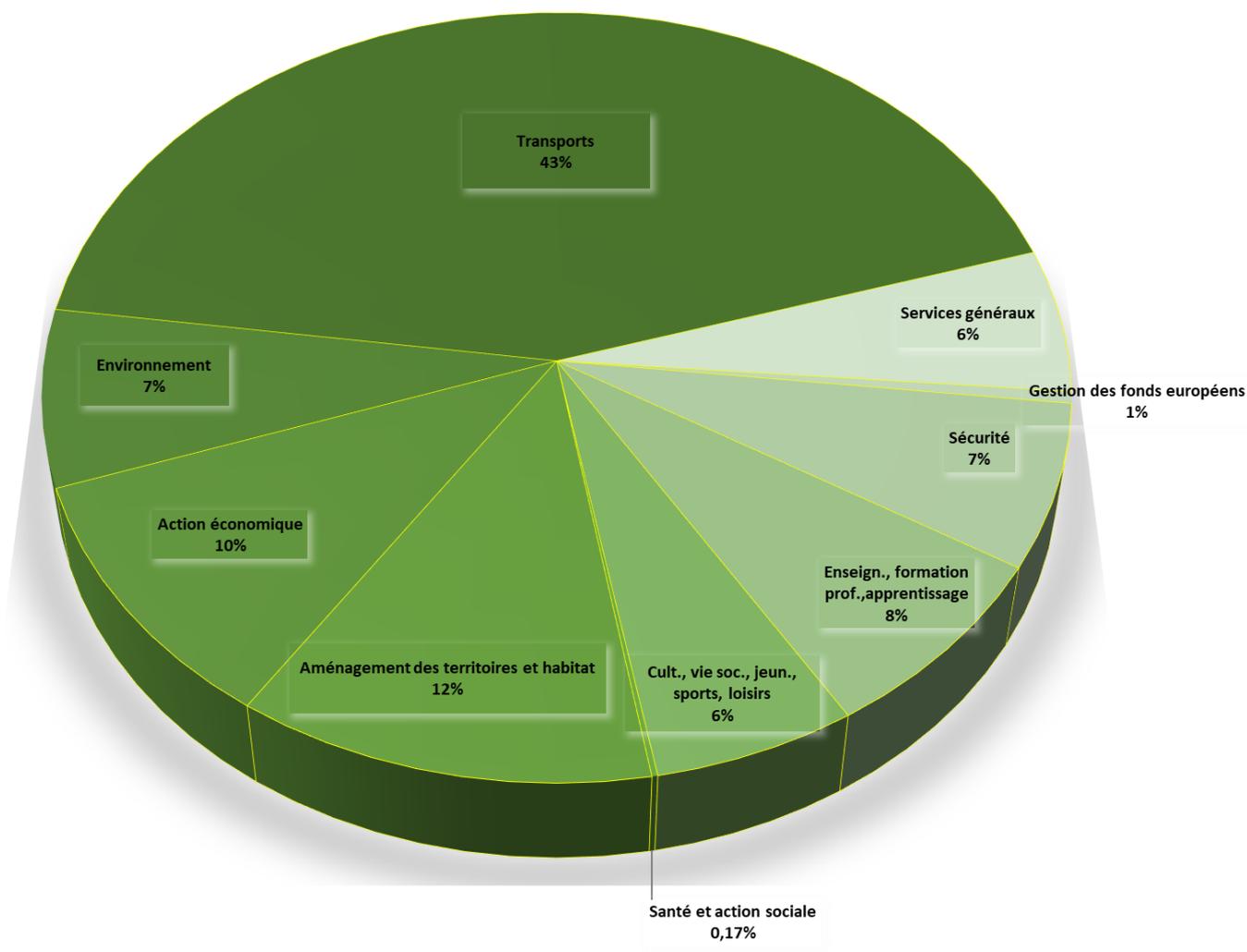
La programmation des AP/AE par chapitre fonctionnel				
	AP/AE VOTEES EN 2021	AP/AE PROGRAMMEES EN 2021	Taux de réalisation	
Services généraux	57 970 100,00	54 967 172,00	94,82%	
Fonctionnement	38 127 100,00	35 624 172,00	93,44%	
Investissement	19 843 000,00	19 343 000,00	97,48%	
Gestion des fonds européens	42 440 000,00	4 552 621,91	10,73%	
Fonctionnement	240 000,00	313 112,41	130,46%	
Investissement	42 200 000,00	4 239 509,50	10,05%	
Sécurité	64 651 909,00	62 999 605,00	97,44%	
Fonctionnement	51 508 909,00	50 241 509,00	97,54%	
Investissement	13 143 000,00	12 758 096,00	97,07%	
Enseign., formation prof., apprentissage	81 935 000,00	70 084 480,25	85,54%	
Fonctionnement	58 870 000,00	48 972 441,20	83,19%	
Investissement	23 065 000,00	21 112 039,05	91,53%	
Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	54 788 458,00	53 982 452,79	98,53%	
Fonctionnement	28 087 488,00	27 566 573,52	98,15%	
Investissement	26 700 970,00	26 415 879,27	98,93%	
Santé et action sociale	3 513 540,00	1 556 905,63	44,31%	
Fonctionnement	2 713 540,00	1 160 667,26	42,77%	
Investissement	800 000,00	396 238,37	49,53%	
Aménagement des territoires et habit	127 298 365,00	110 757 239,52	87,01%	
Fonctionnement	12 390 000,00	10 078 856,78	81,35%	
Investissement	114 908 365,00	100 678 382,74	87,62%	
Action économique	116 933 010,91	95 256 819,02	81,46%	
Fonctionnement	40 070 231,91	42 382 724,59	105,77%	
Investissement	76 862 779,00	52 874 094,43	68,79%	
Environnement	71 750 640,00	68 230 566,78	95,09%	
Fonctionnement	34 278 540,00	33 788 374,14	98,57%	
Investissement	37 472 100,00	34 442 192,64	91,91%	
Transports	391 249 159,00	395 594 859,00	101,11%	
Fonctionnement	250 049 159,00	250 647 159,00	100,24%	
Investissement	141 200 000,00	144 947 700,00	102,65%	
Dépenses totales	1 012 530 181,91	917 982 721,90	90,66%	
Total	Fonctionnement	516 334 967,91	500 775 589,90	96,99%
Total	Investissement	496 195 214,00	417 207 132,00	84,08%

Les affectations

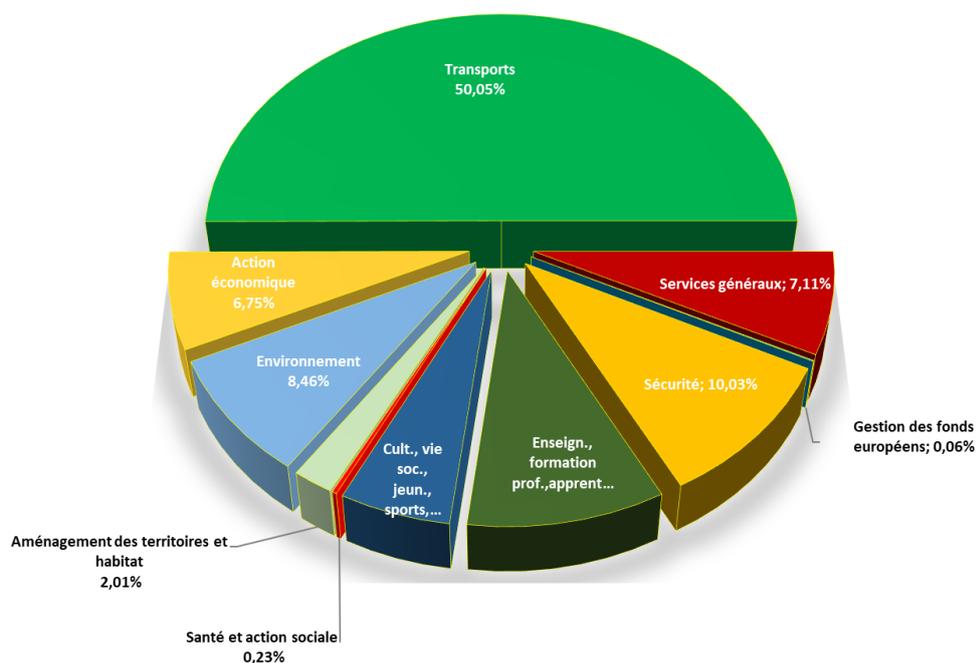


Un taux d'affectation de **97%** en fonctionnement et de **84%** en investissement

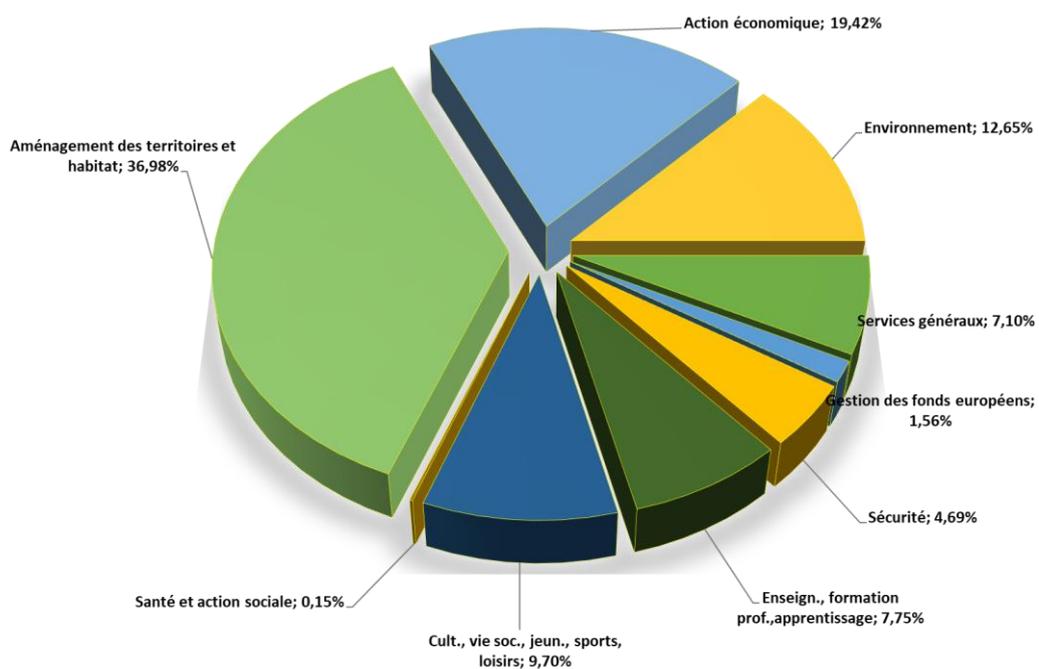
Répartition des autorisations programmées par chapitre



Répartition des AE programmées par chapitre



Répartition des AP programmées par chapitre



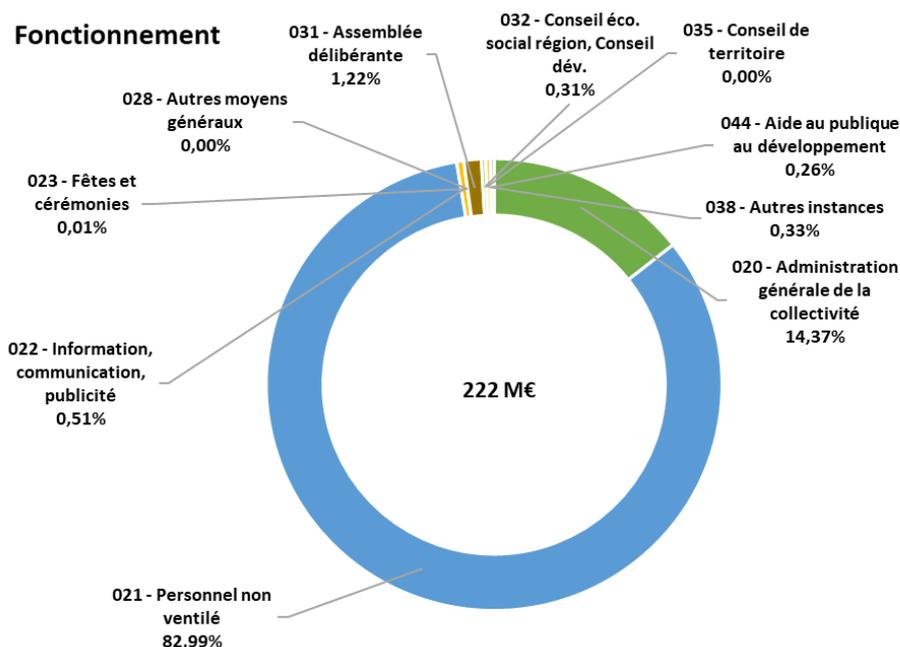
1 Services généraux :

Les chiffres clés : 236,703 M€ de dépenses réalisées / **19,22%** des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation **79,50%** en investissement et **96,99%** en fonctionnement / taux de programmation **97,48%** pour les AP et **93,44%** pour les AE.

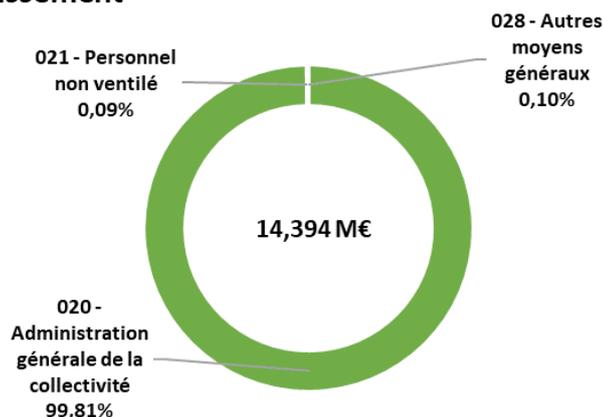
La part la plus importante des crédits consommés sur ce chapitre concerne la rémunération d'une partie du personnel de la collectivité.

Sont également imputés sur ce chapitre les frais de structure, avec notamment les dépenses d'administration générale, d'informatique et de téléphonie, le fonctionnement des instances, les travaux et la mise en sécurité des bâtiments administratifs, les frais de communication.

Services généraux		Réalisé 2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
020 - Administration générale de la collectivité	31 953 491,51	14 367 563,95	46 321 055,46
021 - Personnel non ventilé	184 488 165,26	12 520,38	184 500 685,64
022 - Information, communication, publicité	1 130 313,95		1 130 313,95
023 - Fêtes et cérémonies	14 060,00		14 060,00
028 - Autres moyens généraux	0,00	14 517,29	14 517,29
031 - Assemblée délibérante	2 722 652,86		2 722 652,86
032 - Conseil éco. social région, Conseil dév.	683 660,12		683 660,12
035 - Conseil de territoire	2 105,60		2 105,60
038 - Autres instances	741 125,09		741 125,09
044 - Aide au publique au développement	572 956,48		572 956,48
Total du chapitre	222 308 530,87	14 394 601,62	236 703 132,49



Investissement



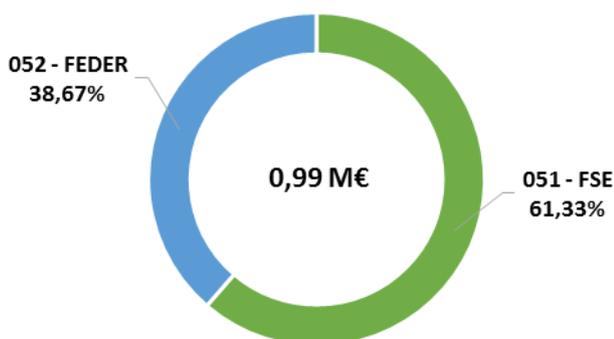
2. Gestion des fonds européens :

Les chiffres clés : 15,090 M€ de dépenses réalisées / 1.23% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 98,30% en investissement et 33,23% en fonctionnement / taux de programmation 10,05% pour les AP et 130,46% pour les AE.

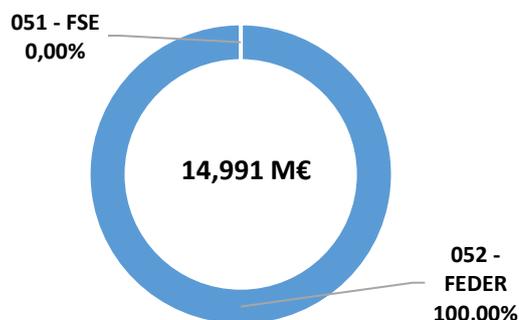
Ce chapitre regroupe les flux financiers que la collectivité reçoit de l'Union Européenne en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de la programmation 2014-2020. Il s'agit des montants reçus en préfinancement ainsi que du solde des opérations pour lesquelles un tiers est bénéficiaire. Les dépenses imputées sur ce chapitre sont essentiellement constituées de subventions.

Fonction	Réalisé 2021		
	Fonctionnement	Investissement	Total
051 - FSE	61 137,17	0,00	61 137,17
052 - FEDER	38 550,53	14 991 040,04	15 029 590,57
Total du chapitre	99 687,70	14 991 040,04	15 090 727,74

Fonctionnement



Investissement



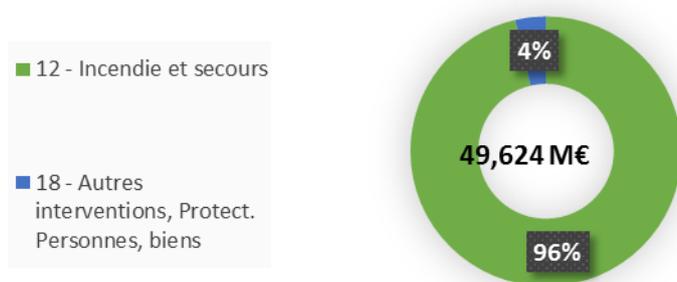
3. Sécurité :

Les chiffres clés : 57,066 M€ de dépenses réalisées / 4.63% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 72,37% en investissement et 99,01% en fonctionnement / taux de programmation 97,07% pour les AP et 97,54% pour les AE.

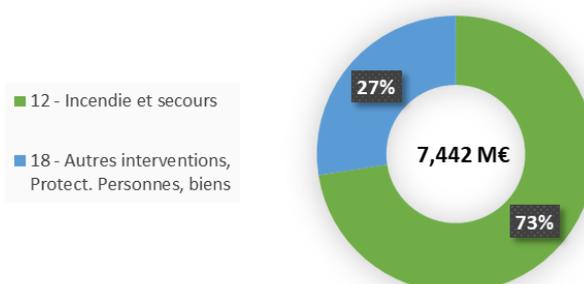
Les dotations aux services départementaux d'incendie et de secours de Haute Corse et de Corse du Sud constituent le poste de dépenses principal de ce chapitre (près de 95%). Les autres dépenses concernent la mise en œuvre des actions d'aménagement, d'équipement et de surveillance des forêts afin de prévenir les incendies.

Sécurité		2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
12 - Incendie et secours	47 811 910,95	5 399 623,04	53 211 533,99
18 - Autres interventions, Protect. Personnes, biens	1 812 527,45	2 042 415,28	3 854 942,73
Total du chapitre	49 624 438,40	7 442 038,32	57 066 476,72

Fonctionnement



Investissement



4. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :

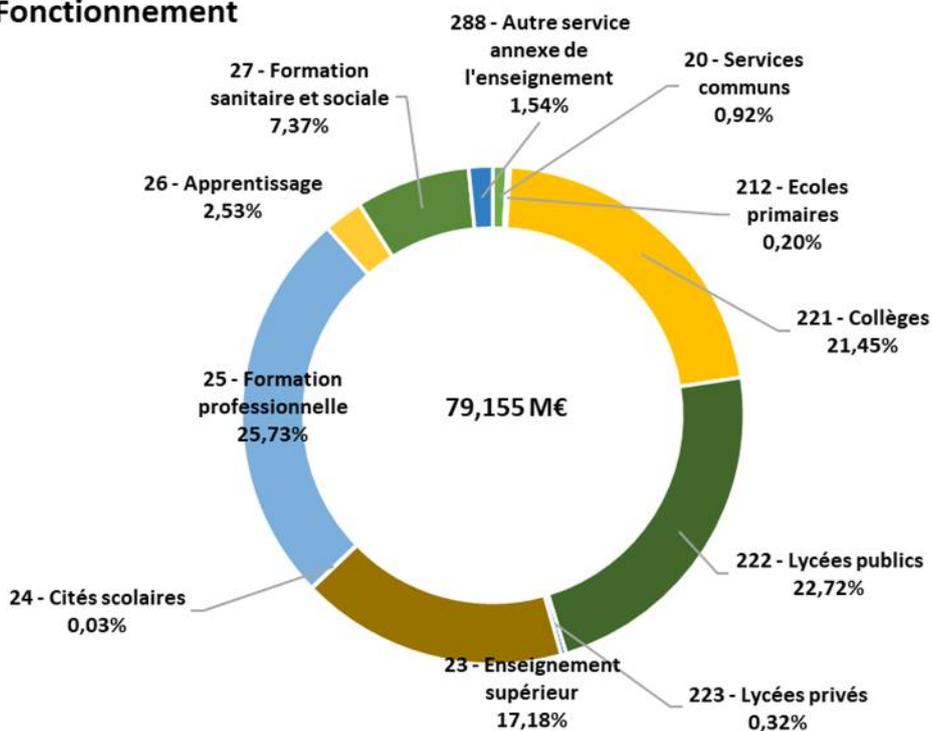
Les chiffres clés : 97,876 M€ de dépenses réalisées / 7,95% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 85,95% en investissement et 91,21% en fonctionnement / taux de programmation 91,53% pour les AP et 83,19% pour les AE.

Sur ce chapitre fonctionnel, la répartition des dépenses constatées au CA 2021 met en évidence la part prépondérante des crédits mobilisés au titre de l'enseignement secondaire (44,55%) avec notamment la rémunération des personnels ATTEE, les dotations versées aux collèges et lycées et les travaux réalisés sur les bâtiments d'enseignement.

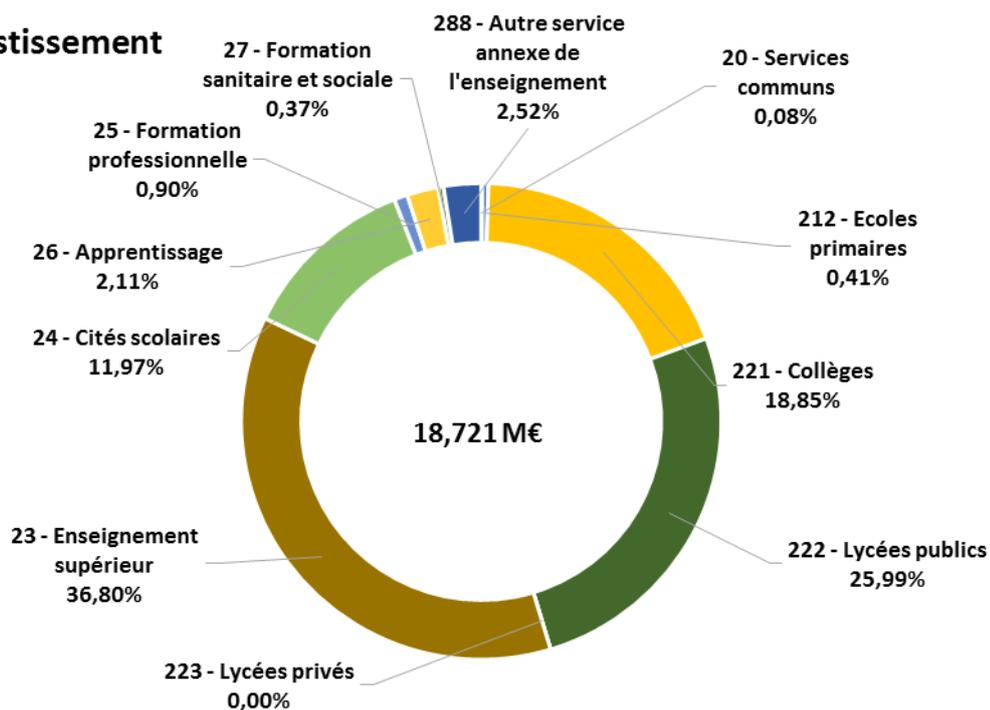
Les deux autres postes les plus significatifs de dépenses sont constitués par la formation professionnelle et l'apprentissage (23,43%) dont l'essentiel des crédits est consacré au Programme Régional de Formation (financement AFPA et marchés publics) et par l'enseignement supérieur (23,25%) avec notamment les aides versées à l'Université de Corse et le financement des programmes de recherche.

Enseignement, formation pro et apprentissage		Réalisé 2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
20 - Services communs	726 249,12	14 288,76	740 537,88
212 - Ecoles primaires	161 440,00	76 521,50	237 961,50
221 - Collèges	16 977 593,83	3 529 289,83	20 506 883,66
222 - Lycées publics	17 982 804,91	4 866 280,47	22 849 085,38
223 - Lycées privés	251 530,00	-	251 530,00
23 - Enseignement supérieur	13 602 064,98	6 888 514,30	20 490 579,28
24 - Cités scolaires	20 668,11	2 241 806,59	2 262 474,70
25 - Formation professionnelle	20 367 911,22	169 218,30	20 537 129,52
26 - Apprentissage	2 005 846,10	394 190,37	2 400 036,47
27 - Formation sanitaire et sociale	5 837 650,11	68 550,00	5 906 200,11
288 - Autre service annexe de l'enseignement	1 221 614,28	472 454,67	1 694 068,95
Total du chapitre	79 155 372,66	18 721 114,79	97 876 487,45

Fonctionnement



Investissement



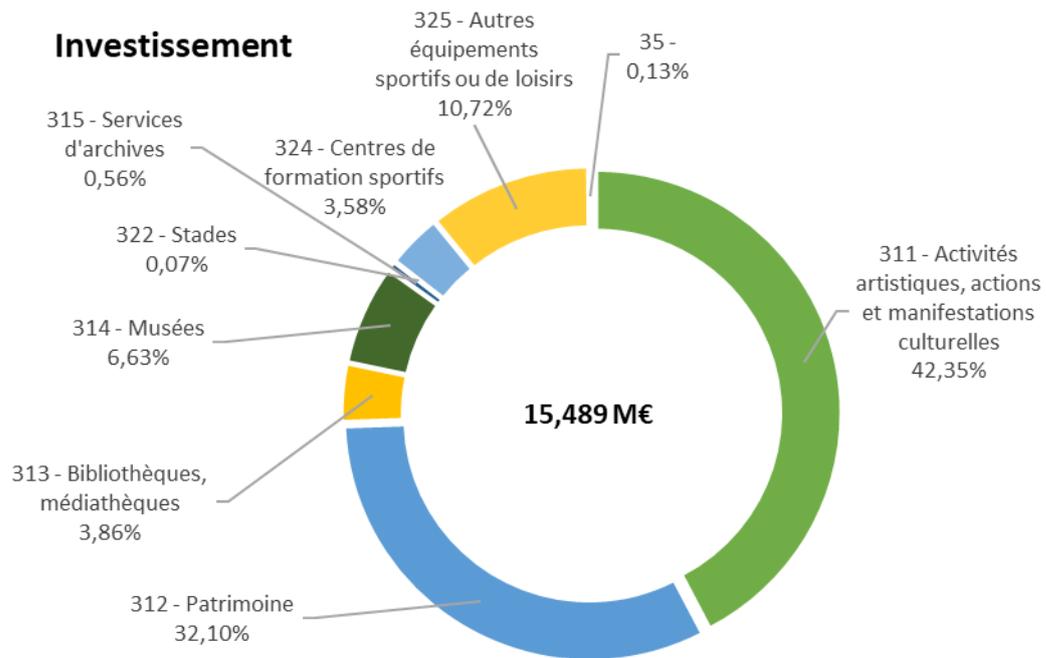
5. Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs :

Les chiffres clés : 39,491 M€ de dépenses réalisées / 3.21% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 76,83% en investissement et 86,11% en fonctionnement / taux de programmation 98,93% pour les AP et 98,15% pour les AE.

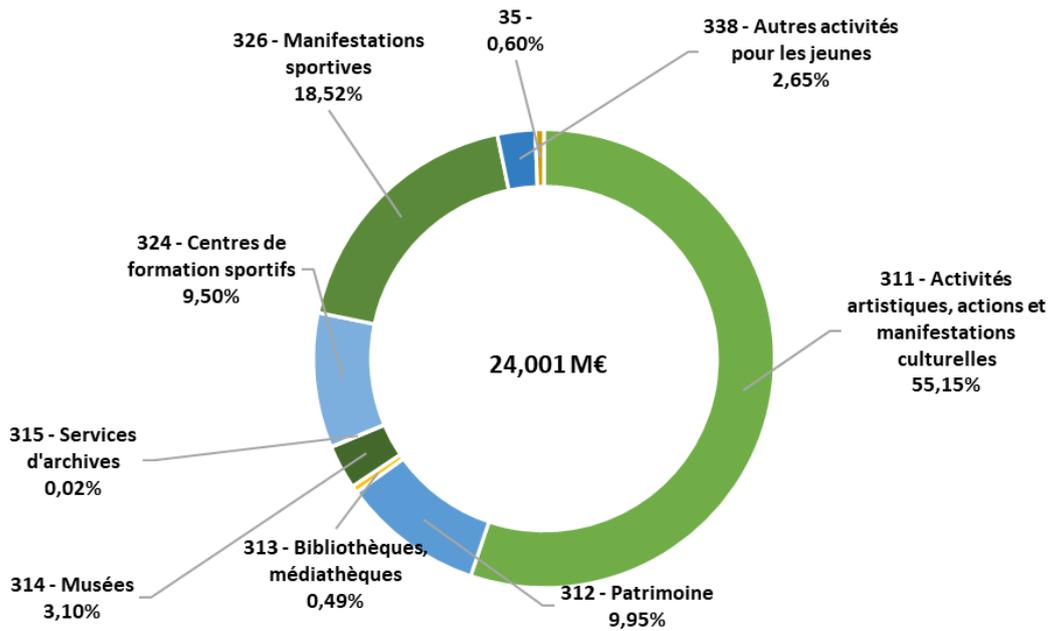
Près de la moitié des crédits consommés sur ce chapitre impacte la politique conduite en faveur du secteur culturel (50.13%) dont le cadre d'action est organisé autour de quatre axes majeurs : ingranda incu a cultura, sviluppa a creazione, fa vede e fa cunoscea creazione in ogni ocji e aldila, intreprende inde a cultura. En 2021, l'enveloppe consacrée aux actions en faveur du patrimoine représente près de 18,64 % et le sport représente une part d'environ 11,26 %.

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		Réalisé 2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	13 238 109,39	6 559 761,75	19 797 871,14
312 - Patrimoine	2 388 095,26	4 972 592,27	7 360 687,53
313 - Bibliothèques, médiathèques	118 720,16	597 287,62	716 007,78
314 - Musées	743 920,41	1 027 379,54	1 771 299,95
315 - Services d'archives	5 412,47	87 005,01	92 417,48
321 - Salles de sport, gymnases			-
322 - Stades		10 946,74	10 946,74
324 - Centres de formation sportifs	2 280 000,00	554 155,04	2 834 155,04
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs		1 660 369,44	1 660 369,44
326 - Manifestations sportives	4 445 858,44		4 445 858,44
338 - Autres activités pour les jeunes	636 620,92		636 620,92
35 -	145 023,82	19 830,00	164 853,82
Total du chapitre	24 001 760,87	15 489 327,41	39 491 088,28

Investissement



Fonctionnement



6. Santé et action sociale (hors APA et RSA) :

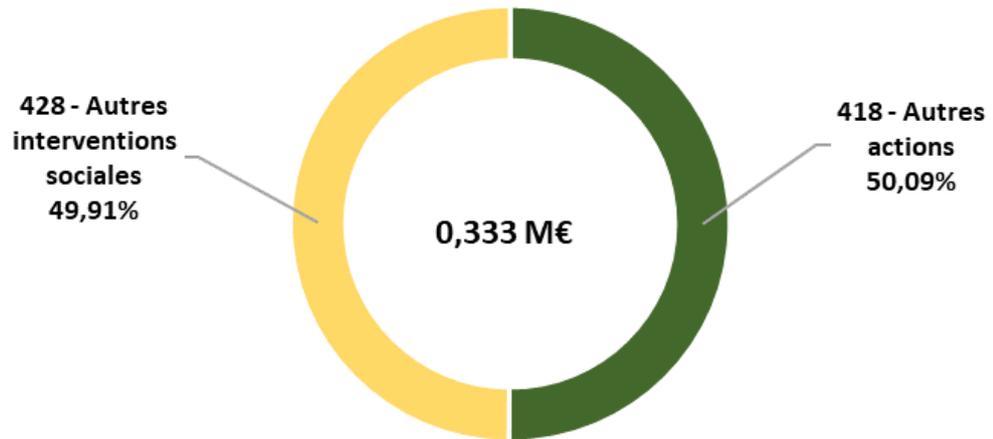
Les chiffres clés : 95,030 M€ de dépenses réalisées / 7,72 % des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 42,60% en investissement et 98,74% en fonctionnement / taux de programmation 49,53% pour les AP et 42,77% pour les AE.

Sur ce chapitre fonctionnel, les crédits mobilisés concernent principalement l'action sociale orientée vers :

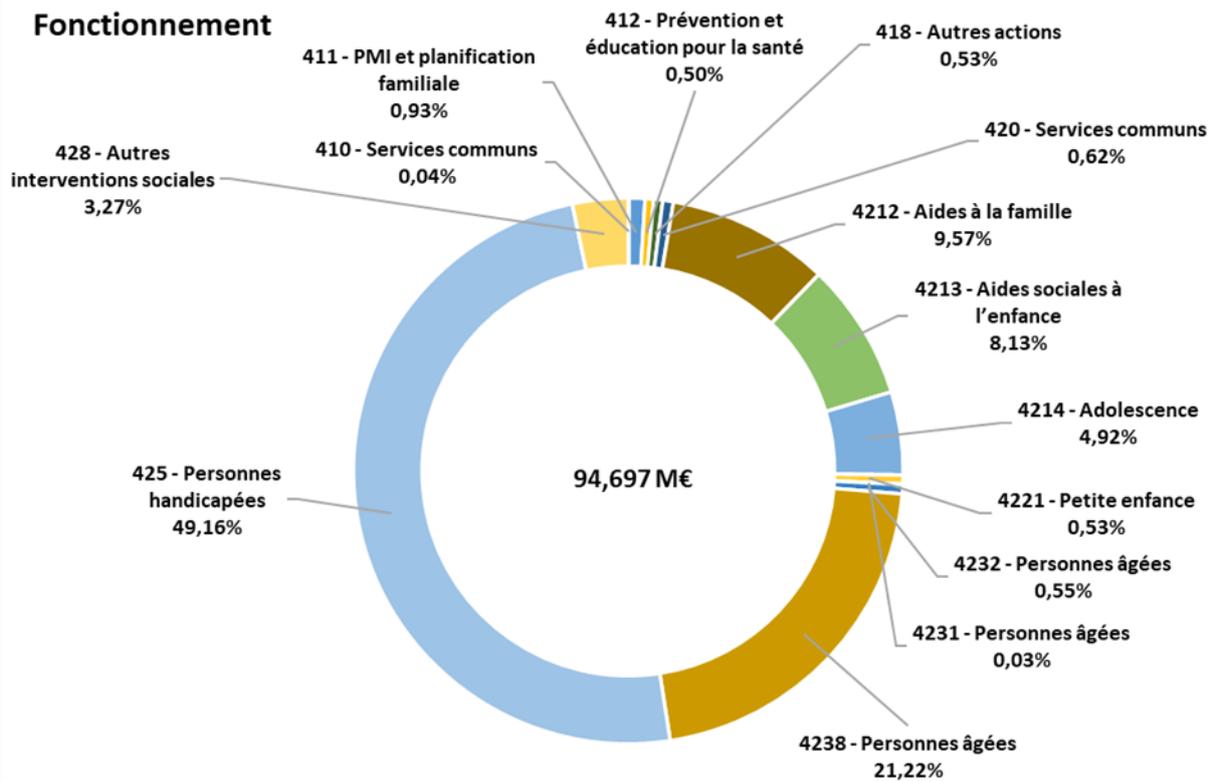
- l'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), soutien aux familles en difficultés financières ;
- les personnes en situation de handicap : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005).
- les personnes âgées.

Santé et action sociale (hors APA et RSA)		2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
410 - Services communs	40 113,75		40 113,75
411 - PMI et planification familiale	879 227,49		879 227,49
412 - Prévention et éducation pour la santé	478 035,37		478 035,37
418 - Autres actions	501 964,06	166 842,91	668 806,97
420 - Services communs	590 236,64		590 236,64
4212 - Aides à la famille	9 058 725,99		9 058 725,99
4213 - Aides sociales à l'enfance	7 694 951,87		7 694 951,87
4214 - Adolescence	4 656 247,74		4 656 247,74
4221 - Petite enfance	502 866,93		502 866,93
4231 - Personnes âgées	24 007,85		24 007,85
4232 - Personnes âgées	522 450,26		522 450,26
4238 - Personnes âgées	20 094 522,76		20 094 522,76
424 - Personnes en difficulté			-
425 - Personnes handicapées	46 556 419,17		46 556 419,17
428 - Autres interventions sociales	3 098 112,99	166 220,45	3 264 333,44
Total du chapitre	94 697 882,87	333 063,36	95 030 946,23

Investissement



Fonctionnement



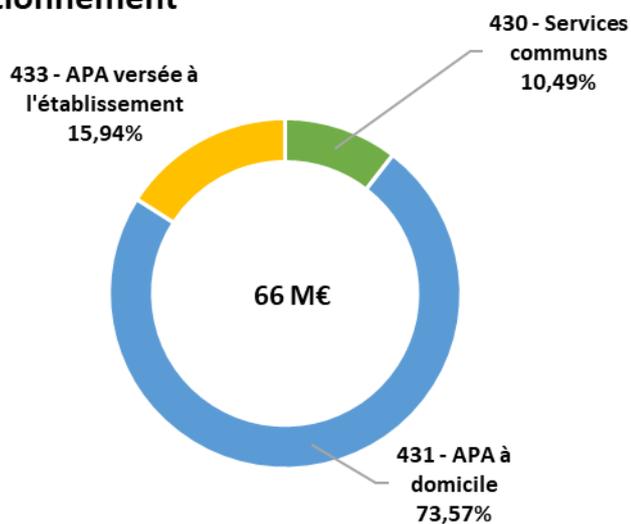
7. APA :

Les chiffres clés : 66,453 M€ de dépenses réalisées / 5,40% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 99% en fonctionnement.

Est financée sur ce chapitre l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette allocation peut servir à payer les dépenses nécessaires pour permettre aux bénéficiaires de rester à leur domicile (48,890M€), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (10,594M€) dans lequel est hébergé le bénéficiaire.

APA	Réalisé	2021
Fonction	Fonctionnement	Total
430 - Services communs	6 968 624,69	6 968 624,69
431 - APA à domicile	48 890 996,30	48 890 996,30
433 - APA versée à l'établissement	10 594 148,02	10 594 148,02
Total du chapitre	66 453 769,01	66 453 769,01

Fonctionnement



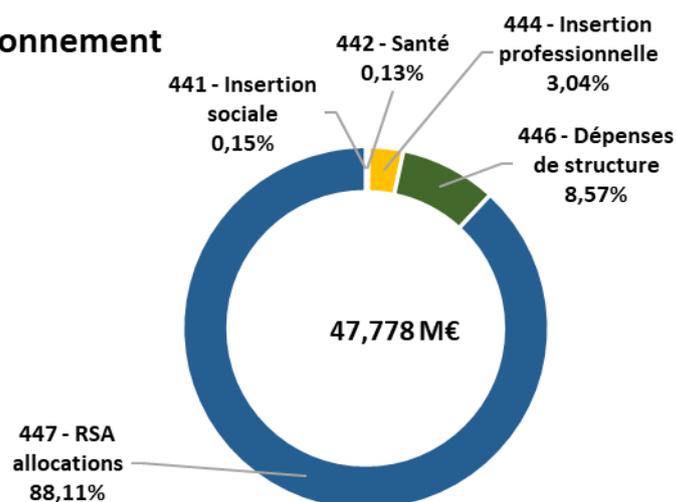
8. RSA :

Les chiffres clés : 47,778 M€ de dépenses réalisées / 3,88% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 94,38% en fonctionnement.

Les dépenses rattachées à ce chapitre sont les prestations légales d'aide sociale, avec la gestion du revenu de solidarité active (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

RSA	Réalisé	2021
Fonction	Fonctionnement	Total
441 - Insertion sociale	69 300,83	69 300,83
442 - Santé	62 930,57	62 930,57
444 - Insertion professionnelle	1 431 716,22	1 431 716,22
446 - Dépenses de structure	4 040 464,98	4 040 464,98
447 - RSA allocations	41 541 671,43	41 541 671,43
448 -	632 146,40	632 146,40
Total du chapitre	47 778 230,43	47 778 230,43

Fonctionnement



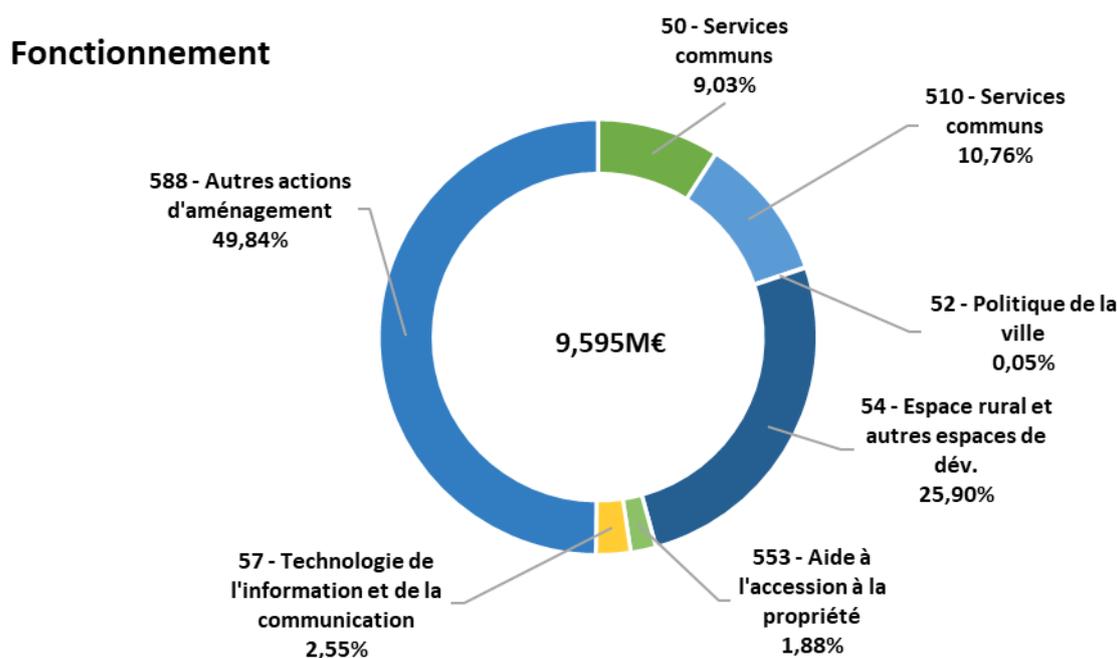
9. Aménagement des territoires et habitat :

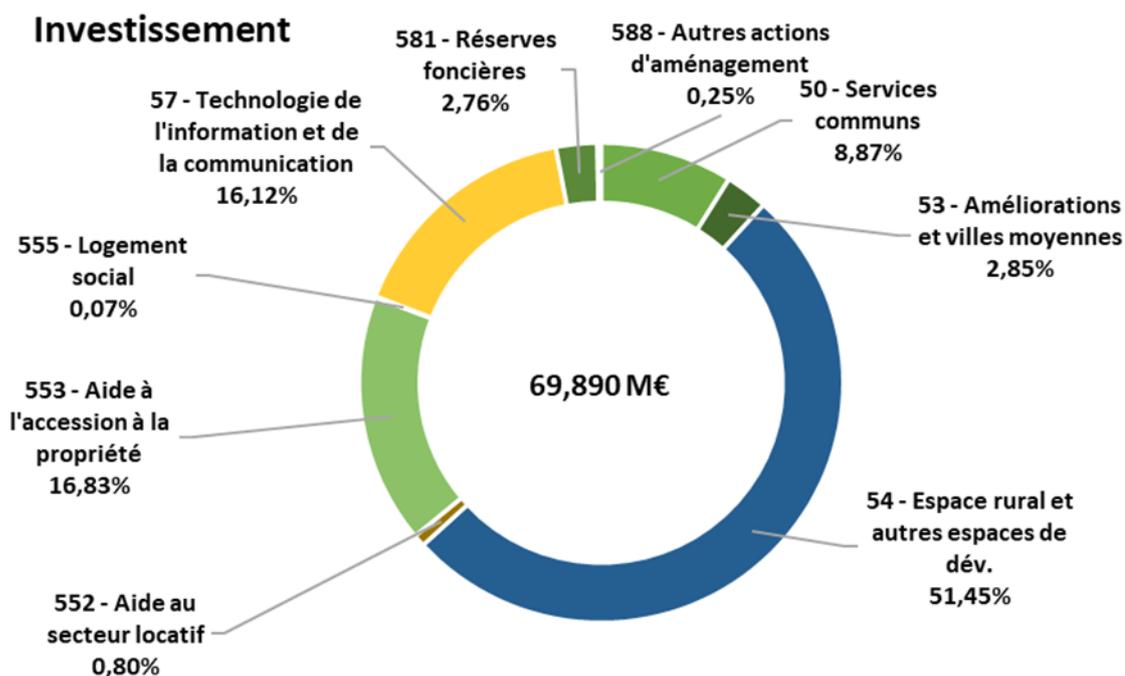
Les chiffres clés : 79,486 M€ de dépenses réalisées / 6,45% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 93,70% en investissement et 83,95% en fonctionnement / taux de programmation 87,62% pour les AP et 81,35% pour les AE.

Les dépenses effectuées au titre de ce chapitre concernent principalement :

- le dispositif d'aides aux communes et structures intercommunales au travers notamment de la dotation quinquennale (près de 40,441M€) ;
- les opérations consacrées aux réseaux de haut débit et très haut débit, à la téléphonie mobile et à l'inclusion numérique des territoires (11,509 M€) ;
- la politique conduite en faveur de l'habitat et du logement (12,6 M€) ;
- la dotation de fonctionnement propre de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (4,4M€).

Aménagement des territoires		Réalisé 2021	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
50 - Services communs	866 298,39	6 197 232,13	7 063 530,52
510 - Services communs	1 032 161,08		1 032 161,08
52 - Politique de la ville	5 000,00		5 000,00
53 - Améliorations et villes moyennes		1 989 428,20	1 989 428,20
54 - Espace rural et autres espaces de dév.	2 485 230,90	35 962 306,04	38 447 536,94
552 - Aide au secteur locatif		559 782,72	559 782,72
553 - Aide à l'accession à la propriété	180 089,50	11 764 423,33	11 944 512,83
555 - Logement social		48 150,00	48 150,00
57 - Technologie de l'information et de la communication	244 451,32	11 264 632,35	11 509 083,67
581 - Réserves foncières		1 931 466,25	1 931 466,25
588 - Autres actions d'aménagement	4 782 231,29	173 398,99	4 955 630,28
Total du chapitre	9 595 462,48	69 890 820,01	79 486 282,49





10. Action économique :

Les chiffres clés : 76,548 M€ de dépenses réalisées / 6,22% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 79,20 % en investissement et 87,62% en fonctionnement / taux de programmation 68,79% pour les AP et 105,77% pour les AE.

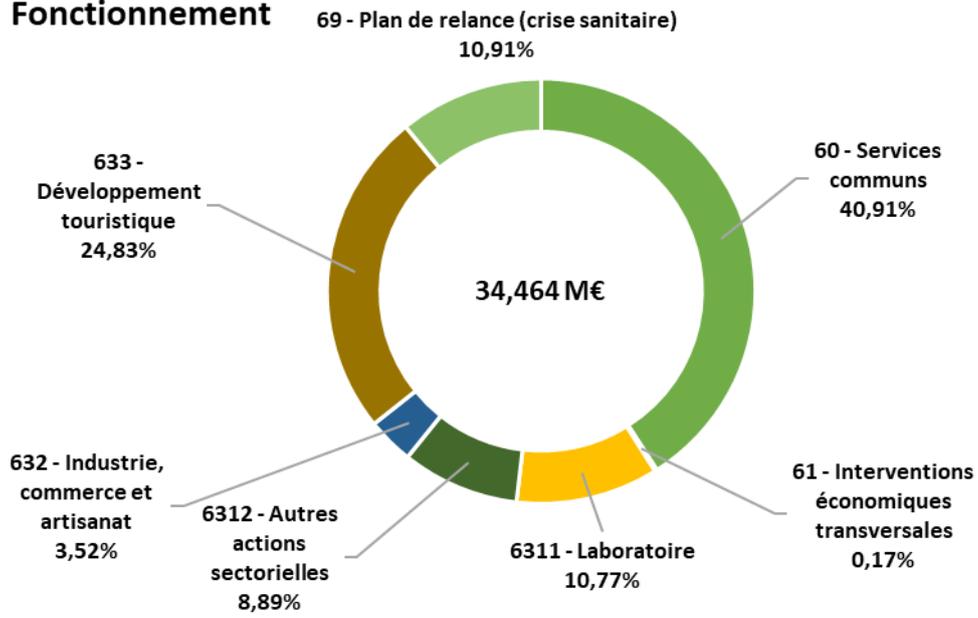
La mise en œuvre des politiques conduites dans le cadre de ce chapitre fonctionnel est confiée en quasi-totalité aux satellites de la collectivité que sont l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse et l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Les crédits mobilisés en 2021 sur ce chapitre sont répartis comme suit :

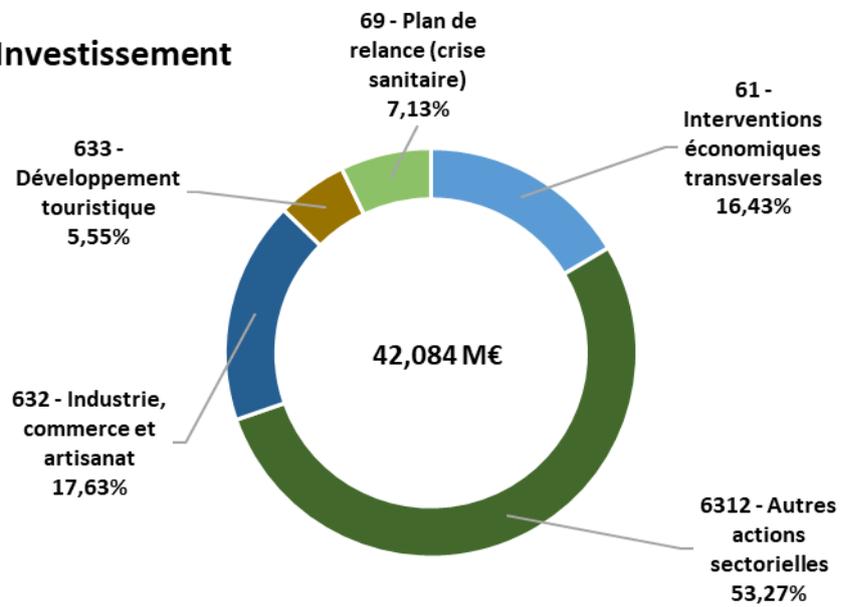
- ODARC (29,175M€) ;
- ADEC (20,205 M€) ;
- ATC (13,241 M€) ;
- Subvention d'équilibre aux budgets annexes des Laboratoires d'analyse (3,7 M€) ;
- Actions en faveur de la forêt (2,6M€).

Action économique	Réalisé 2021		
	Fonctionnement	Investissement	Total
60 - Services communs	14 100 000,00		14 100 000,00
61 - Interventions économiques transversales	58 643,04	6 915 176,16	6 973 819,20
6311 - Laboratoire	3 710 092,01		3 710 092,01
6312 - Autres actions sectorielles	3 063 404,85	22 416 979,86	25 480 384,71
632 - Industrie, commerce et artisanat	1 212 900,46	7 418 512,83	8 631 413,29
633 - Développement touristique	8 558 090,69	2 333 921,58	10 892 012,27
69 - Plan de relance (crise sanitaire)	3 761 100,90	3 000 000,00	6 761 100,90
Total du chapitre	34 464 231,95	42 084 590,43	76 548 822,38

Fonctionnement



Investissement

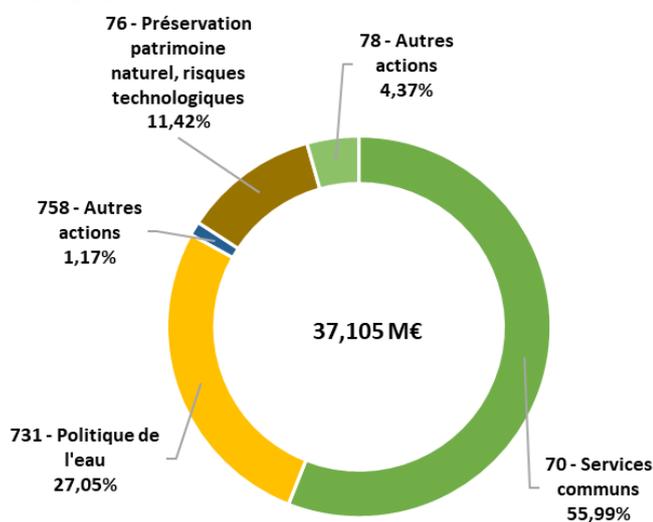


11. Environnement :

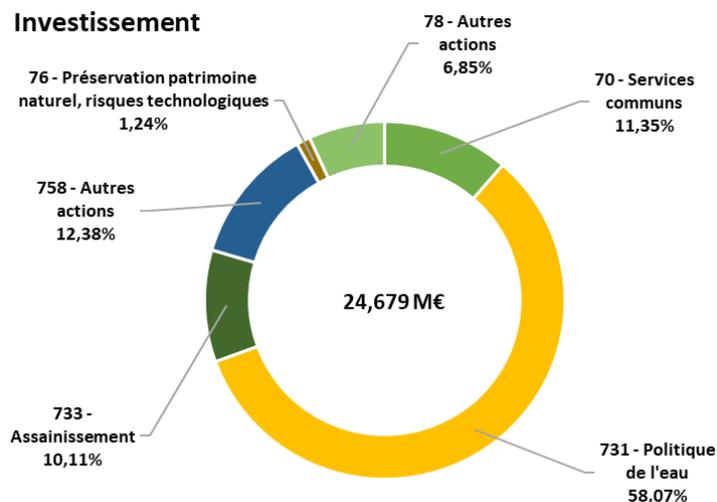
Les chiffres clés : 61,785 M€ de dépenses réalisées / 5.02% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 87,75% en investissement et 94,97% en fonctionnement / taux de programmation 91,91% pour les AP et 98,57% pour les AE.

Environnement Fonction	Réalisé 2021		
	Fonctionnement	Investissement	Total
70 - Services communs	20 775 344,11	2 802 255,10	23 577 599,21
71 - Actions transversales			-
731 - Politique de l'eau	10 036 185,48	14 332 071,79	24 368 257,27
733 - Assainissement		2 495 886,81	2 495 886,81
758 - Autres actions	435 812,72	3 054 799,47	3 490 612,19
76 - Préservation patrimoine naturel, risques technologiques	4 236 141,35	304 852,96	4 540 994,31
78 - Autres actions	1 621 948,92	1 690 061,48	3 312 010,40
Total du chapitre	37 105 432,58	24 679 927,61	61 785 360,19

Fonctionnement



Investissement



12. Transports :

Les chiffres clés : 358,389M€ de dépenses réalisées / **30.84%** des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation **96,77%** en investissement et **99.96%** en fonctionnement / taux de programmation **102,65%** pour les AP et **100,24%** pour les AE.

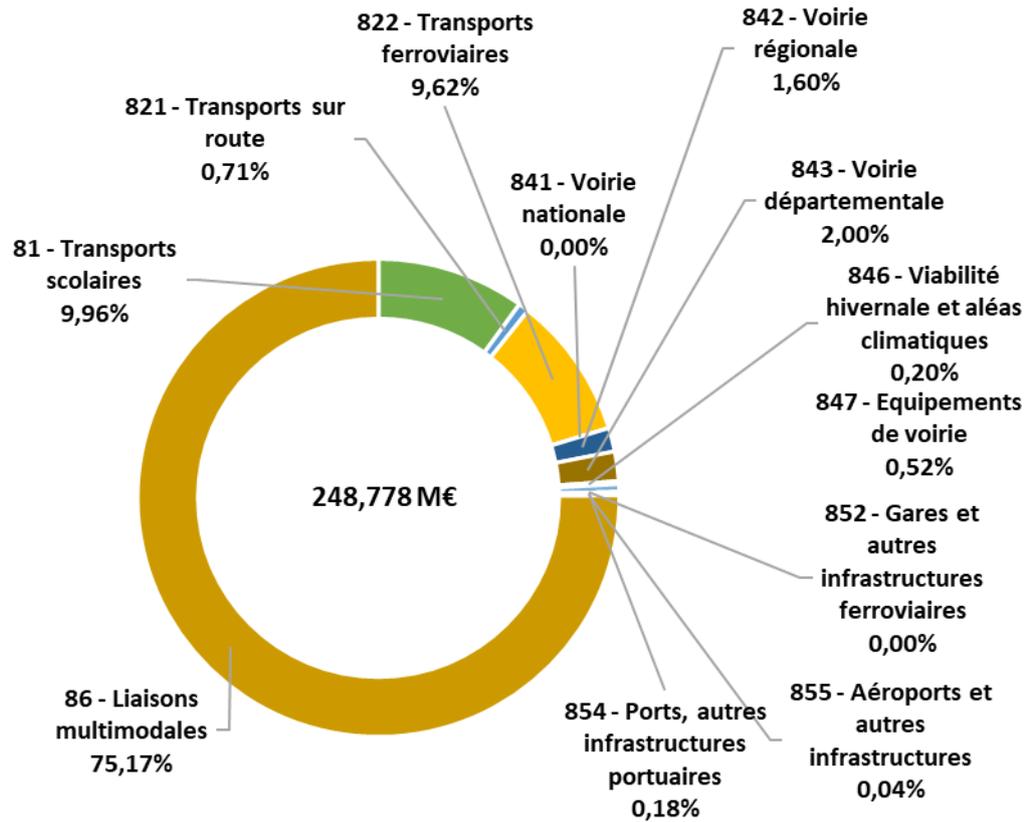
C'est sur ce chapitre qu'est mobilisée la part la plus importante des crédits consommés en 2021, dont plus de 52% est constitué par le reversement de la dotation de continuité territoriale à l'Office des Transports de la Corse.

L'autre moitié des crédits impacte les secteurs suivants :

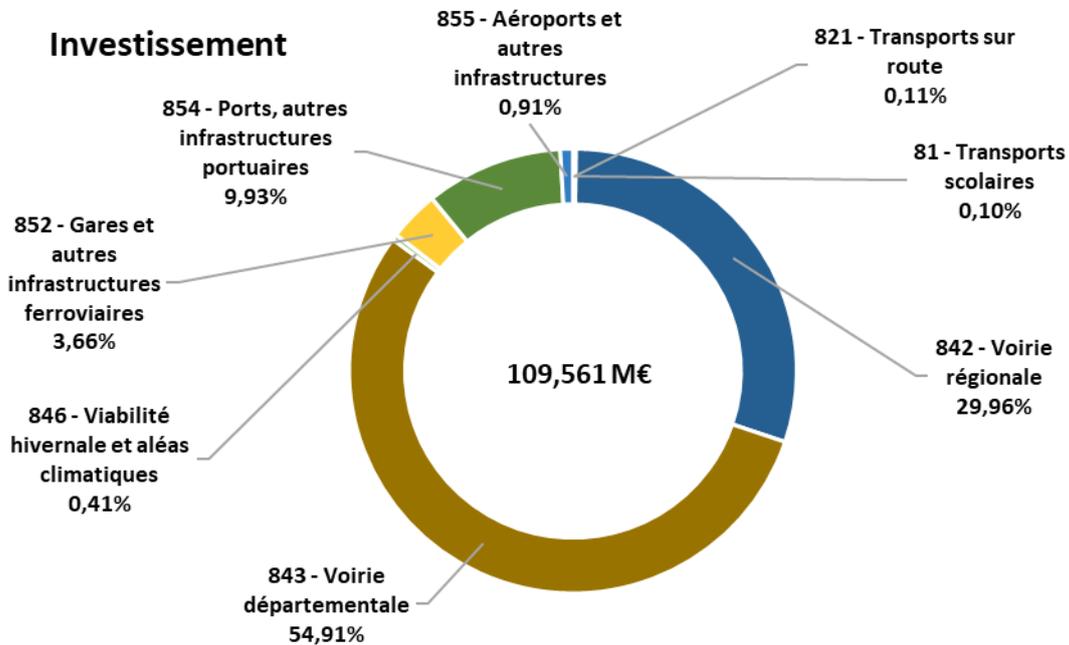
- Réseau routier (28,45% des dépenses du chapitre) ;
- Transport sur route (7,5%) ;
- Transport ferroviaire (7,79%) ;
- Réseaux portuaires et aéroportuaires (3,16%).

Transports	Réalisé 2021		
	Fonctionnement	Investissement	Total
81 - Transports scolaires	24 778 941,74	110 051,24	24 888 992,98
821 - Transports sur route	1 758 054,63	123 806,23	1 881 860,86
822 - Transports ferroviaires	23 921 446,74		23 921 446,74
841 - Voirie nationale	4 455,00		4 455,00
842 - Voirie régionale	3 971 494,49	32 825 019,87	36 796 514,36
843 - Voirie départementale	4 983 499,49	60 164 378,24	65 147 877,73
846 - Viabilité hivernale et aléas climatiques	502 461,26	446 984,74	949 446,00
847 - Equipements de voirie	1 303 190,39		1 303 190,39
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	4 007 574,43	4 007 574,43
854 - Ports, autres infrastructures portuaires	449 188,68	10 883 338,94	11 332 527,62
855 - Aéroports et autres infrastructures	106 305,17	1 000 123,93	1 106 429,10
86 - Liaisons multimodales	186 999 159,00		186 999 159,00
Total du chapitre	248 778 196,59	109 561 277,62	358 339 474,21

Fonctionnement



Investissement



PARTIE 5 : ETAT DE LA DETTE

1. La gestion de la dette et de la trésorerie 2021

- Mobilisation de l'emprunt 2021

La réalisation du programme d'emprunt de 2021 s'est inscrite dans une stratégie globale qui vise les objectifs suivants :

- Maintien de l'équilibre relatif de l'encours entre taux fixes et taux variables
- Sécurisation des financements à venir

Durant l'année 2021, la Collectivité de Corse a effectué différents mouvements sur son encours à hauteur de 85 M€ :

- 2 emprunts ont été contractés auprès de la Banque Postale pour un montant total de 50 M€ ainsi qu'un emprunt auprès du Crédit Agricole de la Corse pour un montant de 5 M€.
- un emprunt toxique a été renégocié en fin d'année 2020 et a donné lieu à deux nouveaux emprunts incluant le capital restant dû ainsi que les IRA pour un montant total de 12,443 M€ mais aussi une enveloppe de 30 M€ à taux préférentiel contribuant à l'emprunt d'équilibre. Pour mémoire, il faut retenir que seul le montant des IRA a impacté l'augmentation de l'encours de la dette, le capital restant dû étant déjà inclus dans la dette antérieure.

- Gestion de la ligne de trésorerie

Elle sert notamment de relais en début d'exercice en attendant le versement de la Dotation de Continuité Territoriale. A ce titre un tirage de 30 M€ a été effectué en janvier et remboursé en mai. Par ailleurs courant 2021, la Collectivité de Corse a contracté auprès de la Banque Postale deux lignes de trésorerie pour un montant de 40 M€ chacune ; une seule a été utilisée en fin d'année et remboursée en mars 2022.

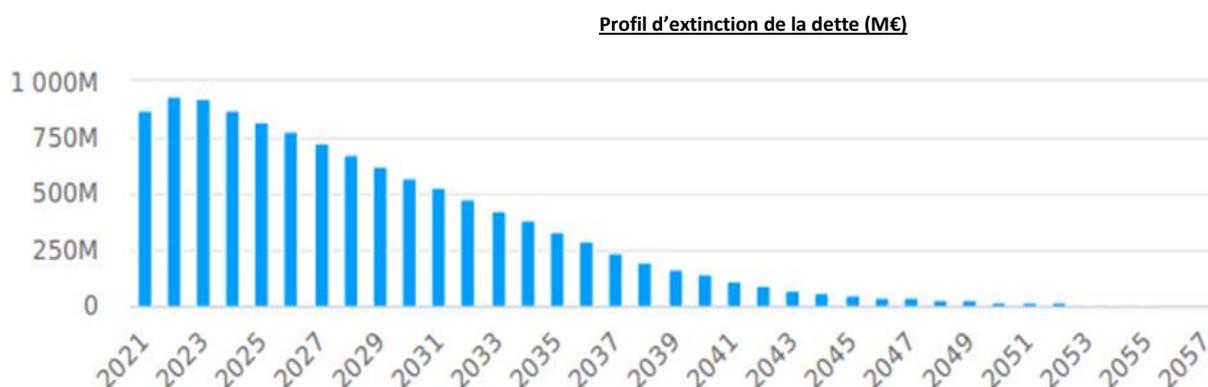
2. L'encours de dette

L'encours de la dette de la Collectivité de Corse est de 934 671 699 € au 31 décembre 2021.

La durée de vie moyenne* s'élève à 10,8 années soit sensiblement le même niveau qu'en 2020.

La capacité dynamique de désendettement revient à 4,56 années en 2021 (contre 6,2 années en 2020) et permet ainsi à la collectivité de maintenir une capacité d'investissement selon la trajectoire débattue lors des orientations budgétaires.

Au 31 décembre 2021, le profil d'extinction de la dette actuelle, exprimé en M€ est le suivant :

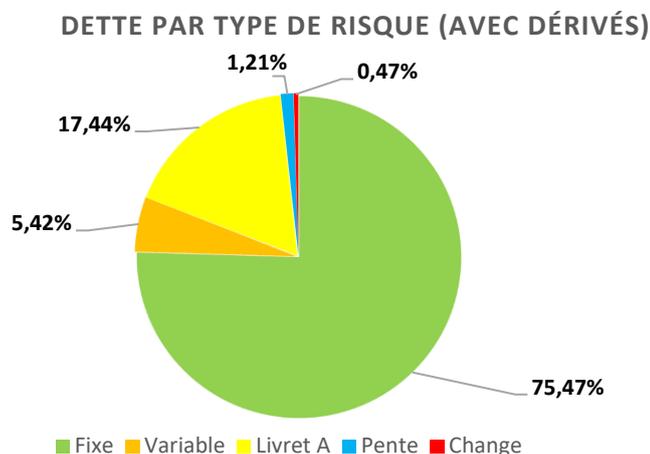


(*Durée de vie moyenne : durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement)

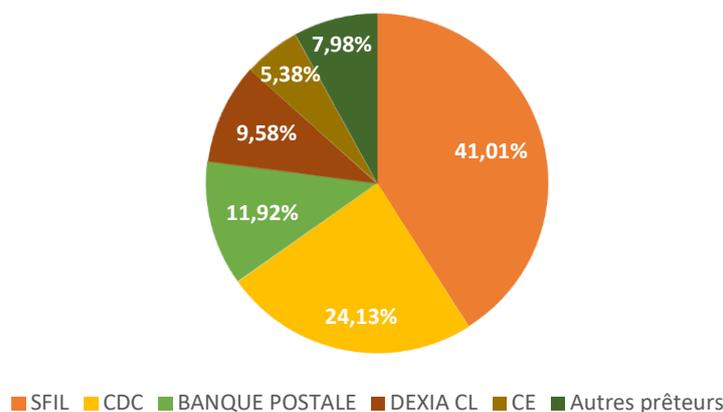
3. La structure de la dette régionale

- La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette se composait à 75% de dettes à taux fixes, à 22,86% de dettes à taux variables et de 1,68% de contrats dits « structurés ».



- La répartition de la dette entre les divers prêteurs



Au 31 décembre 2021, la société de financement local (SFIL) détient 41% de l'encours, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) voit son encours légèrement diminuer pour se fixer à 24% suivie par la Banque postale qui arrive en troisième position avec 11,92% de l'encours.

Les banques traditionnelles détiennent 13,36 % du stock de dette. Parmi ces établissements, la Caisse d'Épargne avec 5,38% de l'encours est l'établissement le plus présent.

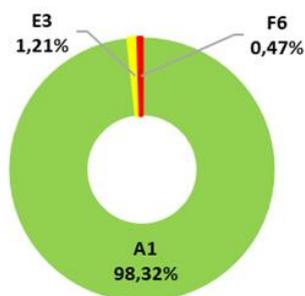
Les spécificités de la SFIL et de la CDC ont permis à la Région d'obtenir des conditions privilégiées avec des durées longues (entre 20 et 30 ans).

- Suivi de la dette dite « structurée »

Les produits dits « structurés » sont définis comme des emprunts dont une partie du capital est indexée sur des indices complexes (écarts de taux par exemple, ou utilisant des formules mathématiques intégrant des multiplicateurs) et sans dispositif d'assurance limitant le taux payé (« cap »).

Ces produits permettent d'obtenir des taux d'intérêts plus bas en l'échange d'une prise de risque plus élevée qu'un emprunt classique.

Répartition de l'encours selon la Charte de Bonne Conduite (CBC Gissler)



Au 31 décembre 2021, la part de l'encours relevant de la catégorie A1 (risque le plus faible) est de 98,32%, soit un capital restant dû de 918,971M€ ;

1,21% étant classés en E3 avec un capital restant dû de 11,300 M€ ;

0,47% classés en F6 avec un capital restant dû de 4,4 M€.

Les « typages » E3 et F6 présentent un risque élevé pour la Collectivité :

- Les contrats relevant de la catégorie E3 correspondent aux quatre emprunts toxiques renégociés à la fin de l'année 2020. Le dernier emprunt toxique renégocié représentant un risque E3 a une date d'effet au 1^{er} juin 2022. De ce fait, grâce au protocole transactionnel négocié avec la SFIL, la Collectivité de Corse a procédé à une sécurisation plus importante de sa dette globale.
- Enfin, le contrat relevant de la catégorie F6, à savoir un prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne en 2007, reste le dernier emprunt risqué au sein de l'encours de dette globale de la Collectivité (capital restant dû de 4,4 M€).

4. L'évolution de la charge de la dette

Un coût moyen faible et un encours qui progresse (*)



(*Coût moyen : frais financiers /CRD au 31 déc)

Au global, le coût moyen réel de la dette s'élève à 2,34% au 31 décembre 2021 contre 3,96% en 2020.

Ce coût intègre les intérêts payés, les commissions diverses acquittées, les frais et produits liés à la gestion de la trésorerie infra-annuelle.

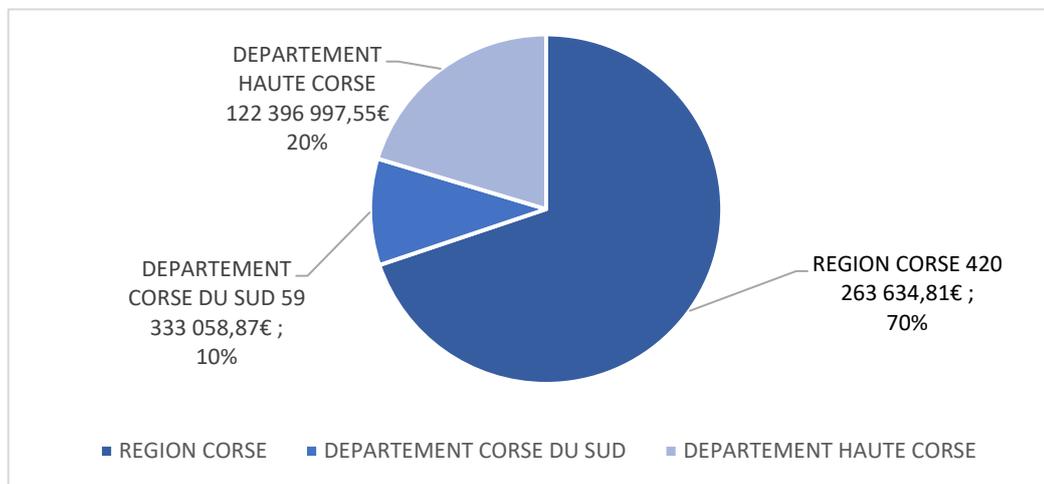
Ce niveau est faible et contribue à la maîtrise des charges de fonctionnement de la collectivité.

S'agissant du taux moyen de l'encours à taux fixe, intégrant les instruments de couverture, au 31 décembre 2021, il s'élève à 2,21 %, contre 2,76% un an auparavant. Cette baisse s'explique par la captation de nouveaux taux fixes très bas.

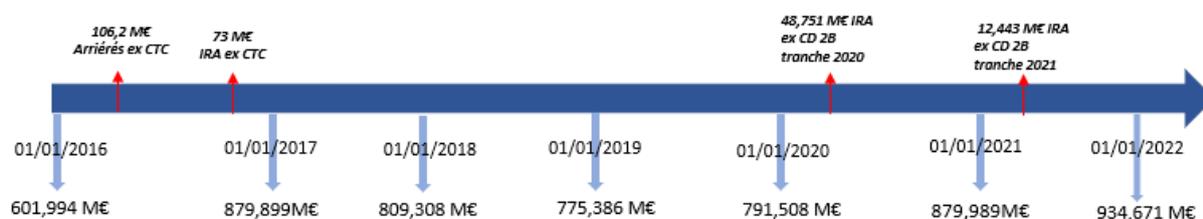
5. L'évolution de la dette de la collectivité depuis 2016

Au 1^{er} janvier 2016, la dette des trois collectivités de Corse était de 601 994 691 € répartie comme suit :

Dette des trois collectivités au 1^{er} janvier 2016



L'évolution sur la période 2016-2021 peut se représenter de la manière suivante :



- **Sur la période 2016-2017** (avant la fusion) : la dette des trois collectivités a évolué de 207,314 M€ représentant un montant de dette de 809 307 622 € au 1^{er} janvier 2018, date de la création de la Collectivité de Corse.
- Il est à noter que durant cette période le stock de dette a été incrémenté par :
 - 106,2 M€ d'arriérés (ex CTC) ;
 - 73 M€ de renégociation des emprunts toxiques (ex-CTC) ;
 - 30,305 M€ d'emprunts d'équilibre (ex-CTC) ;
 - 35 M€ d'emprunt d'équilibre (ex-CD 2A).
(L'ex-département 2B n'a pas effectué d'emprunt sur cette période.)
- Sur la période 2018-2021 : le montant total emprunté par la Collectivité de Corse s'élève à 259 201 000 € dont 61,194 M€ au titre de la renégociation des emprunts toxiques. Retraitée de ce montant, l'augmentation de dette sur la période est de 198 M€, soit 49,5 M€ par an (en moyenne) qui ont contribué au financement de 1 129,8 M€ de dépenses sectorielles d'investissement (17,5% de dépenses réelles).

PARTIE 6 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BILAN COMPTABLE

Le bilan comptable présente la situation patrimoniale d'une collectivité à la clôture d'un exercice comptable. Il est composé de deux parties, l'actif qui est constitué des biens et valeurs appartenant à la Collectivité, et le passif qui est constitué des moyens dont la Collectivité dispose pour financer ses emplois.

Au 31/12/2021, le bilan synthétique de la Collectivité de Corse est le suivant :

ACTIF				PASSIF			
ACTIF NET	VNC 2020	VNC 2021	EVOL N-1		VNC 2020	VNC 2021	EVOL N-1
Immobilisations incorporelles	1 225 752,53	1 231 015,64	0,43%	apports non rattachés à un actif déterminé	1 068 348,41	1 086 268,68	1,68%
Immobilisations corporelles	3 571 916,71	3 718 540,43	4,10%	Dotations	284 656,86	284 656,86	0,00%
Terrains	50 386,81	50 958,27	1,13%	Fonds globalisés	783 691,55	801 611,82	2,29%
Constructions	451 135,88	449 229,87	-0,42%	Subventions d'investissements	968 760,79	1 008 321,96	4,08%
Réseaux et installation, réseau voirie divers	1 530 447,08	1 641 500,64	3,21%	Rattachées à un actif amortissable	367 156,08	385 576,85	5,02%
Réseaux divers	161 151,31	161 147,98	0,00%	Rattachées à un actif non amortissable	601 604,71	622 745,11	3,51%
Installations techniques, agencements et matériel	31 961,84	36 024,25	12,71%	Neutralisations et régularisations	-901 175,64	-1 011 825,18	12,28%
Immobilisations mises en concession ou affermées	718,94	718,94	0,00%	Réserves	2 890 892,44	2 950 587,53	2,06%
Autres immobilisations corporelles	139 169,33	138 414,52	-0,54%	Report à nouveau	29 228,71	30 077,10	2,90%
Autres immobilisations corporelles en cours	1 146 944,33	1 240 545,96	8,16%	Résultat de l'exercice	60 415,31	145 989,14	141,64%
Droits de retours biens mis à disposition ou affectés	8 618,76	8 618,76	0,00%	Droits du concédant et de l'affermant			
Immobilisations financières	96 538,91	108 035,43	11,91%	Droits de l'affectant et du remettant	3 488,15	3 488,15	0,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 902 826,91	5 066 210,26	3,33%	TOTAL FONDS PROPRES	4 119 958,18	4 212 907,39	2,26%
Stocks	0,00			Provisions pour risques et charges	36 615,97	35 400,55	-3,32%
Créances	138 338,40	122 278,60	-11,61%	Provisions pour risques	36 612,38	35 396,95	-3,32%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	138 338,40	122 278,60	-11,61%	provisions pour charges	3,59	3,59	
Valeurs mobilières de placement	0,00			Dettes financières	895 847,76	944 542,56	5,44%
Disponibilités	34 358,07	86 044,12	150,43%	Emprunts obligataires	0,00		
Autres actifs circulants				Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	887 704,28	941 949,56	6,11%
TOTAL TRESORERIE	34 358,07	86 044,12	150,43%	Dettes financières et autres emprunts	8 143,48	2 593,00	-68,16%
				Dettes non financières	94 446,21	107 969,57	14,32%
				Fournisseurs et comptes associés	14 366,51	19 808,38	37,88%
				Autres dettes à court terme	16 718,14	32 194,81	99,74%
				Produits constatés d'avance	63 961,56	55 966,36	
				TRESORERIE	0,00	40 000,00	
Compte de régularisation	71 982,79	66 466,26	-7,66%	Compte de régularisation	638,05	179,17	-71,92%
TOTAL ACTIF	5 147 506,17	5 340 999,24	3,76%	TOTAL PASSIF	5 147 506,17	5 340 999,24	3,76%

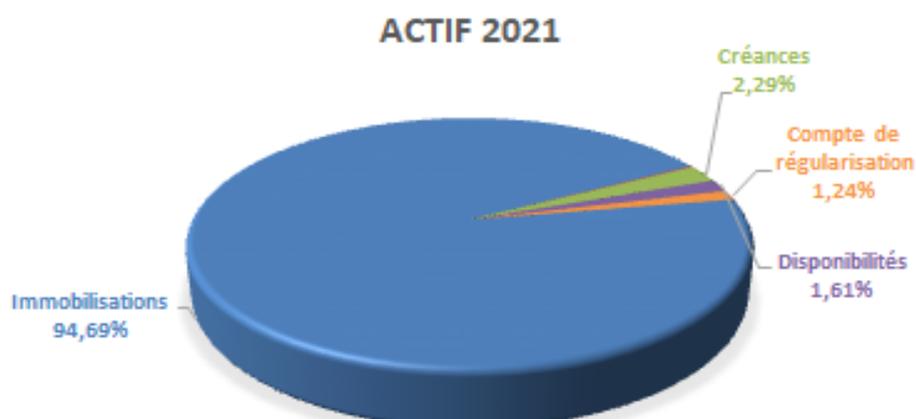
Données en k€

VNC : Valeur Nette Comptable (amortissements et provisions déduits)

Le total du bilan est de 5,34 Mds€. Il est en hausse par rapport à 2020 de 193,5 M€.

1. Descriptif de l'Actif

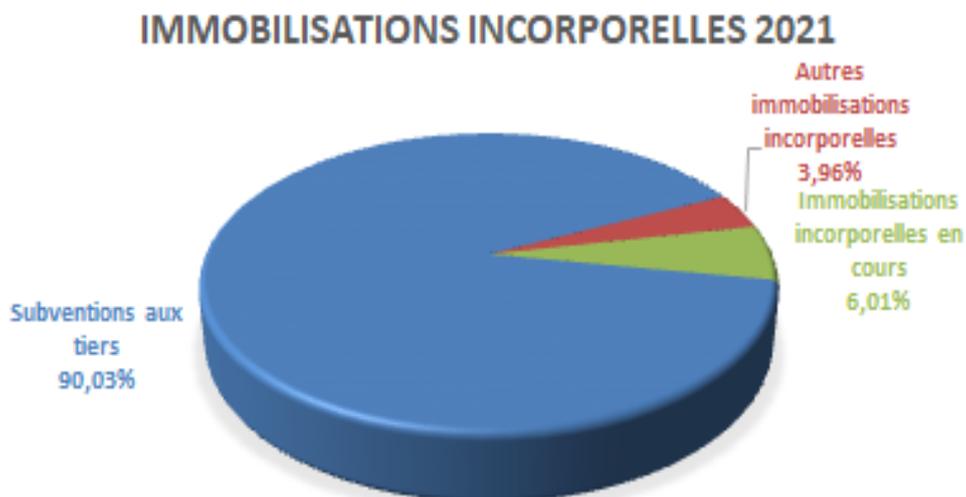
L'actif, en hausse de 3,76%, se décompose comme suit :



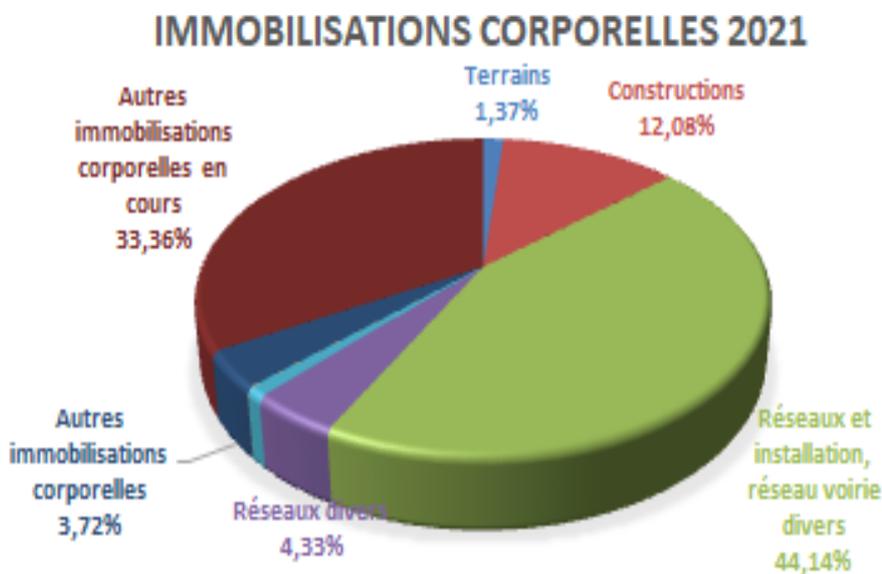
1.1 Actif immobilisé

Il est en augmentation par rapport à 2020 de 163,38M€ (+3,33%). Pour rappel, la hausse en 2019 était de 89,035 M€.

Les immobilisations incorporelles sont composées des subventions d'investissement versées (1,1 Md€), des autres immobilisations incorporelles (48,69M€) et des immobilisations incorporelles en cours (74M€). Elles sont en hausse de 0,43%.



Les immobilisations corporelles connaissent une hausse de 146,6 M€ (+4,1%). Pour rappel, les hausses des années précédentes étaient de 85,3 M€ en 2020 et de 115,26M€ en 2019.



En 2021, la part des immobilisations en cours représente plus de 33 % des immobilisations corporelles totales (39,66% en 2019 et 41,1% en 2020). Le travail de la Collectivité pour rendre son bilan comptable fidèle au patrimoine de la Collectivité se poursuit et reste un objectif important et primordial.

Les dotations aux amortissements, qui permettent de constater dans le bilan les valeurs nettes des immobilisations obtenues à partir des valeurs brutes, en comptabilisant les dépréciations des immobilisations s'élèvent à 151,729M€. Elles s'élevaient à 158,547 M€ en 2020 contre 170,566 M€ en 2019.

Les immobilisations financières sont en hausse de près de 12% après avoir été en baisse en 2020 (-10,6%) du fait notamment de la sortie des emprunts structurés contractés par l'ex-Conseil Départemental de la Haute-Corse.

1.2 Actif circulant

Le montant des créances de la Collectivité est de 122,278 M€, soit une baisse de 11,61% par rapport à 2020 (137,944). Pour rappel, en 2019 ce montant s'élevait à 174,442 M€.

Les créances résultant de l'activité courante de la CdC sont de 1,297 M€. Quant aux créances sur les entités publiques, les organismes internationaux et la Commission européenne, elles s'élèvent à 99,61M€.

Le compte 451 présente un solde débiteur de 3,878 M€ correspondant aux opérations de trésorerie liées à l'exécution des budgets annexes, ainsi que les prestations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes.

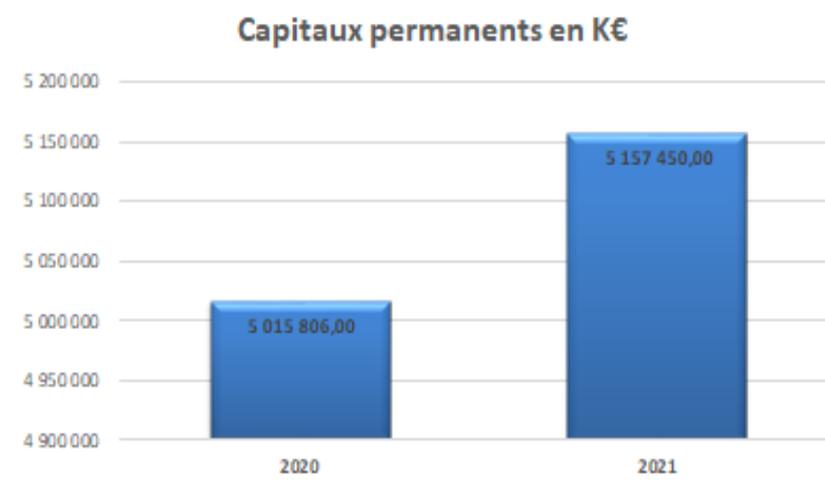
Les disponibilités sont d'un montant de 86,04M€. Pour rappel, elles étaient de 34,359 M€ au 31/12/2020 et de 59,291 M€ au 31/12/2019. Ce montant correspond à la trésorerie de la CdC à la fin de l'exercice budgétaire.

2. Description du Passif

La structure du passif est en hausse de 3,76% (+ 193,5 M€).

2.1 Capitaux permanents

Le montant s'élève à 5,157 Mds (+ 141,64M€). Il était de 5,016 Mds€ en 2020. Ils se composent des capitaux propres et les dettes financières à long terme. Ils représentent 96,56% du passif total de la Collectivité de Corse.

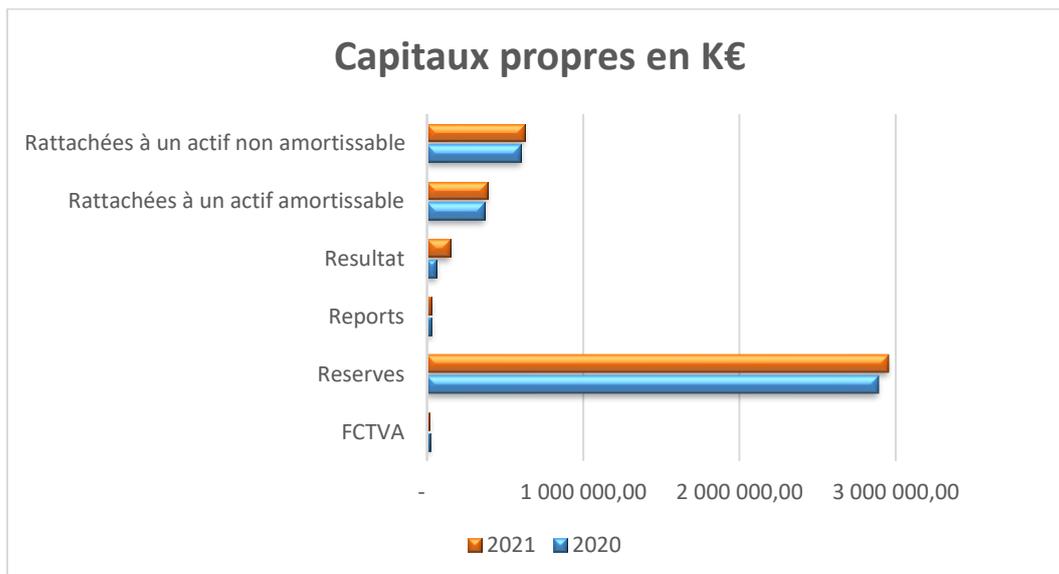


La règle du financement des emplois stables par des ressources stables est respectée. En effet, l'actif immobilisé (5,066 Mds€) est entièrement financé par les capitaux propres et les dettes financières.

Les capitaux propres de la CDC sont les ressources non empruntées :

- FCTVA (17,92 M€) ;
- Le cumul des résultats annuels de fonctionnement affectés à la section d'investissement ;
- Les reports à nouveau, une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2020 a été reporté en section de fonctionnement pour un total de 30,077 M€ ;
- Le résultat de l'exercice (145,989 M€);

- Les subventions transférables (385,577 M€) et non transférables (622,745 M€).
Les capitaux propres représentent 81,69% des capitaux permanents de la CDC.



Les dettes à long terme s'élèvent à 944,542 M€. Elles étaient de 895,848 M€ en 2020.

Elles se composent notamment des emprunts souscrits auprès des établissements de crédit (941,949 M€).

2.2 Provisions

Le montant des provisions au 31/12/2021 est de 35,4 M€. Au 31/12/2020, il était de 36,616 M€. En 2021, le montant des reprises de provisions de l'exercice s'est élevé à 1,748 M€.

2.3 Dettes non financières

Les dettes non financières s'élèvent à 107,969 M€ (+ 14,32%). Elles s'élevaient à 94,446 M€ en 2020 et à 110,410 M€ en 2019.

On y retrouve :

- Les dettes à court terme correspondent aux mandats ordonnancés par la Collectivité mais qui n'ont pas fait l'objet de paiement au 31/12/2021 ;
- Les dettes fournisseurs liées à l'acquisition de biens et services (retenues de garanties, rattachements de charges) ;
- Les produits constatés d'avance.

2.4 Ligne de trésorerie

Le montant de la ligne de trésorerie mobilisée et non remboursée au 31/12 est de 40 M€.

CONCLUSION

Après une année 2020 durement impactée par la crise sanitaire le compte Administratif 2021 traduit une bonne situation budgétaire de la Collectivité de Corse qui affiche une trajectoire financière maîtrisée conforme à celle exposée lors du débat d'orientation budgétaire. Les ratios budgétaires et notamment la capacité de désendettement et le taux d'épargne 2021 retrouvent des indices d'avant-crise avec une année d'avance sur les prévisions de la trajectoire budgétaire qui prévoyait une amélioration durant l'exercice 2022.

Il vous est demandé de bien vouloir :

- **Arrêter** le compte de gestion établi par le Payeur de Corse ;
- **Adopter** le compte administratif de l'exercice 2021 de la collectivité dont les résultats sont conforme au compte de gestion établi par le Payeur de Corse ;
- **Arrêter** le résultat de la section de fonctionnement à **176 066 241,29 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 158 844 230,86**
- **Acter** le résultat des comptes à hauteur de **17 222 010,43 €**.

ANNEXE 1

Emploi du reliquat de DCT 2021

Opérations		Plan de financement des opérations							Affectation du reliquat par opération - Réalisé			
N° de l'opération	Libellé de l'opération	Montant total TTC de l'opération réalisée au 31/12/2021	Montant total HT de l'opération réalisée au 31/12/2021	Financement par l'Etat	Financement par l'UE	Autres financements externes	Reste à financer par la CdC 2021	Dont reliquat DCT dans le reste à financer par la CdC 2021	Chapitre fonctionnel	Article fonctionnel	Programme	Article(s) par nature
N1141CL005	Travaux de réfection du Môle génois du Port de Bastia	53 570,00 €	48 700,00 €				48 700,00 €	48 700,00 €	908	90854	1141	2315
131360006	Port de Bastia - Plan développement Carbonite	1 637 214,59 €	1 364 345,49 €	50%			682 172,75 €	682 172,75 €	908	90854	1141	2031/2033/21578
131350004	Travaux de réparation des quais du port de commerce d'Aiacciu	456 740,00 €	415 218,18 €				415 218,18 €	415 218,18 €	908	90854	1141	23158/2315
1313J0001	Etudes - Reconstruction du quai IV de Bunifaziu	26 599,56 €	22 166,30 €			CCI 25%	16 624,73 €	16 624,73 €	908	90854	1141	2033/2031/21578/2315
1313J0002	Travaux - Reconstruction du quai IV de Bunifaziu	3 423 955,75 €	3 112 687,04 €			CCI 25%	2 334 515,28 €	2 334 515,28 €	908	90854	1141	2315
131360011	Etudes - Aménagement du parking de l'aéroport de Calvi	64 521,66 €	53 768,05 €				53 768,05 €	53 768,05 €	908	90854	1141	2031/2315
131370002	Etudes - Réaménagement et renforcement de l'aire de mouvement	37 300,85 €	31 084,04 €				31 084,04 €	31 084,04 €	908	90854	1141	2031
1313B0005	MOE - Travaux de réfection de la piste de l'aéroport de Figari	13 994,81 €	11 662,34 €	50%		CCI 30%	2 332,47 €	2 332,47 €	908	90854	1141	2031
1313D0003	Travaux de réfection du poste de stationnement de l'aéroport de C	9 000,00 €	7 500,00 €				7 500,00 €	7 500,00 €	908	90854	1141	2315
N1142CK001	Travaux de renforcement de la piste de Figari	246 647,24 €	223 879,31 €	50%		CCI 30%	44 775,86 €	44 775,86 €	908	90855	1142	2031/2315/23158
131380002 / N1142CL001	Travaux parking aviation générale - Aéroport de Calvi	2 865 521,95 €	2 604 957,68 €				2 604 957,68 €	2 604 957,68 €	908	90855	1142	2312/2315
141190021	Etudes - Confortement parois rocheuses	18 217,14 €	15 180,95 €	70%			4 554,29 €	4 554,29 €	908	90852	1151	2031/21538/2315
141190036	Mise à niveau du périurbain bastiais - études	16 670,57 €	13 892,14 €				13 892,14 €	13 892,14 €	908	90852	1151	2031
1411D0075	Rénovation des anciennes gares	40 590,42 €	33 825,35 €				33 825,35 €	33 825,35 €	908	90852	1151	2313/2031/21351
1411G0021	Performance et sécurité infrastructures	303 094,12 €	272 467,38 €	70%			81 740,21 €	81 740,21 €	908	90852	1151	2315/2031
1411G0036	Renforcement et renouveau des dessertes - Périurbain bastiais	20 182,99 €	16 819,16 €				16 819,16 €	16 819,16 €	908	90852	1151	2031
1411H0043	Commande centralisée pour voie unique CCVU - études	54 120,24 €	45 100,20 €	50%			22 550,10 €	22 550,10 €	908	90852	1151	2031/2033/2315
N1151CK014	Installations de maintenance à Casamozza	313 808,81 €	284 362,20 €				284 362,20 €	284 362,20 €	908	90852	1151	2313/2031/2315
N1151CK043	Gestion des circulations du réseau - Etudes	1 890 271,07 €	1 690 120,65 €	50%			845 060,33 €	845 060,33 €	908	90852	1151	2031
N1151CK078	Desserte train des plages de Balagna	40 352,90 €	34 108,58 €				34 108,58 €	34 108,58 €	908	90852	1151	821/21351/2031/2315/2313
N1151CK112	Etudes développement périurbain	226 183,12 €	188 485,93 €				188 485,93 €	188 485,93 €	908	90852	1151	2031/2033
N1151CL072	Pôle intermodal de Corte	40 631,49 €	33 859,57 €				33 859,57 €	33 859,57 €	908	90852	1151	2031
N1151CI073	Pôle multimodal de Mezzana	1 303,50 €	1 185,00 €				1 185,00 €	1 185,00 €	908	90852	1151	2031
N1151CL119	Transfert dépôt Bastia Casamozza	303 424,71 €	252 853,92 €	70%			75 856,18 €	75 856,18 €	908	90852	1151	2313/2031/2033
1121M270T	Renforcement de chaussées - RD	2 334 257,13 €	2 122 051,94 €				2 122 051,94 €	2 122 051,94 €	908	90843	1121	2315/2151
TOTAL		14 438 174,62 €	12 900 281,40 €				10 000 000,00 €	10 000 000,00 €				

ANNEXES 2

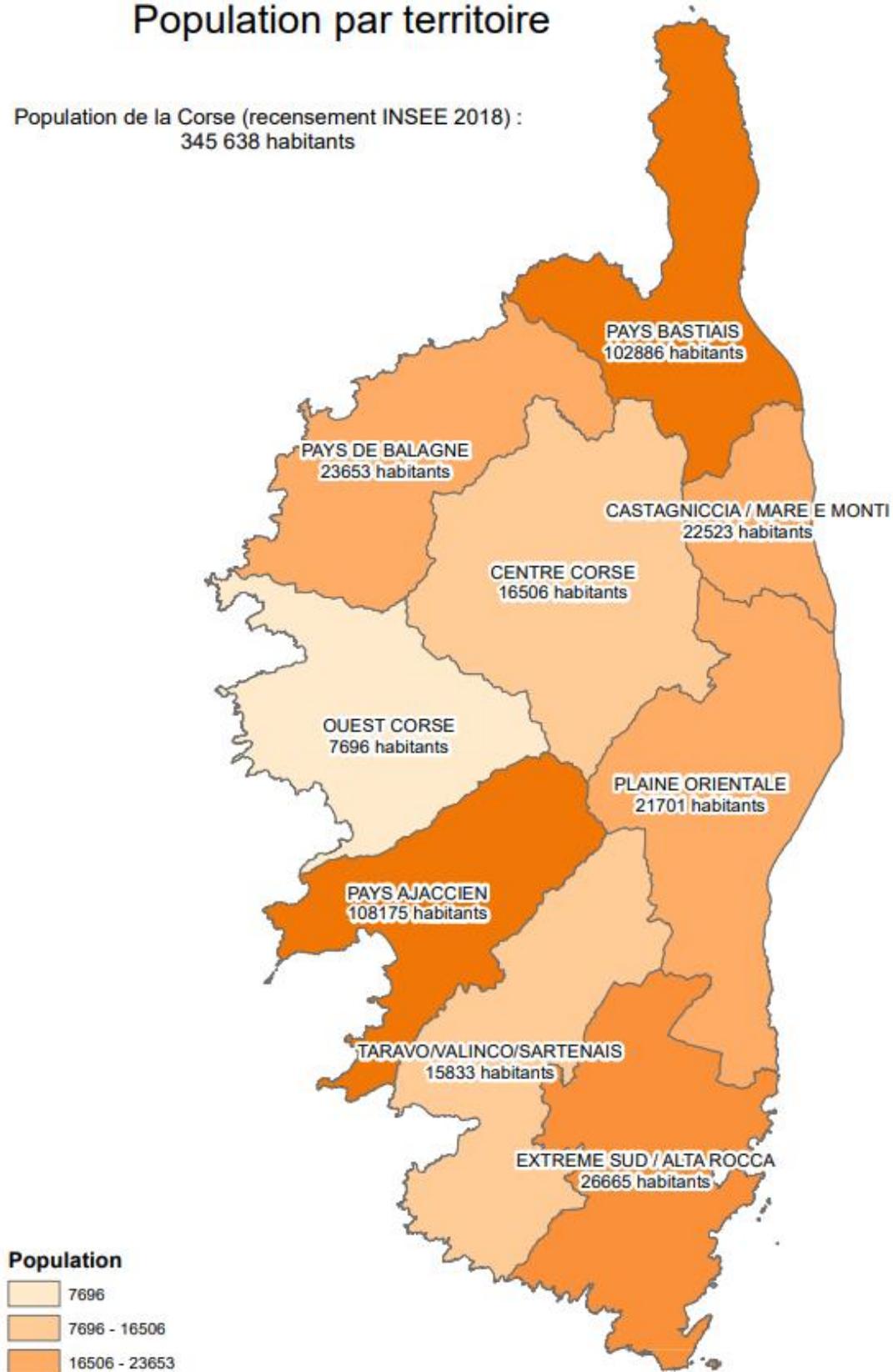
Cartographies des aides aux communes en 2020



Population par territoire



Population de la Corse (recensement INSEE 2018) :
345 638 habitants

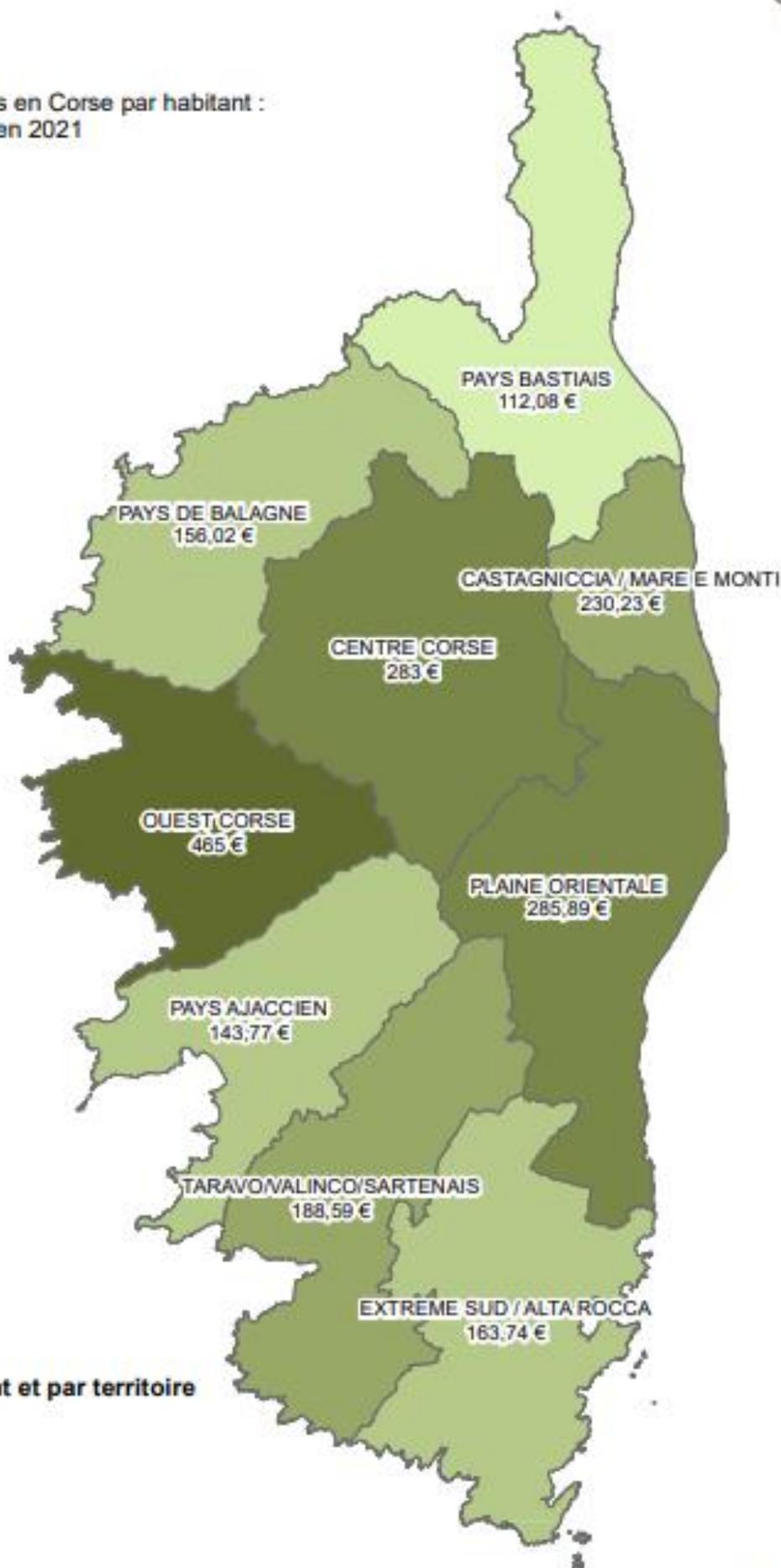


Sources: INSEE/CDC - Données: Population totale 2018/Territoires de projet CDC - Cartographie: Service SIG Territorial/DAN/CDC

Total des aides 2021 par habitant



Total des aides consommées en Corse par habitant :
2 028,32 € en 2021



Sources: INSEE/CDC - Données: Population totale 2018/territoires de projet CDC - Cartographie: Service SIG Territoire/DTAN/CDC

Montant global par habitant et par territoire

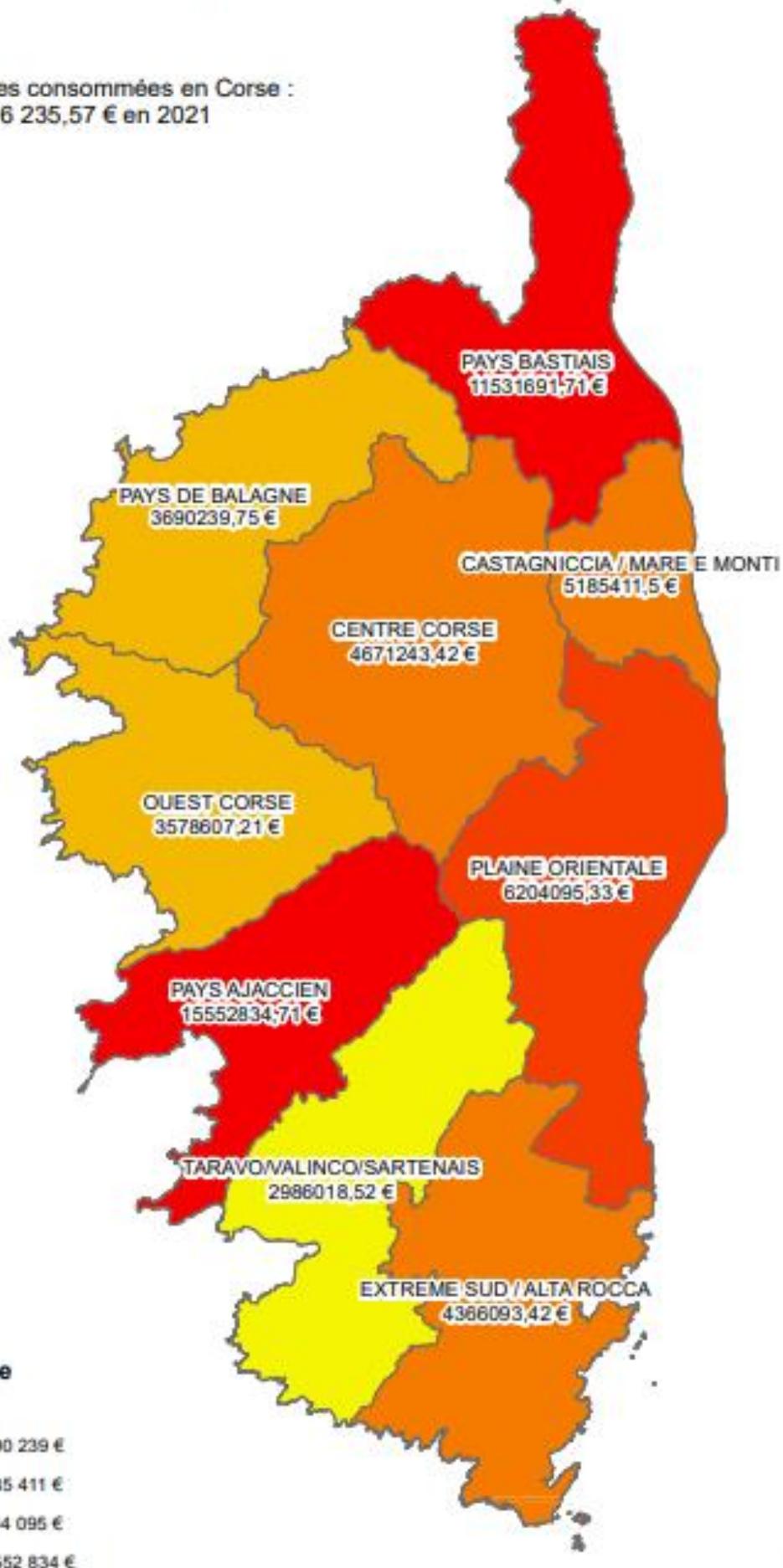


Date: 17/05/2022

Total des aides aux communes par territoire en 2021



Total des aides consommées en Corse :
57 766 235,57 € en 2021



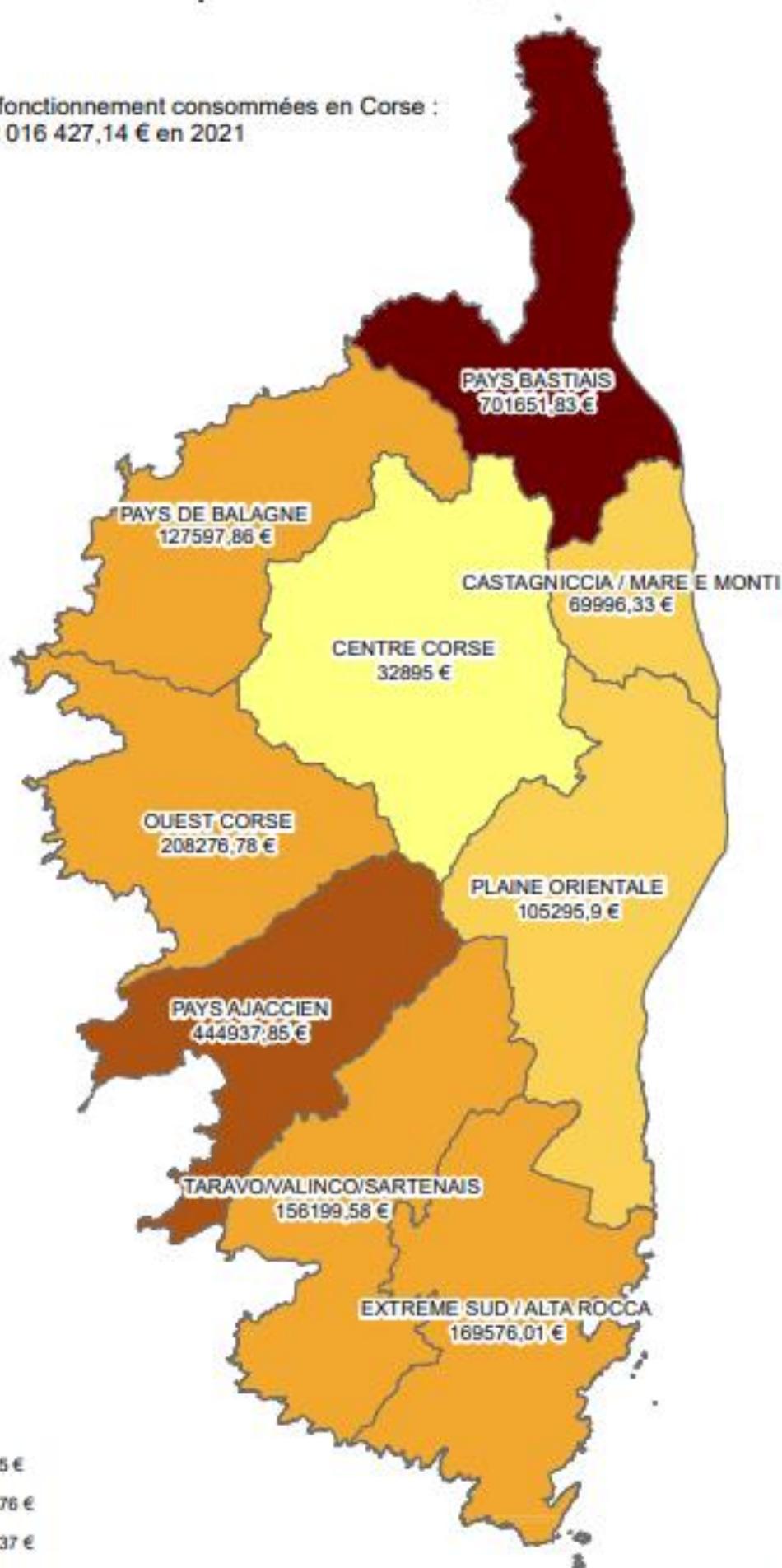
Subvention globale



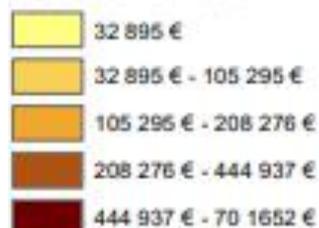
Total des aides en fonctionnement aux communes par territoire en 2021



Total des aides en fonctionnement consommées en Corse :
2 016 427,14 € en 2021



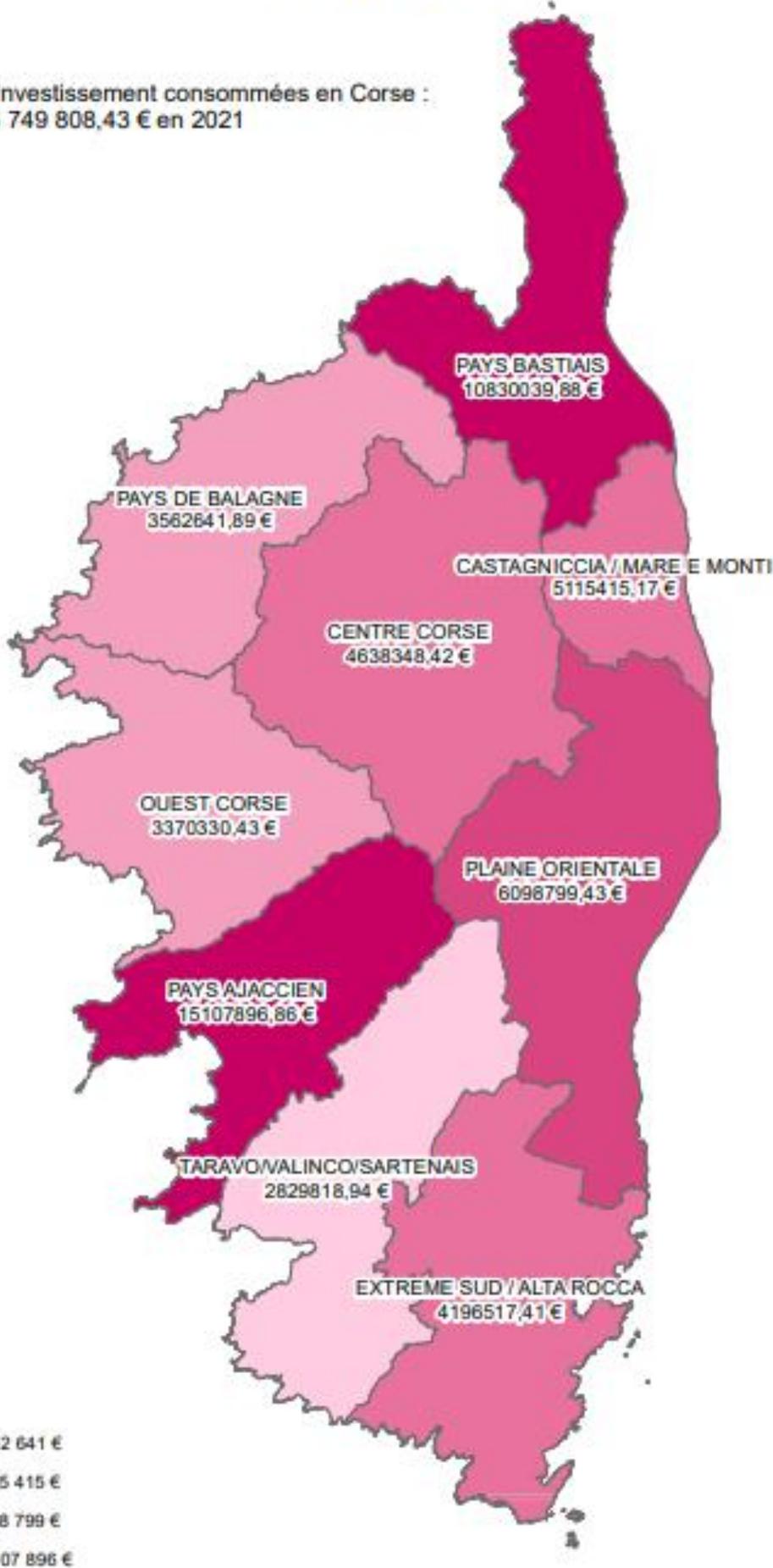
Fonctionnement



Total des aides en investissement aux communes par territoire en 2021



Total des aides en Investissement consommées en Corse :
55 749 808,43 € en 2021



Investissement

